



# SOMMAIRE

Au 31/12/2018 :

## CONSEIL DE SURVEILLANCE DES FIBTP MILLÉSIMÉS ET DU FIBTP LT\*

<b>Bruno CORNET</b>	Président - Sté SPIE Nucléaire Représentant permanent de la Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement - FNSCBA CGT
<b>Nicolas POMEON</b>	Vice-président - Représentant la Fédération Nationale des Travaux publics - FNTP
<b>Marc du PATIS</b>	Représentant conjointement la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et la Fédération Nationale des Travaux publics (FNTP)
<b>Jean-Claude APPERT</b>	Représentant la Fédération Française du Bâtiment - FFB
<b>Rui PORTAL</b>	Représentant la Fédération Nationale des Salariés de la Construction et du Bois - C.F.D.T.
<b>Jean-Michel VAILLENDET</b>	Sté CEGELEC Nord-Est Représentant la Fédération BATI-MAT-T.P. - CFTC
<b>Maud CURIE</b>	Représentant la Fédération Nationale des Travaux publics - FNTP
<b>Edouard MAGDZIAK</b>	Représentant la Fédération Française du Bâtiment - FFB
<b>Marc GIORGIANI</b>	Sté Ponticelli Frères Représentant la Fédération Générale Force Ouvrière du bâtiment, bois, Travaux publics et matériaux de construction - CGT/FO
<b>Michel PARSEKIAN</b>	Société SADE - Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise et assimilés des Industries du Bâtiment et des Travaux publics et des activités connexes - CFE-CGC BTP

Conseil de surveillance des FIBTP millésimés et du FIBTP LT	3
Conjoncture économique en 2018	4
Évolution des fonds FIBTP en fonction de la croissance du BTP en 2018	7
Fonctionnement du Régime Professionnel de Participation	8
Gestion financière des fonds FIBTP	10
Politique financière en 2018	13
Performances financières	15
FIBTP 2018	16
FIBTP 2017	20
FIBTP 2016	25
FIBTP 2015	30
FIBTP 2014	35
FIBTP 2013	40
FIBTP LT	45
Annexe aux comptes	50
Rapport des commissaires aux comptes	51
Politique de meilleure sélection des intermédiaires et contreparties	52
Fonds REGARD Monétaire	53
Fonds REGARD Obligations court terme	56
Fonds REGARD Obligations	59
Fonds REGARD Obligations long terme	62
Fonds REGARD Obligations privées ISR	65
Fonds REGARD Convertible	68
Fonds REGARD Actions Développement durable	71
Lexique financier	74

Les salariés et entreprises souhaitant investir, obtenir un remboursement ou simplement demander un renseignement sont invités à contacter REGARDBTP dont les coordonnées figurent au dos de ce rapport.

\* Les membres du Conseil de Surveillance représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés sont porteurs de parts d'un ou plusieurs de ces fonds.

# CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN 2018

## ■ Environnement économique

Dans un climat d'aversion au risque proche du niveau maximal, le mois de décembre 2018 achève dans la douleur l'une des pires années boursières de la décennie pour les marchés financiers mondiaux.

La politique internationale aura été le facteur dominant tout au long de l'année, l'élément le plus perturbateur étant la politique chaotique menée par le président Donald Trump, en croisade contre l'ensemble des partenaires commerciaux des États-Unis et tout particulièrement la Chine dont le développement accéléré ces dernières années menace l'hégémonie américaine dans le monde. Si pour l'heure, l'escalade des tensions commerciales ne semble pas avoir eu d'impact significatif sur le commerce mondial, cela tient principalement aux mouvements anticipés des exportations et des importations avant l'entrée en vigueur des nouvelles taxes et il faudra sans doute attendre le début de 2019 pour constater les premiers effets négatifs des tensions commerciales sur les échanges mondiaux.

En Europe, alors que le Royaume-Uni et l'Union européenne ont finalement conclu un projet d'accord de sortie en novembre, Theresa May n'est pas encore parvenue à le faire ratifier par le Parlement britannique. En Allemagne, Angela Merkel, mise en difficulté à la suite des élections législatives de début d'année, a quitté la présidence de son parti, tandis qu'en Italie le nouveau gouvernement de coalition populiste réunissant le parti Cinq Étoiles et la Ligue a sérieusement éprouvé les nerfs de la commission européenne avec un projet de budget totalement en dehors des normes acceptables par les instances de Bruxelles.

Enfin, le dollar américain s'est raffermi par rapport à la plupart des devises, notamment la livre sterling et l'euro (1.14 dollar pour 1 euro) et le baril du pétrole a chuté de 20% sur l'année pour atteindre 53 \$ fin décembre.

En 2018, l'économie américaine a connu une croissance solide, en partie portée par les baisses d'impôts et l'augmentation de la dépense publique. Après avoir progressé de 2.2% en 2017, le PIB américain devrait enregistrer une croissance proche de 3% cette année, portée principalement par le dynamisme de la consommation. Le taux de chômage est en recul, les entreprises ayant maintenu un niveau élevé de recrutement. Le salaire horaire moyen et l'indice du coût de la main-d'œuvre ont tous deux franchi la barre des 3% au troisième trimestre 2018, un plus haut sur dix ans. Sur le front des prix, l'indice d'inflation globale s'est stabilisé à 2.0% depuis cinq mois et l'inflation sous-jacente à 2.2%. L'inflation totale a diminué, grâce notamment à la baisse des prix de l'énergie. Toutefois, la pression inflationniste pourrait s'intensifier en raison des pressions sur les coûts salariaux et plus immédiatement des droits de douane à l'importation. En effet, la hausse de 10% à 25% des tarifs douaniers américains, applicable à 200 Md\$ d'importations chinoises, initialement prévue le 1er janvier 2019 a été reportée de trois mois, dans l'attente de l'issue des négociations sino-américaines.

La Réserve fédérale a relevé ses taux directeurs de 25 points de base à quatre reprises cette année (mars, juin, septembre et décembre), portant le taux de référence dans la fourchette 2.75% - 3.00%, deux hausses supplémentaires étant attendues au premier semestre 2019. Donald Trump a renouvelé ses attaques contre l'Institution qu'il accuse de relever trop rapidement ses taux d'intérêt. Il aurait même envisagé, selon certaines rumeurs, de limoger son président Jérôme Powell.

Sur le plan de politique intérieure, 2018 a commencé et s'est terminée par un «government shutdown» (arrêt des activités de l'administration), même si le premier aura été de courte durée. Le dernier en date a débuté le 22 décembre et semble devoir se prolonger. En cause, l'impasse autour du financement du mur à la frontière entre les États-Unis et le Mexique.

En Europe, sur le plan économique, l'année 2018 a été marquée par un fléchissement des indicateurs avancés qui avaient atteint leurs plus hauts niveaux depuis 12 ans l'année dernière, l'indice PMI composite se situant fin 2018 juste en dessous de la moyenne historique. La croissance du PIB des pays de la zone euro pour premier semestre de 2018 est ressortie à un niveau assez soutenu de 0.4%, mais a connu un fléchissement à 0.2% sur le troisième trimestre. Ce ralentissement est imputable à une série de facteurs probablement non récurrents (perturbations météorologiques, grèves, régulation sur le diesel...), ainsi qu'à une certaine normalisation après la croissance anormalement élevée observée en 2017. Le tassement de la croissance en 2018 est dû principalement au recul des exportations, qui avaient atteint un rythme exceptionnellement élevé l'an dernier, et au fléchissement du revenu réel disponible, la hausse des cours du pétrole ayant pesé sur la consommation. L'inflation totale était restée modérée au début de l'année en raison des effets négatifs de l'évolution des prix de l'énergie et de l'alimentation. À partir du printemps, elle est remontée passant au-dessus de 2% sous l'effet de la remontée des prix du pétrole. Mais avec le reflux de ces derniers en fin d'année, l'inflation a de nouveau reculé à 1.9% en novembre.

Après avoir diminué le montant mensuel de son programme d'achats d'actifs en janvier et octobre, la Banque Centrale Européenne a annoncé la fin de ce dernier en décembre, malgré des signaux économiques préoccupants et l'incertitude politique.

La situation politique en Italie a été sous les feux de l'actualité cette année. Une coalition populiste Cinq Étoiles-Ligue reposant sur une majorité étroite a été formée fin mai, les programmes des deux partis étant par ailleurs incompatibles sur de nombreux sujets. En octobre, la coalition a fixé un objectif de déficit budgétaire de 2.4% pour 2019, conduisant la Commission européenne à envisager le lancement d'une procédure de déficit excessif à l'encontre de l'Italie. Pour l'heure, toutefois, cette procédure a été évitée, un accord ayant été trouvé in-extremis. La France pourrait également se retrouver dans la même situation, dans la mesure où le déficit français devrait maintenant dépasser la barre des 3% du PIB en 2019, le mouvement des gilets jaunes ayant notamment contraint le gouvernement français à annuler la hausse de la taxe sur les carburants. Ailleurs dans la zone euro, après le résultat décevant des élections dans le Land de Hesse, Angela Merkel a abandonné la présidence de son parti, la CDU, mais reste toutefois Chancelière jusqu'à la fin de son mandat en 2021. En Espagne, un nouveau gouvernement a été formé, mais avec une faible majorité parlementaire. Enfin, le feuilleton ubuesque du Brexit semble toucher à sa fin, le Royaume-Uni et les 27 pays de l'Union étant parvenus à accord sur un projet de sortie en novembre. D'ultimes péripéties de fin d'année (Theresa May a été contrainte de repousser le vote de l'accord au Parlement tant l'échec semblait assuré) ont néanmoins repoussé la conclusion du Brexit à la première quinzaine de janvier 2019.

Du côté de l'Asie, l'année 2018 a commencé en Chine sur une dynamique soutenue avec un PIB en progression de 6.8% au premier trimestre. En avril, toutefois, on a commencé à observer les signes d'un ralentissement de l'économie chinoise (pic de la croissance des exportations, ralentissement de la hausse des investissements en infrastructures et amplification du resserrement des conditions de crédit). La guerre commerciale initiée par

l'Administration Trump à l'encontre de la Chine a aggravé en fin d'année les signes de ce ralentissement de l'économie. Au début de l'année, la Banque Centrale Chinoise a une fois encore emboîté le pas à la Réserve Fédérale américaine en relevant de 5 points son taux principal, à 2.55%. Toutefois, compte tenu du contexte de ralentissement de l'activité économique, elle a abaissé à plusieurs reprises le taux des réserves obligatoires pour injecter de la liquidité dans le système bancaire.

Au Japon, le PIB a enregistré un recul de 0.2% au premier trimestre pour la première fois en plus de deux ans. Toutefois, ce ralentissement temporaire était dû principalement à des conditions météorologiques défavorables. De fait, la croissance du PIB a connu un rebond sur la suite de l'année et les dernières enquêtes de conjoncture faisaient ressortir un sentiment favorable chez les entreprises japonaises des industries manufacturières comme non manufacturières. Tout au long de l'année, la Banque du Japon a maintenu un discours accommodant, maintenant son évaluation de la situation économique et de ses perspectives.

## ■ Situation des marchés financiers

Après un bon cru 2017, la cuvée 2018 aura un goût bien amer et la fin de l'année s'est avérée particulièrement complexe. Au global, l'indice européen Stoxx50 affiche une baisse de -13.15% (-10.21% dividendes inclus), concentrée principalement sur le dernier trimestre, ce qui fait de 2018 l'une des pires années boursières de la décennie.

Malgré un début d'année plutôt dynamique, elle s'est terminée en forte baisse dans un contexte politique compliqué et des perspectives économiques qui se sont détériorées tout au long de l'année. Avec un changement drastique des secteurs préférés des marchés en cours d'année et des indicateurs monétaires parfois divergents, la dispersion entre les valeurs et entre les secteurs aura été particulièrement forte.

La perception sur la dynamique économique mondiale s'est fortement détériorée au cours de l'année, alors même que les taux d'intérêt américains étaient remontés sensiblement pendant une bonne partie de l'année. L'Europe, qui devait rattraper son retard de croissance et voir ses taux d'intérêt progresser, donne déjà des signes d'alarme sur sa croissance, en partie en raison du conflit commercial sino-américain. Par ailleurs, l'autre grande préoccupation de l'année, l'accord sur le BREXIT, qui prend plus de temps que prévu, ouvre des zones d'incertitudes majeures pour les marchés. Quant à la crise italienne, elle semble finalement trouver une issue alors que la France a souffert d'une fracture sociale particulièrement violente en fin d'année.

Après une évolution en dents de scie, aucune bourse n'est au final épargnée. De plus, fait historique, presque toutes les classes d'actifs sont en baisse en 2018.

Subissant dans un premier temps des prises de bénéfice après la hausse quasi-ininterrompue depuis 2012, les marchés actions ont été résolument dominés par l'aversion au risque dès la fin du mois de mai. Les pressions inflationnistes aux États-Unis, combinées à des risques politiques en Europe et géopolitiques entre les États-Unis et la Chine ont pesé dans un environnement de volatilité proche de la normale malgré quelques pics ponctuels. Sur la fin de l'année, les conséquences de la guerre commerciale sino-américaine et l'évocation d'une possible récession américaine en 2020 ont inquiété les investisseurs, plus particulièrement à partir du mois octobre avec des publications de résultats montrant une dégradation des perspectives des entreprises.

Sur le plan sectoriel, on observe en 2018 une dispersion particulièrement forte. Aucun secteur ne progresse, 14 secteurs sont en repli de plus de -10%, 7 secteurs en-dessous de -15% et 2 dépassent les 20% de baisse. Pour mémoire l'année dernière, 11 secteurs surperformaient un indice en hausse de près de 6% sur l'année et 8 secteurs progressaient même de plus de 10%.

Les secteurs des services aux collectivités et de la pharmacie ont joué leurs rôles défensifs (2 à 3% de baisse), et dans une moindre mesure les médias, les valeurs pétrolières et l'agro-alimentaire, avec des reculs compris entre 4 et 9%. Lanterne rouge des marchés avec les valeurs automobiles, le secteur bancaire (-28%) est resté continuellement sous pression, pénalisé par le décalage des anticipations des hausses des taux, la crise politique en Europe, des résultats décevants et toujours des litiges. Le secteur de l'automobile (-28.1%) a quant à lui souffert des tensions internationales et des problématiques de normes de pollution, tout comme les autres secteurs cycliques : construction (-18.8%), matières premières (-16.4%) et chimie (-15.6%).

Au 31 décembre 2018, les principales Bourses mondiales affichent sur l'année les évolutions suivantes :

	Depuis le 29/12/2017
<b>Indice CAC 40</b>	-10,95%
<b>Indice STOXX 50 DR (Dividendes réinvestis)</b>	-10,21%
<b>Indice Dow Jones (en \$)</b>	-5,63%
<b>Indice Nikkei (en Yen)</b>	-12,08%

L'année 2018 a fort mal débuté sur les marchés obligataires, la hausse des taux d'intérêt sur l'ensemble des échéances de la courbe européenne, dans le sillage des taux américains, s'étant traduite par deux mois de forte baisse pour les indices obligataires européens. À partir du mois de mars, les difficultés croissantes des marchés d'actions se sont traduites comme traditionnellement par une bascule sur les actifs moins risqués, notamment les emprunts d'état allemands. Ainsi, au gré décisions des Banques Centrales, des péripéties de la politique internationale et des épisodes d'espoirs et de déceptions sur les placements actions, les marchés obligataires ont été ballottés tout au long de l'année. Le taux de référence européen à 10 ans, qui avait terminé l'année 2017 sur le niveau de 0.42%, s'est rapidement tendu pour culminer à 0.77% le 9 février avant de retomber à 0.19% le 29 mai, son plus bas annuel, en pleine crise politique italienne, pour ensuite remonter à 0.53% le 11 octobre dans le sillage des taux américains, la dernière phase de ces montagnes russes étant un retour sur le niveau de 0.25% le 31 décembre 2018, en pleine débâcle des marchés d'actions.

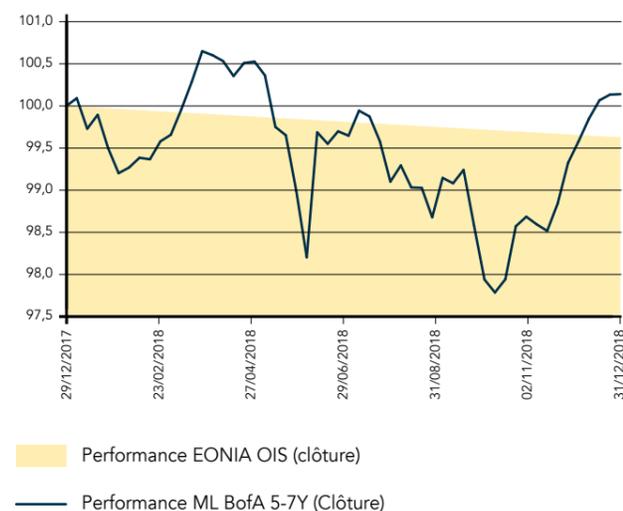
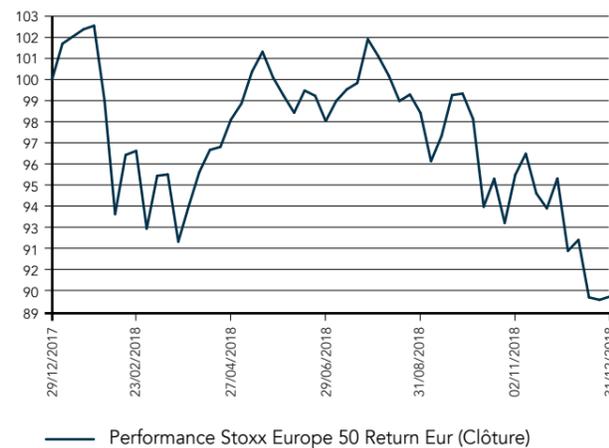
Les performances des placements obligataires ont été également impactées par des mouvements particulièrement violents sur les écarts de rendements inter pays sur la dette européenne, et notamment sur les pays périphériques du Sud. Par exemple, le rendement des emprunts d'états italiens à 10 ans a enregistré un plus bas le 4 mai à 1.71% (119 points d'écart avec le taux allemand) et un plus haut en pleine crise budgétaire le 19 octobre, à 3.78% soit un écart de rendement historique de 339 points avec l'Allemagne !

Au final, les performances des indices obligataires européens, demeurés en zone négative pendant la quasi-totalité de l'année, parviennent à repasser en territoire légèrement positif en décembre, leur performance même très modeste se comparant de manière particulièrement favorable avec celle des placements en actions.

Les obligations du secteur privé, pénalisées par la baisse des sous-jacents actions, affichent néanmoins des performances encore négatives en fin d'année, tout comme les placements monétaires.

Au 31 décembre 2018, les principales indices obligataires en zone euro affichent sur l'année les évolutions suivantes :

	Depuis le 29/12/2017
Indice BofA ML 1/3 ans	-0,07%
Indice BofA ML 3/5 ans	+0,14%
Indice BofA ML 5/7 ans	+0,14%
Indice Barclays 3/5 ans	-0,65%
EONIA (monétaire)	-0,37%



## ÉVOLUTION DES FONDS FIBTP EN FONCTION DE LA CROISSANCE DU BTP EN 2018

### ■ Les secteurs du bâtiment et des travaux publics

Le cycle de croissance démarré fin 2016, après 8 années de crise, s'est poursuivi au cours de ce millésime 2018 et ce dans les différents métiers, que ce soit dans le secteur du Bâtiment ou dans celui des Travaux publics.

En effet, la croissance du secteur du Bâtiment, qui était ressortie à presque 5% en 2017, s'affiche avec une progression un peu plus modeste de l'ordre de 2,3% en 2018, marquant ainsi une légère décélération. À l'inverse, le niveau d'activité dans le secteur des Travaux publics a quant à lui nettement accéléré en 2018, le volume des travaux réalisés progressant de plus de 11% en 2018 contre 1,1% au cours de l'exercice 2017. Ces deux trajectoires se sont révélées conformes aux anticipations de début d'année 2018.

Pour le secteur du Bâtiment, l'année 2018 a été marquée par un ralentissement dans le segment du logement neuf qui recule de près de 6%, avec 404000 unités mises en chantier contre 428000 unités un an plus tôt. Trois facteurs sont à l'origine de ce ralentissement : un contexte économique et un moral des acteurs détériorés, l'incertitude réglementaire dans le secteur du locatif social et enfin une dégradation de la solvabilité des ménages avec l'augmentation soutenue des prix des logements. Il convient de noter cependant la très bonne tenue du secteur non résidentiel en 2018, l'activité des bureaux et des bâtiments administratifs connaissant une progression très notable de plus de 10%. Quant à lui, le segment de l'amélioration-entretien, qui compte pour plus de la moitié de l'activité, affiche une progression de près de 1%.

Avec 30000 créations d'emplois en 2018 et 20000 en 2017, la construction ressort comme l'un des secteurs les plus dynamiques, et ce malgré des difficultés de recrutement en forte augmentation.

Le secteur des Travaux publics engrange lui aussi une troisième année de croissance, particulièrement soutenue en 2018 avec une progression de plus de 11% des travaux réalisés. L'ensemble des indicateurs ont été très favorablement orientés que ce soit au

niveau des marchés conclus qui progressent de près de 2%, mais aussi au niveau des heures travaillées et des effectifs permanents qui de leur côté croissent de presque 2,5%.

Près de 10000 embauches permanentes ont été enregistrées en 2018 conjointement à une baisse proche de 8% des heures travaillées intérimaires.

L'année 2019 s'annonce un peu plus contrastée que 2018, en effet le secteur du Bâtiment s'attend à un très léger recul de son activité alors que les prévisions de la FNTP s'orientent vers une progression de l'activité de l'ordre de 3%.

Pour le secteur du Bâtiment, le recul sera essentiellement dû au repli du segment du logement neuf dans la continuité de la tendance de 2018. Il est attendu un tassement de 4,5% de ce segment à 377000 mises en chantier, les autres segments verront leur activité encore progresser, de l'ordre de 3% pour le non résidentiel et de 0,5% pour l'activité d'entretien-amélioration. Malgré ces perspectives et en dépit des difficultés de recrutement, le secteur dans son ensemble devrait créer autour de 5000 postes salariés et intérimaires ETP en 2019.

Dans le secteur des Travaux publics, l'activité en 2019 devrait être tirée par la poursuite des investissements des collectivités locales et des grands opérateurs. Les chantiers du Grand Paris Express, le plan de relance autoroutier ainsi que le plan France Très Haut Débit seront les principaux vecteurs de cette progression chiffrée à 3%. Le contexte restera favorable aux créations d'emploi malgré les goulots d'étranglement de production pour insuffisance de personnel auxquels doivent faire face les entreprises du secteur.

En tout état de cause, 2019 devrait être encore un millésime favorable pour la profession avec des carnets de commandes bien garnis malgré un contexte macroéconomique dégradé par rapport à 2018.

### ■ La participation versée pendant l'exercice 2018 en recul par rapport à l'exercice antérieur

Les entreprises adhérentes au régime professionnel de la participation et celles qui, par un accord particulier, s'y sont rattachées pour la gestion administrative et financière ont eu le choix de réaliser leurs versements sur le FIBTP millésimé créé à cet effet ou sur les autres fonds multi-entreprises proposés dans le cadre des plans d'épargne. Le FIBTP 2018 est un fonds commun de placement créé pour recevoir, dès le début de l'année 2018, les réserves de participation calculées sur les résultats de l'exercice 2017 ainsi que d'autres types de versements. Son horizon de placement est identifié, il vise à optimiser la gestion sur une période de cinq ans. Les actifs qui le composent sont des produits de taux essentiellement (à hauteur de 75% minimum) et des actions (au maximum 25%).

### ■ Souscriptions

En 2018, les montants versés sur le fonds FIBTP 2018 ont été de 3,3 M€, en augmentation de 24,27% par rapport à l'année précédente (2,6 M€ pour le FIBTP 2017). Le flux global des souscriptions enregistrées en 2018 sur l'ensemble des fonds FIBTP à fin décembre 2018 était de 3,8 M€. Les souscriptions ne se rapportant pas au fonds FIBTP 2018 relèvent principalement de versements effectués par des entreprises dont l'exercice fiscal est décalé par rapport à l'année civile.

### ■ Rachats

Les rachats de parts (hors fusion annuelle) se montaient, pour les fonds de la gamme FIBTP à 27,7 M€, en baisse de 7,65% par rapport aux montants constatés au 29 décembre 2017 (30 M€).

La décollecte nette au 31 décembre 2018 sur ces mêmes fonds avoisinait les 23,9 M€.

## FONCTIONNEMENT DU RÉGIME PROFESSIONNEL DE PARTICIPATION

Dès 1969, les partenaires sociaux du BTP ont institué le Régime Professionnel de Participation (RPP) pour aider les entreprises du BTP à mettre en œuvre la participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

La « convention relative à la participation des salariés aux résultats des entreprises du BTP » a, depuis, été régulièrement renouvelée. La négociation engagée le 25 janvier 2018 par les partenaires sociaux de la profession a dernièrement abouti au renouvellement pour 5 ans, du 1<sup>er</sup> février 2018 au 31 janvier 2023, de ce dispositif de participation, en même temps que des plans d'épargne salariale PEI BTP et PERCO BTP.

Le RPP est adossé depuis 2007 au dispositif de plans d'épargne, et notamment au PEI BTP, dont il est aujourd'hui indissociable, la possibilité d'investir la participation dans un plan d'épargne à 5 ans étant obligatoirement prévue par l'accord de participation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013<sup>1</sup>.

Conçu afin de faciliter la mise en œuvre de la participation par les entreprises qui y sont soumises à titre obligatoire<sup>2</sup>, cet accord de participation de branche est applicable à toute entreprise du bâtiment et des travaux publics qui le souhaite avec des formalités d'adhésion simplifiées au maximum. Il reprend la formule légale

de calcul de la réserve spéciale de participation (RSP), prévoit une répartition individuelle des droits proportionnelle aux salaires et affecte les quotes-parts de participation que les bénéficiaires ne choisissent pas de percevoir immédiatement au PEI BTP et au PERCO BTP, tout en laissant chaque entreprise libre de prévoir par accord d'autres modalités de fonctionnement (formule de calcul de la RSP plus favorable, autre mode de répartition, adossement au plan d'épargne de l'entreprise).

Les sommes liées à la participation aux résultats des entreprises adhérentes au RPP placées dans le PEI BTP et le PERCO BTP, peuvent être investies au choix du bénéficiaire soit dans les FCPE de la gamme FIBTP, soit dans ceux de la gamme REGARD ÉPARGNE, gérés par PRO BTP FINANCE.

REGARDBTP en sa qualité de teneur de comptes conservateur de parts, assure la collecte et la gestion administrative des droits à participation, et plus généralement, coordonne le fonctionnement du RPP et des plans d'épargne de branches dans leur ensemble. La Commission Professionnelle de la Participation suit l'application de cette convention de branches et en propose les évolutions.

### Composition de la commission professionnelle de la participation

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DE LA CONSTRUCTION, DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT - FNSCBA CGT	représentée par	<b>Bruno CORNET</b>
LE SYNDICAT NATIONAL DES CADRES, TECHNICIENS ET AGENTS DE MAÎTRISE ET ASSIMILÉS DES INDUSTRIES DU BTP ET DES ACTIVITÉS ANNEXES ET CONNEXES CFE-CGC BTP	représenté par	<b>Alain Le MOULEC</b>
LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE FORCE OUVRIÈRE DU BÂTIMENT, BOIS, TRAVAUX PUBLICS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION - CGT/FO	représentée par	<b>Alain EMILE</b>
LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DE LA CONSTRUCTION ET DU BOIS - CFDT	représentée par	<b>Rui PORTAL</b>
BATI-MAT-T.P. - CFTC	représentée par	<b>Daniel MULLER</b>
LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT ET LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS	conjointement représentées par	<b>Josiane CONNAN</b>
LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT	représentée par et	<b>Véronique MICHELET</b> <b>Jean-Louis TERDJMAN</b>
LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS	représentée par et	<b>Nicolas POMEON</b> <b>Maud CURIE</b>

#### ■ Le fonctionnement du RPP (Régime Professionnel de Participation)

La gamme des fonds FIBTP millésimés n'est plus exclusivement destinée à gérer la Réserve Spéciale de Participation du Régime Professionnel de Participation.

Le RPP étant adossé aux plans d'épargne de branches, c'est par l'intermédiaire du PEI BTP et du PERCO BTP que les sommes issues de la participation de branches peuvent être investies non plus seulement dans les fonds FIBTP, mais aussi dans les fonds REGARD ÉPARGNE au choix des bénéficiaires.

#### ■ Les Fonds Communs de Placement d'Entreprises (FCPE)

Les fonds FIBTP millésimés ont deux objectifs principaux :

- obtenir sur cinq ans la meilleure performance possible avec un niveau de risque limité ;
- assurer une croissance régulière de la valeur de la part durant ces cinq années.

Le dispositif fonctionne de la manière suivante :

- création d'un FCPE à horizon de cinq ans par exercice - la gestion peut ainsi être adaptée à la durée de blocage des fonds (FIBTP millésimés) ;
- au terme des 5 ans, transfert des avoirs dans un fonds à la gestion plus dynamique pour les épargnants qui veulent consolider des projets à long terme ;
- pour ceux qui n'ont pas demandé de transfert avant la fin de la 7<sup>e</sup> année, regroupement des avoirs dans un fonds unique offrant un niveau de risque limité (FIBTP LT).

#### ■ Allocation d'actifs

CRÉATION	FCPE	HORIZON DE GESTION	ALLOCATION D'ACTIFS	
			actions (maxi)	produits de taux (minimum)
avr-13	FIBTP 2013	< 1 an	10%	90%
avr-14	FIBTP 2014	1 an	20%	80%
avr-15	FIBTP 2015	2 ans	20%	80%
avr-16	FIBTP 2016	3 ans	25%	75%
avr-17	FIBTP 2017	4 ans	25%	75%
mai-18	FIBTP 2018	5 ans	25%	75%
> 6 ans	FIBTP LT	indéfini	10%	90%

Ce graphique illustre la technique de désensibilisation appliquée dans le cadre de gestion de la gamme FIBTP, avec une diminution de la part actions et une augmentation de celle en produits de taux sur la durée de l'horizon de gestion.

#### ■ Un régime professionnel ouvert

La convention prévoit une application de la formule légale de calcul et de répartition de la Réserve Spéciale de Participation.

Elle rend possible par la conclusion d'un accord d'entreprise, limité à l'objet particulier, les options suivantes :

- l'affectation de la Réserve Spéciale de Participation à un plan d'épargne autre que le PEI BTP,
- une formule de répartition différente de celle de l'accord,
- une formule de calcul de la RSP différente de la formule légale.

#### ■ Un choix de placements diversifiés au terme des cinq ans

Il est offert aux salariés qui veulent, à l'issue de la période de blocage de cinq ans, consolider des projets à plus long terme, la possibilité d'opter pour le transfert de leur épargne vers un fonds à la gestion plus dynamique.

Au terme des cinq ans, le salarié est averti de la disponibilité de ses avoirs.

Il lui est indiqué les conditions dans lesquelles les demandes de remboursement, partielles ou totales pourront être présentées.

Il lui est également proposé :

- soit de maintenir ses avoirs : ils seront alors transférés avant la fin de la septième année dans un fonds de long terme (FIBTP LT) avec un niveau de risque limité ;
- soit de les arbitrer immédiatement dans un ou plusieurs fonds de la gamme de fonds multi-entreprises à profils de risques définis :

REGARD ÉPARGNE Monétaire : fonds monétaire  
REGARD ÉPARGNE Obligatoire : fonds obligatoire  
REGARD ÉPARGNE Prudent : fonds à dominante obligatoire  
REGARD ÉPARGNE Équilibre : fonds sans dominante  
REGARD ÉPARGNE Dynamique : fonds à dominante actions  
REGARD ÉPARGNE Actions : fonds actions  
REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire : fonds solidaire

1. Date d'entrée en vigueur de la loi n°2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites - Article L. 3323-2 du Code du travail.

2. Entreprises employant habituellement 50 salariés ou plus.

## GESTION FINANCIÈRE DES FONDIS FIBTP

**Les avoirs des fonds de la gamme FIBTP sont principalement investis en produits obligataires avec une diversification mesurée et programmée vers les actions pouvant représenter entre 25 % et 5%, suivant l'horizon de placement et l'échéance du fonds.**

L'année 2018 a été largement dominée par des préoccupations d'ordre politique, dans un environnement macroéconomique toujours favorable. Les Banques Centrales sont également restées au cœur de l'actualité, la Réserve Fédérale Américaine poursuivant son mouvement de sortie de sa politique monétaire ultra accommodante dans un contexte de croissance soutenue et d'accélération de l'inflation, tandis que son homologue Outre Atlantique, la Banque Centrale Européenne, a commencé la réduction de son programme d'assouplissement quantitatif, lequel a totalement pris fin à l'issue du mois de décembre 2018.

Par ailleurs, la volatilité est demeurée forte tant sur les devises que sur le pétrole, le dollar finissant néanmoins le mois d'octobre sur son meilleur niveau depuis la fin 2017, à 1.14 dollar pour un euro après avoir connu en début d'année un nouvel accès de faiblesse qui a vu le billet vert enfoncer brièvement la parité de 1.25 dollars pour un euro en février. Concernant le prix du pétrole qui a frôlé le niveau des 60 \$ le baril début février, la tendance globalement haussière démarrée à l'automne 2017 a ensuite repris après ce point bas en raison du contexte géopolitique et de la discipline de production maintenue jusqu'à présent par les principaux pays producteurs, le prix du baril atteignant son plus haut niveau le 3 octobre, proche des 87 \$. Au cours du dernier trimestre, en raison des craintes de tassement de la croissance mondiale à la suite de la guerre commerciale sino-américaine, les cours du pétrole ont repris le chemin de la baisse. Ainsi fin décembre, les cours se sont établis proche des 53 \$ le baril, leur plus bas niveau annuel.

Sur le plan politique, l'agenda s'est révélé très chargé dès le mois de janvier, avec la fermeture temporaire des administrations de l'État Fédéral américain, le plafond de la dette ayant été atteint mais une fois encore relevé en extremis par le Sénat. En Europe, l'Allemagne est parvenue à relancer les négociations autour d'une grande coalition, ce qui a permis la formation d'un gouvernement à la fin du premier trimestre après six mois d'incertitude politique tandis qu'un accord politique a été trouvé avec la Grèce pour la poursuite du financement de la dette. Les négociations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne concernant les prérequis à l'ouverture de négociations officielles sur le Brexit ont suivi une trajectoire mouvementée, mais ont finalement débouché sur un accord sur les dispositions transitoires. La route reste cependant longue et semée d'embûches pour parvenir à un accord complet de sortie d'ici au 15 décembre (date limite pour une validation par le parlement britannique), le gouvernement de Theresa May étant de plus en plus fragilisé avec la démission des ministres emblématiques du Brexit (David Davis) et des affaires étrangères (Boris Johnson), en désaccord avec les propositions transmises à l'Union européenne. Cette dernière est restée notamment ferme sur les dispositions relatives à la circulation des biens entre les deux Irlande, les britanniques excluant pour leur part toute frontière sur ce territoire. À fin octobre, la question irlandaise demeure la principale dissension entre l'Europe et le Royaume-Uni, et le plus gros risque de voir le Brexit se solder par une sortie de l'Union européenne sans accord.

À partir du mois d'avril, alors les tensions semblaient néanmoins retomber sur un certain nombre de préoccupations politiques, l'imprévisible Président des États-Unis a ravivé le stress sur les marchés en annonçant une large série de mesures protectionnistes, initialement à l'encontre de la Chine mais rapidement étendues à l'ensemble des partenaires commerciaux des États-Unis, notamment l'Europe, le Mexique et le Canada.

En mai et juin, un nouveau front de préoccupations d'ordre politique s'est ouvert au Sud de l'Europe qui a de nouveau dû faire face à une montée des courants populistes avec la formation d'un gouvernement italien codirigé par les partis anti européens de la Ligue du Nord et du Mouvement Cinq Etoiles.

La suite de l'été n'aura apporté aucune accalmie sur le front de la politique internationale. Poursuivant sur sa lancée dans la guerre commerciale qui oppose les États-Unis à la Chine, Donald Trump a annoncé l'imposition de taxes douanières sur une bonne moitié des importations de produits chinois, incluant environ 20% de biens de consommation, tout en menaçant ses autres partenaires commerciaux – dont l'Europe – d'être frappés par des mesures similaires. En Europe, les négociations du Brexit n'ont pas avancé lors du sommet de Salzbourg, où les 27 ont sèchement rejeté le projet « Chequers » présenté par Theresa May, rappelant que le Royaume-Uni devait céder du terrain pour parvenir à un accord, et que les avantages de l'appartenance à l'Union européenne ne relevaient pas d'un choix à la carte.

Enfin, le mois d'octobre a vu un accroissement des tensions en Europe, lié à la transmission par les pays de la zone euro de leur avant-projet de budget 2019 à la Commission européenne. À cette occasion, certains pays dont la France et le Portugal ont vu leurs efforts de réduction des déficits jugés insuffisants par les instances de Bruxelles. Mais c'est surtout l'Italie qui a défrayé la chronique et effrayé les marchés financiers, avec la présentation par le gouvernement de coalition d'un budget totalement hors des clous par rapport aux engagements du précédent gouvernement. Ce projet de budget a fait l'objet d'un rejet de la part de la commission européenne, fait inédit dans l'histoire de la zone euro.

Sur la fin de l'année, l'actualité politique est restée dominée par les tensions commerciales entre les États-Unis et l'ensemble de ses partenaires commerciaux (la Chine en particulier) et les interminables négociations les États membres de l'Union européenne et le Royaume-Uni, en vue de la sortie de ce dernier fin mars 2019.

Concernant l'environnement économique, les indicateurs avancés aux États-Unis comme en Europe se maintiennent à des niveaux élevés tandis qu'en Chine, de nouveaux doutes se font jour sur la croissance. Après une nette accélération en début d'année, pour la première fois depuis sept ans, les indicateurs les plus récents font état d'un début de tassement, probablement lié à la mise en place des surtaxes américaines sur les produits importés de Chine. Aux États-Unis, le marché de l'emploi, florissant depuis plusieurs trimestres, commence à apparaître tendu. Même si l'inflation au niveau mondiale ne montre toujours pas de signe concret d'accélération, des pressions inflationnistes plus fortes qu'anticipées se sont fait jour aux États-Unis dès le mois de février avec une forte augmentation du salaire horaire moyen (+0.3% sur le mois, soit +2.9% en rythme annuel) et la flambée de l'indice des prix (l'inflation se rapprochant désormais de l'objectif de la FED à 2%), confirmant le scénario d'un resserrement plus vigoureux que prévu de la politique monétaire de la FED. En dépit de ce durcissement du ton de la FED, le président de la BCE, Mario Draghi, a déclaré qu'il ne fallait pas s'attendre de sitôt à des relèvements de taux en Europe.

Sur le plan des politiques monétaires, c'est donc encore la Réserve Fédérale américaine qui a dominé l'actualité tout au long de l'année 2018, avec tout d'abord en janvier le remplacement à sa tête de la démocrate Janet Yellen par Jérôme Powell, un républicain déjà membre haut placé de l'Institution qui semble suivre depuis sa nomination une certaine continuité dans la politique monétaire. De fait, lors de sa réunion du 21 mars, le nouveau patron de la

FED a annoncé un resserrement supplémentaire de 25 points de base des taux directeurs, les portant à 1.75% tout en brossant un tableau optimiste de la conjoncture. Compte tenu de l'évolution favorable des données, la Fed a de nouveau remonté ses taux de 25 points à trois reprises, en juin, en septembre puis en décembre, provoquant le mécontentement du Président Trump. Par ailleurs, les prévisions actuelles des membres de la Fed laissent apparaître désormais seulement trois hausses en 2019, une autre en 2020, puis aucune en 2021.

En Europe, la Banque Centrale Européenne doit faire face à un environnement plus complexe, notamment en matière d'inflation. De fait, la croissance des prix en Europe demeure plutôt une source de préoccupation pour la Banque Centrale par sa faiblesse, l'inflation sous-jacente peinant à dépasser le niveau de 1%, bien loin de l'objectif de 2% de l'Institution. Elle a néanmoins fait état de perspectives économiques positives et d'un large consensus sur la nécessité de faire évoluer progressivement sa communication quant à son programme d'assouplissement quantitatif, tout en insistant sur l'importance du maintien des taux directeurs actuels « bien au-delà » de l'horizon fixé pour les achats d'actifs. Concernant ces derniers, qui ont vu par deux fois depuis le début 2018 leur volume mensuel réduit, l'arrêt définitif du programme d'achat a été fixé à la fin du mois de décembre 2018 lors de la réunion du Comité de Politique monétaire du mois de juin.

Enfin en Asie, les actions des Banques Centrales, qui jouent comme en occident un rôle clé dans le pilotage de l'économie, sont de plus en plus scrutées par les observateurs de marchés. Ainsi, la Banque du Japon, dont le gouverneur actuel a été reconduit avec l'appui du gouvernement, a décidé tout au long de l'année de maintenir le cadre actuel de son programme d'assouplissement. Ce choix de la Banque du Japon était largement attendu car l'inflation reste loin de l'objectif de 2% et la politique de détente actuelle ne semble pas avoir d'effets secondaires significatifs.

En Chine, dans un contexte mitigé d'incertitude sur la poursuite de l'amélioration de la croissance (proche de 7% fin 2017), de remontée de l'inflation (passée de 1.5% à 2.9%) et de guerre commerciale avec les États Unis (Donald Trump jouant depuis le mois d'avril la surenchère dans la liste des produits chinois surtaxés), les autorités sont pour l'heure partagées entre le souhait d'éviter tout emballement du crédit et la volonté de soutenir la croissance face à un début de tassement des données les plus récentes. C'est pourquoi la Banque de Chine, après avoir poursuivi en début d'année le relèvement graduel du taux de ses principales opérations, porté à 2.55% fin mars, a procédé depuis le mois de juillet à une détente de fait en réduisant le coût de financement pour les banques et en ajustant à la baisse ses exigences sur les ratios d'équilibre des réserves bancaires.

Dans ce contexte, la gestion des FCPE FIBTP (millésimés et Long terme) s'est caractérisée par :

### Un retour vers le niveau neutre pour la pondération de la part allouée aux actions

En début d'année, la position actions existante dans l'ensemble des fonds FIBTP a été maintenue sur un niveau de surpondération, ce qui représentait à cette date une exposition proche de 22% pour les fonds FIBTP les plus longs (FIBTP 2017 et 2016, contre 15% pour le portefeuille de référence) et 8.21% (contre 5% pour la position neutre) pour le fonds le plus obligataire, le FIBTP LT.

Compte tenu de l'évolution des marchés au tout début de l'année (hausse rapide des actions, le CAC40 ayant atteint les objectifs fixés fin 2017 et baisse des placements obligataires liée à la remontée des taux), cette allocation d'actifs a été modifiée en date du 25 janvier, avec un allègement de la position en actions dans l'ensemble des FCPE dans le but de sécuriser une partie des résultats obtenus par la surpondération de la part des actions sur une période de performance négative des placements obligataires.

De ce fait, le poids des actions dans les FCPE a été ramené sur le niveau neutre, ce qui s'est traduit dans les faits par la vente de 30% environ de la poche actions dans chaque FCPE.

Seul le fonds FIBTL LT, dont le niveau neutre représente une exposition particulièrement faible (5%), a été maintenu sur un niveau de surpondération modérée (7%).

Ces ventes ont été réalisées sur un niveau d'indice Stoxx50 de 7006.07 points (5481.21 points pour l'indice CAC40), soit une performance de +2.10% pour l'indice Stoxx50 dividendes réinvestis, et +3.36% pour le fonds support des actions dans les FCPE, le fonds Regard Actions Développement Durable. Dans chaque fonds, le produit de cette cession a été intégralement réinvesti en placements monétaires.

En l'absence de nouvelle modification de l'allocation d'actifs depuis ces mouvements, et compte tenu d'un comportement des marchés d'actions particulièrement erratique sur cette période – tout particulièrement au cours du dernier trimestre de l'année – le compartiment actions dans les fonds FIBTP se situe toujours fin décembre sur un niveau globalement neutre pour l'ensemble des fonds.

Elle s'établit un peu en-deçà de 15% pour les fonds FIBTP les plus longs (FIBTP 2016 à 2018) contre 15% pour le portefeuille de référence et un peu plus de 7% pour le FIBTP LT, fonds le plus obligataire, contre 5% pour la position neutre.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -12.45% pour l'année 2018, légèrement moins négative que celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) hors dividendes qui s'établit à -13.15%, mais inférieure à celle de l'indice calculé dividendes réinvestis (-10.21%). Le rapport de gestion financière de ce fonds est décrit en page 71.

### Une gestion obligataire prudente et diversifiée

L'exposition globale au risque de taux présente depuis maintenant plusieurs exercices une sensibilité inférieure pour chaque fonds à celle de l'indice de référence (selon l'échéance des fonds, la référence obligataire est un indice 1/3 ans, 3/5 ans ou 5/7 ans), cette sous-sensibilisation étant réalisée au moyen de la constitution d'une poche de produits monétaires et/ou d'obligations de maturité 1/3 ans en complément du fonds obligataire Regard correspondant à l'indice de référence. A la fin de l'année 2017, les fonds présentaient un niveau important de sous-sensibilisation dans les FCPE les plus longs pour tenir compte d'un début du processus de remontée des taux d'intérêt, lié notamment à la normalisation de la politique monétaire de la Réserve Fédérale Américaine. Au début de l'année 2018, les fonds sont donc restés positionnés sur ce même niveau de nette sous-sensibilisation qu'à fin de 2017. Dans les fonds obligataires Regard sous-jacents, la sensibilité a été positionnée en début d'année sur un niveau globalement neutre sur l'ensemble des maturités.

Par ailleurs, deux fonds FIBTP ont, comme chaque année, changé d'horizon de gestion (avec un niveau de risque inférieur) : il s'agit des fonds FIBTP 2013 et FIBTP 2015 dont la structure de l'actif a été alignée le 3 janvier 2018 sur celle des fonds FIBTP 2012 et FIBTP 2014 respectivement, ce qui a conduit notamment à alléger significativement la part des actions sur ces deux fonds et à réduire la maturité des placements obligataires.

L'exposition sur les obligations convertibles a été conservée pour un poids de 6% environ de l'actif de chaque fonds (sauf le fonds FIBTP Long Terme qui n'a qu'une exposition marginale à ce type de produits, la quasi-totalité de la faible part réservée aux placements non obligataires étant investie en actions), en utilisant les supports Regard Convertible, Ecofi Convertibles Euro et CPR Convexité.

L'exposition sur les obligations du secteur privé correspondant à la partie médiane de la courbe (2014 et 2015) modérément au-dessous de la sensibilité de l'indice de référence 3/5 ans a été conservée à hauteur de 8,5% environ de l'actif en utilisant comme support le FCP Regard Obligations Privées ISR, correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Au cours du mois d'avril, pour prendre acte dans la gestion de la dégradation constatée du profil de rendement/risque de cette classe d'actif, la pondération de ce compartiment dans les FCPE a été abaissée en procédant à des ventes du fonds Regard Obligations Privées ISR pour faire face aux demandes de rachats, qui ont été conséquentes au cours de ce mois.

Concernant la partie obligataire des fonds, l'augmentation de la part des placements monétaires dans les fonds FIBTP suite à la vente des actions fin janvier et le recours majoritaire à la vente de produits obligataires pour faire face aux demandes de rachats dans les fonds (en particulier les obligations de type crédit dont le poids dans l'allocation d'actif a volontairement été abaissé compte tenu de perspectives peu attrayantes sur ce compartiment) se sont traduits par une légère accentuation de la position de sous sensibilité des fonds FIBTP les plus longs, déjà fortement sous sensibilisés par rapport à leur indice de référence. En effet, le fonds FIBTP le plus court (FIBTP 2013), exposé sur une partie beaucoup plus stable et naturellement peu sensible de la courbe, est resté positionné légèrement au-dessus de la sensibilité de l'indice de référence 1/3 ans, et ceux correspondant à la partie médiane de la courbe (2014 et 2015) modérément au-dessous de la sensibilité de l'indice de référence 3/5 ans.

#### De ce fait :

La sensibilité des fonds FIBTP les plus longs s'établit entre 4.10 et 4.56 (contre 5.57 pour l'indice de référence BoFa 5/7ans), les fonds FIBTP intermédiaires (FIBTP 2014 et 2015) sont positionnés à 3.30 contre 3.76 pour la référence BoFa 3/5 ans et le fonds le plus court, FIBTP 2013, à 2.05 contre 1.87 pour sa référence l'BoFa 1/3 ans.

La partie obligataire des FCPE est gérée au travers d'une gamme de fonds adaptés aux différents horizons de gestion. Sur les emprunts État de la zone euro, les supports sont les fonds :

Regard Obligations Long Terme pour les emprunts de maturité longue (5/7 ans), correspondant à la gestion obligataire des FIBTP dont l'horizon de gestion est le plus long ;  
Regard Obligations pour les FIBTP ayant un horizon de gestion moyen terme (3/5 ans) ;  
Regard Obligations Court Terme pour les obligations de maturité courte (1/3 ans) utilisées pour les FIBTP les plus courts.  
Pour la gestion de type « crédit », le seul support utilisé est le fonds Regard Obligations Privées ISR qui comporte des obligations du secteur privé de maturité moyenne (3/5 ans).

En 2018, les performances de ces supports sont respectivement de +0.21 %, +0.11 %, -0.15 % et -0.70 %, contre +0.14 %, +0.14 %, -0.07 % et -0.65 % pour les indices de référence correspondants. Les rapports de gestion financière de ces fonds sont décrits en pages 56 à 65.

## POLITIQUE FINANCIÈRE EN 2018

ACCORD PROFESSIONNEL	FCPE	ALLOCATION D'ACTIFS	INDICE DE RÉFÉRENCE*	SENSIBILITÉ MAXIMUM
RSP versée en 2018 et autres sources d'alimentation	FIBTP 2018	75% minimum de produits de taux (dont maximum 10% d'obligations convertibles) et entre 5% minimum et 25% maximum d'actions	85% BofA ML 5/7 ans 15% Stoxx Europe 50	7
RSP versée en 2017 et autres sources d'alimentation	FIBTP 2017			
RSP versée en 2016	FIBTP 2016			
RSP versée en 2015	FIBTP 2015	80% minimum de produits de taux (dont maximum 10% d'obligations convertibles) et 20% maximum d'actions	90% BofA ML 3/5 ans 10% Stoxx Europe 50	5
RSP versée en 2014	FIBTP 2014			
RSP versée en 2013	FIBTP 2013	90% minimum de produits de taux (dont maximum 10% d'obligations convertibles) et 10% maximum d'actions	95% BofA ML 1/3 ans 5% Stoxx Europe 50	3
RSP > 6 ans	FIBTP LT	90% minimum de produits de taux (dont maximum 10% d'obligations convertibles) et 10% maximum d'actions	95% BofA ML 5/7 ans 5% Stoxx Europe 50	7

\* Dividende réinvesti.

### ■ Type de placements, orientations générales

**Trésorerie :** supports monétaires  
**Obligations :** 2/3 minimum emprunts d'État de la zone euro ou équivalent - 1/3 maximum obligations du secteur privé  
**Actions :** sociétés européennes répondant à des critères socialement responsables  
**Futures :** vente de contrats uniquement dans une optique de protection du portefeuille  
**Options :** achat d'options de vente en protection du portefeuille et/ou vente d'options d'achat sur titres en portefeuille

Conformément aux exigences de l'article D. 533-16-1, 3° du code monétaire et financier, nous vous précisons que les FCPE de la gamme FIBTP ne prennent pas en compte simultanément les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

### ■ Information réglementaires

**Changements substantiels au cours de l'exercice :**  
Néant.

#### Frais d'intermédiation :

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.probtppfinance.com](http://www.probtppfinance.com).

#### Méthode de calcul du risque global :

À compter du 01/01/2015, le risque global est calculé selon une méthode de VaR Monte Carlo relative, avec un seuil de confiance de 95% sur 20 jours.

#### Niveaux de VaR des fonds :

VaR relatives : VaR à 95% à 1 mois  
Méthode de Monte Carlo par génération de nombres pseudo-aléatoires (séquences de halton)

#### Matrice variance-covariance calculée sur des historiques de 3 mois glissant

	VaR minimum	VaR Maximum	VaR moyenne
<b>FIBTP 2013</b>	-0,256%	-1,022%	-0,512%
<b>FIBTP 2014</b>	-0,105%	-0,537%	-0,298%
<b>FIBTP 2015</b>	-0,323%	-0,720%	-0,486%
<b>FIBTP 2016</b>	-0,222%	-0,656%	-0,420%
<b>FIBTP 2017</b>	-0,232%	-0,660%	-0,427%
<b>FIBTP 2018</b>	-0,388%	-0,658%	-0,512%
<b>FIBTP Long Terme</b>	-0,147%	-0,470%	-0,266%

## Informations relatives au portefeuille de référence

<b>FIBTP 2018</b>	ML BofA 5-7 Y	85%
	Stoxx Europe 50	15%
<b>FIBTP 2017</b>	ML BofA 5-7 Y	85%
	Stoxx Europe 50	15%
<b>FIBTP 2016</b>	ML BofA 5-7 Y	85%
	Stoxx Europe 50	15%
<b>FIBTP 2015</b>	ML BofA 3-5 Y	90%
	Stoxx Europe 50	10%
<b>FIBTP 2014</b>	ML BofA 3-5 Y	90%
	Stoxx Europe 50	10%
<b>FIBTP 2013</b>	ML BofA 1-3 Y	95%
	Stoxx Europe 50	5%
<b>FIBTP Long Terme</b>	ML BofA 5-7 Y	95%
	Stoxx Europe 50	5%

### Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds. Le dispositif mis en place cherche à s'assurer de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers

d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

### Gestion des risques :

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Effet de levier : Néant.

### Montant des honoraires des commissaires aux comptes sur l'exercice 2018

<b>FIBTP 2018</b>	3 756 euros
<b>FIBTP 2017</b>	3 756 euros
<b>FIBTP 2016</b>	3 756 euros
<b>FIBTP 2015</b>	3 756 euros
<b>FIBTP 2014</b>	3 756 euros
<b>FIBTP 2013</b>	3 756 euros
<b>FIBTP Long Terme</b>	3 756 euros

## Information sur les rémunérations de la société de gestion de portefeuille

### Principes généraux de la politique de rémunération

Conformément à la Directive AIFM, PRO BTP FINANCE applique une politique de rémunération des collaborateurs dont les principes ont été établis de :

- la position AMF n°2013-11 « Politique de rémunérations applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatif »,
- le guide AMF relatif aux politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissements alternatifs,
- l'ensemble des orientations émises par l'ESMA relatives aux politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ESMA/2013/232).

Le personnel de PRO BTP FINANCE n'est pas salarié de la société de gestion : il est salarié de l'Association de Moyens PRO BTP puis mis à disposition de PRO BTP FINANCE dans le cadre d'une convention de mise à disposition à but non lucratif. Ce mode d'organisation est celui appliqué de façon habituelle au sein du groupe PRO BTP. Dans ce cadre, les rémunérations sont définies selon les principes de l'Association de Moyens PRO BTP.

Conformément aux dispositions de la directive AIFM, la politique de rémunération de PRO BTP FINANCE a pour objectifs :

- d'être en lien avec la richesse créée par l'entreprise sur le long terme, et permet un alignement entre l'intérêt de l'entreprise et celui des investisseurs et des salariés,
- d'être compatible avec une gestion saine et efficace des risques.

### La politique appliquée par PRO BTP FINANCE :

- est cohérente avec une gestion efficace de ses risques et n'encourage pas une prise de risque excessive.
- vise à assurer une cohérence entre les comportements des collaborateurs et les objectifs à long terme de PRO BTP FINANCE et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables par l'entreprise.
- est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts des FIA gérés, et ne favorise pas les conflits d'intérêts.

La rémunération globale est composée d'une partie fixe et d'une partie variable. La part variable est octroyée sur la base de critères de performance usuels, les résultats collectifs étant prépondérants.

Compte tenu des effectifs, la règle de proportionnalité est appliquée. Les informations quantitatives portent sur le périmètre de l'ensemble de la société de gestion et ne se limitent pas aux preneurs de risques.

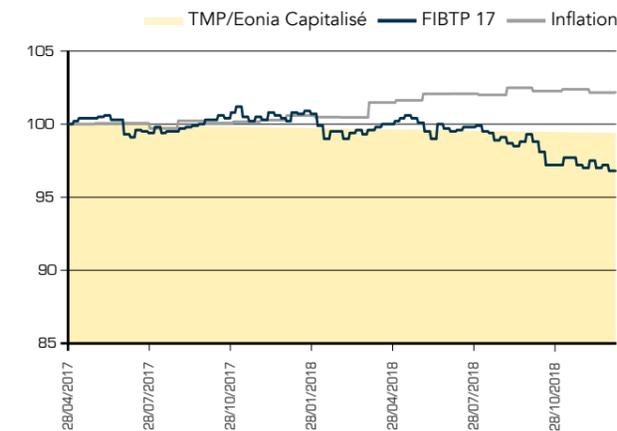
Pour les 36 collaborateurs, présents au 31/12/2018 (38 fin 2017), le montant total des rémunérations fixes versé par la société de gestion au titre de 2018 s'élève à 3 130 000 EUR, la part variable étant inférieure à 10%.

## PERFORMANCES FINANCIÈRES

### Sources : PRO BTP FINANCE, L'INSEE et EUROPERFORMANCE

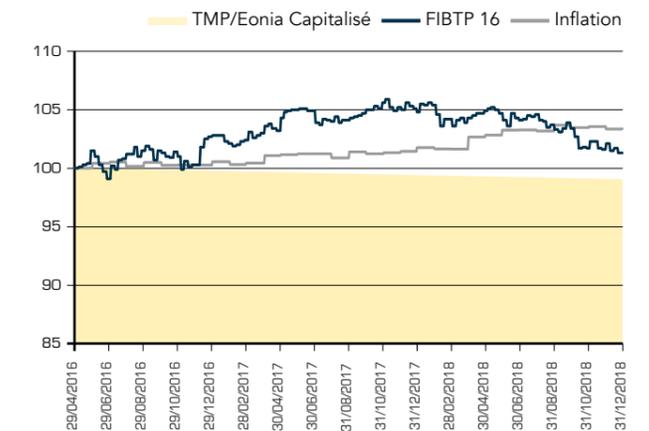
**FIBTP 2017** : VL = 9,68 €

Évolution du 28/04/2017 au 31/12/2018



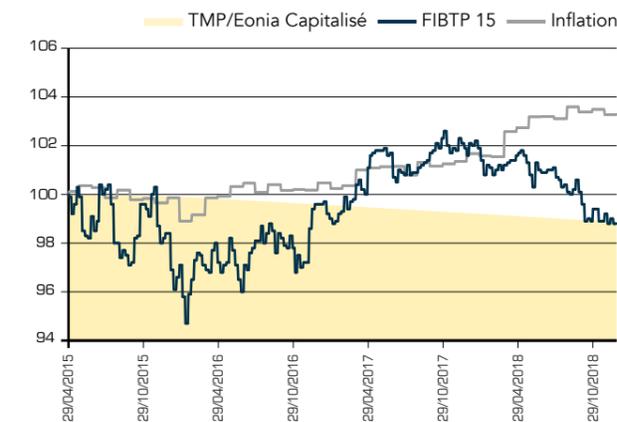
**FIBTP 2016** : VL = 10,13 €

Évolution du 29/04/2016 au 31/12/2018



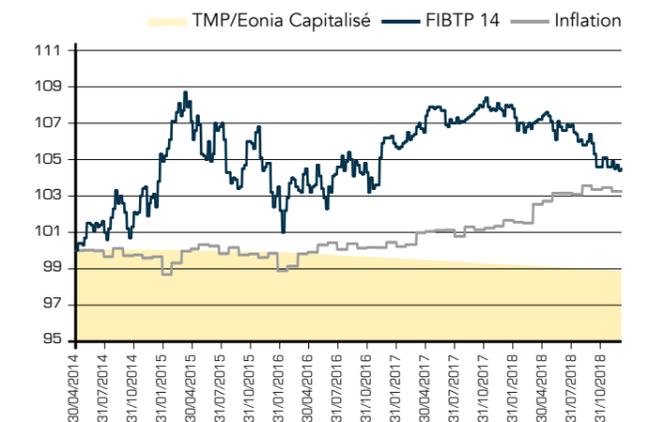
**FIBTP 2015** : VL = 9,88 €

Évolution du 29/04/2015 au 31/12/2018



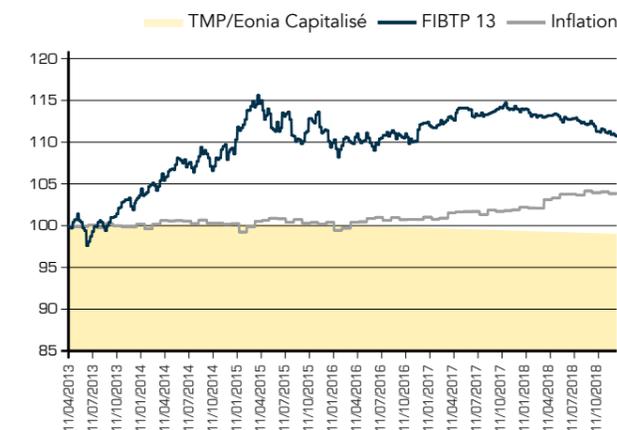
**FIBTP 2014** : VL = 10,45 €

Évolution du 02/05/2014 au 31/12/2018



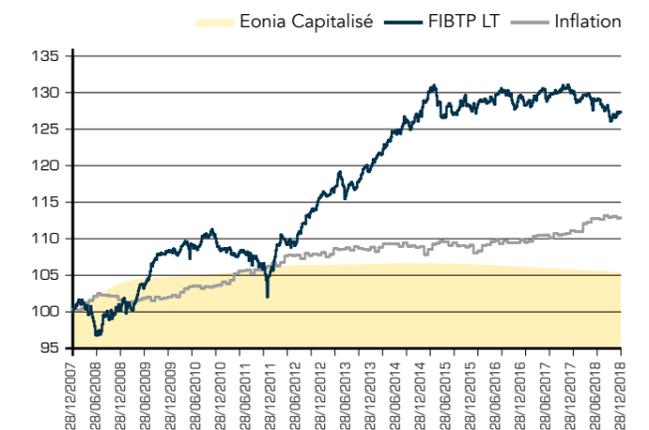
**FIBTP 2013** : VL = 11,08 €

Évolution du 11/04/2013 au 31/12/2018



**FIBTP LT** : VL = 18,61 €

Évolution du 28/12/2007 au 31/12/2018



NB : les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Conformément aux exigences réglementaires en vigueur, et notamment à l'article 314-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le FCPE FIBTP 2018 ayant moins de 12 mois complets d'existence, nous ne pouvons communiquer sur ses performances au 31/12/2018.

## FIBTP 2018

(Réserves de participation de l'année 2017 réparties en 2018)  
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

**L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.**

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2021 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2021 à, au plus tard, la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2023 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2023 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles. À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2020 : 85% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) coupon net réinvesti et 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- les 2 années suivantes, du 1<sup>er</sup> jour de Bourse de l'année 2021 au dernier jour de Bourse de l'année 2022 : 90% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EG02 index) coupon net réinvesti 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- du 1<sup>er</sup> jour de Bourse de l'année 2023 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (code Bloomberg EG01 index) coupon net réinvesti et 5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

### Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	85%
Actions européennes	15%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 75%
Actions	maximum 25%

### Politique d'investissement

Depuis le 4 mai 2018, date de la première souscription, la gestion du FIBTP 2018 s'est caractérisée par :

#### - une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP 2018, la sensibilité a été dès la création du fonds positionnée sur un niveau sensiblement inférieur à celui de l'indice de référence, à 3.54 pour une sensibilité de l'indice BofA

5/7 ans à 5.52, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone euro, présentant un risque significatif de remontée en liaison avec le début du resserrement monétaire de la Réserve Fédérale américaine. D'autre part, la diversification sur les obligations Convertibles, à hauteur de 5.5% environ de l'actif ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été mise en place dès la création du fonds FIBTP 2018. Mais compte tenu de la faible taille de l'actif du fonds, seul le fonds Regard Convertibles a été utilisé comme support pour la gestion des obligations Convertibles.

Pour les obligations du secteur privé (7.30% de l'actif fin 2018), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Enfin, l'exposition globale au risque de taux est restée tout au long de l'année sur un niveau de sensibilité largement inférieure à celle de l'indice de référence BofA 5/7 ans, cette sous-sensibilisation étant réalisée à la fois par le biais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans). Cette position a été conservée sans changement significatif depuis la création du fonds jusqu'à la fin de l'année, les différentes étapes de resserrement opérées par la banque centrale américaine ainsi que la réduction progressive du programme d'achats quantitatifs de la BCE, avec un arrêt définitif prévu pour la fin décembre 2018, accroissant la probabilité d'une hausse des taux d'intérêt en Europe.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2018 la sensibilité du fonds FIBTP 2018 s'établit à 4.13 contre 5.57 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 11.86% de l'actif du fonds.

#### - une pondération neutre de la part actions

Lors de sa création intervenue début mai 2018, l'exposition actions du fonds FIBTP 2018 a été initiée sur les niveaux d'investissements qui prévalaient au sein des FIBTP 2016 et 2017 à cette date soit environ 15% du portefeuille (équivalent à la position neutre qui est de 15% pour ces fonds). Cette pondération neutre du compartiment actions a été maintenue jusqu'à la fin de l'année.

Au cours de cette période, les marchés d'actions ont connu un parcours extrêmement difficile, après un début d'année déjà bien mouvementé, signant au terme de l'année l'un des pires millésimes boursiers qu'aient connus les marchés d'actions depuis la crise financière déclenchée par la faillite de Lehman Brothers en 2008. Après la forte baisse du premier trimestre, la tentative de rebond initiée en avril s'est brutalement interrompue dès le 22 mai, avec l'annonce de l'instauration des premières surtaxes douanières sur l'aluminium et l'acier aux États-Unis et l'aggravation de la crise politique en Italie. Entre le 22 mai et le 27 juin, les actions européennes ont cédé environ 4%, la chute étant sensiblement plus violente sur certains secteurs, notamment les produits de base et les valeurs financières. Au cours du mois de juillet, les publications de résultats du deuxième trimestre, de bonne qualité, ainsi que les espoirs d'ouverture de négociations entre les États-Unis et leurs principaux partenaires commerciaux ont permis aux actions européennes de regagner le terrain perdu au cours de la baisse précédente, l'indice Stoxx50 de principales sociétés européennes affichant une progression de l'ordre de 2% fin juillet. Après cette brève embellie, les marchés d'actions sont depuis le mois d'août ballottés entre le désordre politique en Europe, la croisade du Président des États-Unis contre l'ensemble des partenaires commerciaux de son pays, un début de crise sur les devises des marchés émergents déclenchée par l'effondrement de la livre turque et néanmoins un contexte macroéconomique somme toute bien orienté. Ils ont donc repris en septembre le chemin de la hausse après un mois d'août particulièrement dévastateur pour les places européennes dans leur ensemble (-3.88%). La première semaine du mois a néanmoins été difficile avec une recrudescence des tensions commerciales internationales. Ainsi, l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes a abandonné plus de 2% en quelques séances, avant d'amorcer une remontée tout aussi rapide avec des espoirs de

## FIBTP 2018

nouvelles mesures fiscales aux États-Unis et des prises de rendez-vous entre les responsables américains et chinois pour entamer un nouveau cycle de négociations. La rechute est cependant intervenue dès le début du mois d'octobre, avec un cocktail détonnant de mauvaises nouvelles : la saison de publication des résultats s'est révélée plus que mitigée et elle est intervenue dans un climat tendu en Europe, avec l'intensification de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine (les négociations du mois de septembre ayant échoué à trouver un terrain d'entente), la crise budgétaire italienne (avec un projet de budget inacceptable par Bruxelles) et le Brexit (dans l'impasse). La révision en baisse de la croissance mondiale par le FMI a servi de détonateur pour une nouvelle phase de baisse sur les marchés d'actions. En fin de mois, l'indice Stoxx50 affiche ainsi un recul de près de 4%, portant la baisse annuelle au-delà des 7%.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 14.25% pour le fonds FIBTP 2018 contre 15% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -12.45% pour l'année 2018, légèrement moins négative que celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) hors dividendes qui

Composition des avoirs depuis 5 ans	29/06/2018	28/09/2018	31/12/2018
Fcp ou sicav obligataires	73,59%	72,49%	73,89%
Trésorerie court terme	10,91%	11,51%	11,86%
<b>TOTAL PRODUITS DE TAUX</b>	<b>84,50%</b>	<b>84,00%</b>	<b>85,75%</b>
Fcp ou sicav actions zone Euro			
Fcp ou sicav actions zone Europe	15,50%	16,00%	14,25%
Fcp ou sicav actions internationales			
<b>TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS</b>	<b>15,50%</b>	<b>16,00%</b>	<b>14,25%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>
ACTIF NET	2 726 006,58	3 088 822,32	3 082 389,41
Valeur de la part	9,92	9,85	9,66
Évolution de la part depuis l'origine	-0,80%	-1,50%	-3,40%
Évolution de la part en 2018	-0,80%	-1,50%	-3,40%
Évolution de la part depuis le 29/06/2018	-	-0,71%	-2,62%
Nombre de parts	274 719,9297	313 484,9135	319 175,8517
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,01	-0,03	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes*		0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,01	-0,03	-0,06

\* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

### Évolution de FIBTP 2018 en 2018

Conformément aux exigences réglementaires en vigueur, et notamment à l'article 314-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le FCPE FIBTP 2018 ayant moins de 12 mois complets d'existence, nous ne pouvons communiquer sur ses performances au 31/12/2018.

### Souscriptions rachats

Mis en place au début de l'année 2018 pour collecter principalement les réserves de participation dégagées par les entreprises au cours de l'exercice précédent, le FIBTP 2018 avait fin décembre, enregistré des versements en augmentation de 24% par rapport à ceux reçus l'année précédente par le FIBTP 2017. Le fonds comptait à la même période 7 716 porteurs.

La valorisation des avoirs se monte en fin d'année à 3,1 M€ pour un total de 319 175 parts.

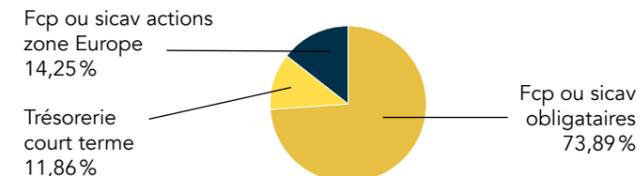
Le nombre de porteurs de parts s'élève à 8 007.

s'établit à -13.15%, mais inférieure à celle de l'indice calculé dividendes réinvestis (-10.21%). Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.19% TTC de l'actif net sur la période.

### Évolution de la valeur de la part

Au cours des huit premiers mois d'existence du fonds, la valeur de part est passée de 10 euros à 9.66 euros.

### Composition de l'actif net



### Valeur liquidative en euros

Date	Euros
25/05/2018	9,97
29/06/2018	9,92
27/07/2018	9,97
31/08/2018	9,84
28/09/2018	9,85
26/10/2018	9,69
30/11/2018	9,72
31/12/2018	9,66

### Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
29/06/2018	9,92
28/09/2018	9,85
31/12/2018	9,66

## FIBTP 2018

### Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

<b>Frais de fonctionnement et de gestion</b>	<b>1,07 %</b>
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds</b>	<b>0,07 %</b>
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
<b>Autres frais facturés au FCPE</b>	<b>0,00 %</b>
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
<b>Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos</b>	<b>1,14 %</b>
<b>Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos</b>	<b>0,59 %</b>

### Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2018
Titre OPC/FIA	100,05%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,09%
DISPONIBILITÉS	0,04%
<b>TOTAL ACTIF NET</b> en milliers d'euros	<b>3 082</b>

### Documents comptables

#### BILAN

Actif	Exercice 31/12/2018
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF	
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	3 083 958,34
CRÉANCES	
COMPTES FINANCIERS	
Liquidités	1 244,37
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>3 085 202,71</b>

#### HORS-BILAN : NÉANT

#### VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

#### VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,04

#### VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,04

#### VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2018, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

### Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Passif	Exercice 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES	
Capital	3 103 711,11
Plus ou moins-values nettes de l'exercice <sup>(a,b)</sup>	-6,84
Résultat	-21 314,86
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 082 389,41</b>
(montant représentatif de l'actif net)	
DETTES	2 813,30
Comptes financiers	
Concours bancaires courants	
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3 085 202,71</b>

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	31/12/2018
Produits sur opérations financières	
Charges sur opérations financières	44,93
Résultats sur opérations financières	-44,93
Frais de gestion et dotation aux amortissements	18 999,47
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-19 044,40</b>
Régularisation des revenus de l'exercice	-2 270,46
<b>RÉSULTAT</b>	<b>-21 314,86</b>

## FIBTP 2018

### Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 50.

Évolution de l'actif net	31/12/2018	Créances et dettes	31/12/2018
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>		CRÉANCES	
<b>Souscriptions dont :</b>	3 300 075,60	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation		Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise	1 569 021,01	DETTES	
- versements volontaires des salariés	1 462 636,77	Frais de gestion	2 813,30
- abondements de l'entreprise	266 591,71	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	15 914,49	<b>Total des dettes</b>	<b>2 813,30</b>
<b>Rachats</b>	-117 994,16		
<b>Transferts</b>			
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	1 826,11		
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			
<b>Plus-values réalisées sur titres</b>		<b>Compléments d'information</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>Moins-values réalisées sur titres</b>	-6,84	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
<b>Frais de transaction</b>		Nombre de parts émises	331 111,6096
<b>Variations de la différence d'estimation des titres</b>	-80 640,79	Valeur de parts émises	3 300 075,60
<b>Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation</b>	-19 044,40	Nombre de parts rachetées	11 935,7579
<b>Autres éléments*</b>		Valeur de parts rachetées	117 994,16
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>3 082 389,41</b>	Commissions de souscription et/ou de rachat	
		Commissions de souscriptions perçues	15 914,49
		Commissions de souscriptions rétrocédées	15 914,49
		Frais de gestion	1,07%
		Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaires(s) financiers(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	3 083 958,34
		Rétrocession de frais de gestion	

\* résultats de fusion

Affectation du résultat	31/12/2018
SOMME RESTANT À AFFECTER	
Résultat	-21 314,86
AFFECTATION	
Capitalisation	-21 314,86
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution	

#### Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2018 au cours du dernier exercice

	Exercice 2018
Actif net	3 082 389,41 €
Nombre de parts	319 175,8517
Valeur liquidative unitaire	9,66 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00

\* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupées dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2018	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2018	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Dev Durable FCP	439 292,70	2 113	14,25%
Regard Monétaire FCP	367 115,53	32,00	11,91%
Regard Obligations Privées FCP	224 889,21	1 701	7,30%
Regard Obligations Long Terme FCP	1 622 186,08	9 293	52,63%
Regard Obligations Court Terme FCP	240 735,20	1 808	7,81%
Regard Convertible FCP	189 739,62	21	6,16%
<b>TOTAL TITRE OPC</b>	<b>3 083 958,34</b>		<b>100,05%</b>
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-2 813,30		-0,09%
Disponibilités	1 244,37		0,04%
<b>TOTAL ACTIF NET</b>	<b>3 082 389,41</b>		<b>100,00%</b>

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :  
REGARD BTP-  
Immeuble le Sari  
1 bd du Levant  
93160 NOISY-LE-GRAND  
Tél. 01 49 14 12 12

## FIBTP 2017

(Réserves de participation de l'année 2016 réparties en 2017)  
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

**Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).**

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2020 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2020 à, au plus tard, la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2022 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2022 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2019 : 85% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) coupon net réinvesti et 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- les 2 années suivantes, du 1<sup>er</sup> jour de Bourse de l'année 2020 au dernier jour de Bourse de l'année 2021 : 90% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EG02 index) coupon net réinvesti et 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- du 1<sup>er</sup> jour de Bourse de l'année 2022 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (code Bloomberg EG01 index) coupon net réinvesti et 5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

### Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	85%
Actions européennes	15%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 75%
Actions	maximum 25%

### Politique d'investissement

Au cours de l'année 2018, la gestion du FIBTP 2017 s'est caractérisée par :

#### - une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP 2017 la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau sensiblement inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.08 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.41, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone euro, présentant un risque significatif de remontée en liaison avec le début du resserrement monétaire de la Réserve Fédérale américaine. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2018. Les obligations convertibles, qui représentent 6.15% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles. Pour les obligations du secteur privé (7.38% de l'actif fin 2018), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Cette position de sous sensibilité a été accentuée entre mars et mai 2018, le principal fonds support des obligations d'état, Regard Obligations Long Terme, ayant vu sa sensibilité significativement abaissée par rapport à celle de son indice de référence à la suite de la forte remontée des taux européens constatée en janvier et février. Au cours du second semestre, la sensibilité des fonds supports ayant été ramenée au niveau de celle des indices de référence, la position de sous sensibilité est revenue sur un niveau comparable au positionnement du début de l'année, les différentes étapes de resserrement opérées par la banque centrale américaine ainsi que la réduction progressive du programme d'achats quantitatifs de la BCE, avec un arrêt définitif prévu pour la fin décembre 2018, laissant toujours entrevoir la probabilité d'une hausse des taux d'intérêt en Europe.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2018 la sensibilité du fonds FIBTP 2017 s'établit à 4.10 contre 5.57 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 12.28% de l'actif du fonds.

#### - une pondération neutre de la part actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds FIBTP 2017 avait été maintenue sur un niveau de surpondération, ce qui représentait à cette date une exposition proche de 22% (contre 15% pour la position neutre). Compte tenu de l'évolution des marchés au tout début de l'année (hausse rapide des actions, le CAC40 ayant atteint les objectifs fixés fin 2017, cette allocation d'actifs a été modifiée en date du 25 janvier, avec un allègement de la position en actions dans le but de sécuriser une partie des résultats obtenus par la surpondération des actions sur une période de performance négative des placements obligataires. De ce fait, le poids des actions dans le FIBTP 2017 a été ramené sur le niveau neutre, ce qui s'est traduit dans les faits par la vente de 30% environ de la poche actions, le produit de cette cession ayant été intégralement réinvesti en placements monétaires. Ce positionnement neutre des actions a été conservé sans changement jusqu'à la fin de l'année, qui s'avère à son terme l'un des pires millésimes boursiers qu'aient connus les marchés d'actions depuis la crise financière déclenchée par la faillite de Lehman Brothers en 2008. En effet, à partir des derniers jours de janvier, la persistance des pressions inflationnistes aux États-Unis, combinées à des risques politiques en Europe et géopolitiques entre les États-Unis et la Chine, ont eu raison de ce bel accès d'optimisme et les bourses mondiales ont dû faire face à une vague de prises de bénéfices qui ont effacé et bien au-delà la performance des premières semaines de l'année, les valeurs européennes corrigeant de près de 7% en dix séances presque consécutives de baisse des indices début février. Sur la fin du trimestre, les chiffres européens sous les attentes et l'impact du renforcement de l'euro sur les perspectives de croissance ont accentué ce mouvement en mars, et les marchés d'actions mondiaux ont connu un deuxième mois consécutif de forte baisse. Ce n'est qu'à partir du mois d'avril que cette spirale baissière a pu s'interrompre, grâce à une bonne saison de publication des résultats des entreprises, le mouvement étant également soutenu par la remontée du cours du dollar et des prix du pétrole et des matières premières. Cette période de rebond s'est

## FIBTP 2017

brutalement interrompue dès le 22 mai, avec l'annonce de l'instauration des premières surtaxes douanières sur l'aluminium et l'acier aux États-Unis et l'aggravation de la crise politique en Italie. Entre le 22 mai et le 27 juin, les actions européennes ont cédé environ 4%, la chute étant sensiblement plus violente sur certains secteurs, notamment les produits de base et les valeurs financières. Au cours du mois de juillet, les publications de résultats de négociations entre les États-Unis et leur principaux partenaires commerciaux ont permis aux actions européennes de regagner le terrain perdu au cours de la baisse précédente, l'indice Stoxx50 de principales sociétés européennes affichant une progression de l'ordre de 2% fin juillet. Après cette brève embellie, les marchés d'actions sont depuis le mois d'août ballottés entre le désordre politique en Europe, la croisade du Président des États-Unis contre l'ensemble des partenaires commerciaux de son pays, un début de crise sur les devises des marchés émergents déclenchée par l'effondrement de la livre turque et néanmoins un contexte macroéconomique somme toute bien orienté. Ils ont donc repris en septembre le chemin de la hausse après un mois d'août particulièrement dévastateur pour les places européennes dans leur ensemble (-3.88%). La première semaine du mois a néanmoins été difficile avec une recrudescence des tensions commerciales internationales. Ainsi, l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes a abandonné plus de 2% en quelques séances, avant d'amorcer une remontée tout aussi rapide avec des espoirs de nouvelles mesures fiscales aux États-Unis et des prises de rendez-vous entre les responsables américains et chinois pour entamer un nouveau cycle de négociations. La rechute est cependant intervenue dès le début du mois d'octobre, avec un cocktail détonnant de mauvaises nouvelles : la saison de publication des résultats s'est révélée plus que mitigée et elle est intervenue dans un climat tendu en Europe, avec l'intensification de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine (les négociations du mois de septembre ayant échoué à trouver un terrain d'entente), la crise budgétaire italienne (avec un projet de budget inacceptable par Bruxelles) et le Brexit (dans l'impasse). La révision en baisse de la croissance mondiale par le FMI a servi de détonateur pour une nouvelle phase de baisse sur les marchés d'actions. En fin de mois, l'indice Stoxx50 affiche ainsi un recul de près de 4%, portant la baisse annuelle au-delà des 7%. À fin décembre, l'exposition actions atteint 14.36% pour le fonds FIBTP 2017 contre 15% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -12.45% pour l'année 2018, légèrement moins négative que celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) hors dividendes qui s'établit à -13.15%, mais inférieure à celle de l'indice calculé dividendes réinvestis (-10.21%). Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des

Composition des avoirs depuis 5 ans	29/12/2017	29/03/2018	29/06/2018	28/09/2018	31/12/2018
Fcp ou sicav obligataires	71,24%	71,92%	71,68%	71,65%	73,36%
Trésorerie court terme	7,12%	13,32%	13,03%	12,44%	12,28%
<b>TOTAL PRODUITS DE TAUX</b>	<b>78,36%</b>	<b>85,23%</b>	<b>84,71%</b>	<b>84,09%</b>	<b>85,64%</b>
Fcp ou sicav actions zone Euro					
Fcp ou sicav actions zone Europe	21,64%	14,77%	15,29%	15,91%	14,36%
Fcp ou sicav actions internationales					
<b>TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉES</b>	<b>21,64%</b>	<b>14,77%</b>	<b>15,29%</b>	<b>15,91%</b>	<b>14,36%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>
ACTIF NET	2 545 246,60	2 666 271,41	2 807 067,20	2 722 492,72	2 643 046,34
Valeur de la part	10,02	9,96	9,95	9,88	9,68
Évolution de la part depuis l'origine	0,20%	-0,40%	-0,50%	-1,20%	-3,20%
Évolution de la part en 2018	-	-0,60%	-0,70%	-1,40%	-3,39%
Évolution de la part depuis le 29/12/2017	-	-0,60%	-0,70%	-1,40%	-3,39%
Nombre de parts	254 133,7906	267 685,3920	282 141,3158	275 555,1581	272 958,4596
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,06	-0,02	-0,05	-0,08	-0,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes*	0,00	0,03	0,03	0,03	0,03
Capitalisation unitaire	-0,06	0,01	-0,02	-0,05	-0,07

\* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.19% TTC de l'actif net sur la période.

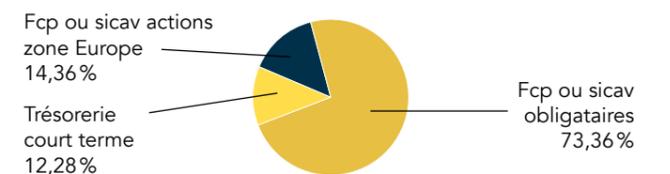
### Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 10.02 à 9.68 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de -3.39%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à -1.36%. Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est néanmoins inférieure à celle de l'indice de référence. En effet, le gain engrangé en janvier sur la vente de la surpondération des actions après un début d'année en forte hausse n'a pas suffi à compenser l'impact négatif de la forte sous-exposition en termes de sensibilité sur la partie obligataire, les taux ayant contre toute attente fortement rebaisés en fin d'année en parallèle avec la hausse de l'aversion au risque. Ainsi les emprunts d'état affichent sur l'ensemble de l'année une performance certes modeste mais positive. Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé et en obligations convertibles a pesé cette année sur la performance relative du fonds, les deux compartiments se comparant très défavorablement à celui des emprunts d'état de maturité 5/7 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP 2017. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) recule de 0.65%, et celui des obligations convertibles s'inscrit en baisse de 5.18% quand l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans progresse de 0.14%.

Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est neutre à légèrement positive pour les fonds support obligataires état et crédit, dont les performances sont globalement en ligne avec celles de leurs indices de référence respectifs.

Elle est en revanche négative pour les actions (224 points de base en-deçà de l'indice de référence Stoxx50) et les obligations convertibles (302 points de base en-deçà de l'indice de référence Exane Euro Convertibles).

### Composition de l'actif net

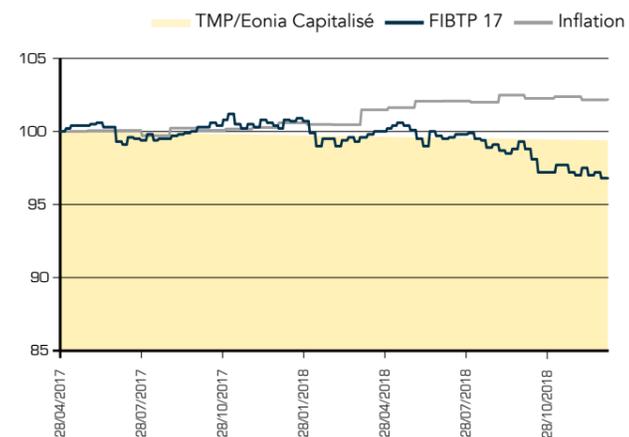


## FIBTP 2017

### Évolution du FIBTP 2017 du 28/04/2017 au 31/12/2018

FIBTP 2017 : VL = 9,68 €

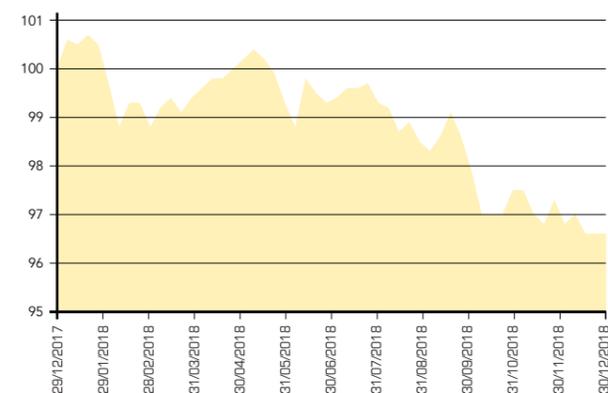
Évolution du 28/04/2017 au 31/12/2018



Base 100

Date	FIBTP 2017	Inflation
avril 2017	100,00	100,00
juin 2017	99,30	100,06
décembre 2017	100,20	100,59
juin 2018	99,50	102,08
décembre 2018	96,80	102,19

### Évolution de FIBTP 2017 en 2018



### Valeur liquidative en euros

Date	Euros
29/12/2017	10,02
26/01/2018	10,07
23/02/2018	9,95
29/03/2018	9,96
27/04/2018	10,02
25/05/2018	10,01
29/06/2018	9,95
27/07/2018	9,99
31/08/2018	9,87
28/09/2018	9,88
26/10/2018	9,72
30/11/2018	9,75
31/12/2018	9,68

### Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
29/12/2017	10,02
29/03/2018	9,96
29/06/2018	9,95
28/09/2018	9,88
31/12/2018	9,68

### Performances au 31/12/2018

Date	Depuis la création	2018
FIBTP 2017	-3,20%	-3,39%

### Souscriptions rachats

Les souscriptions enregistrées du 1er janvier au 31 décembre 2018 se sont élevées à 0.39 M€. Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0.21 M€. Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 0.19 M€. Au 31 décembre 2018, l'actif net de FIBTP 2017 se monte à 2,64 M€. Le nombre de parts en circulation est de 272 958.

A cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 7 553.

## FIBTP 2017

### Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,10%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,18%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,04%

### Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2018	29/12/2017
Titre OPC/FIA	100,11%	99,75%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,09%	-0,10%
DISPONIBILITÉS	-0,02%	0,35%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	2 643	2 545

### Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

### Documents comptables

#### BILAN

Actif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	2 645 967,93	2 538 898,15
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités		9 010,26
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 645 967,93</b>	<b>2 547 908,41</b>

#### HORS-BILAN : NÉANT

#### VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

#### VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,02

#### VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,02

#### VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2018, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

#### Passif

	Exercice 31/12/2018	Exercice 30/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 663 545,94	2 562 681,55
Plus ou moins-values nettes de l'exercice <sup>(a,b)</sup>	8 701,97	-26,84
Résultat	-29 201,57	-17 408,11
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	2 643 046,34	2 545 246,60
DETTES	2 419,02	2 661,81
Comptes financiers		
Concours bancaires courants	502,57	
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 645 967,93</b>	<b>2 547 908,41</b>

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

#### Compte de résultat

	Exercice 31/12/2018	Exercice 30/12/2017
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	20,59	74,94
Résultats sur opérations financières	-20,59	-74,94
Frais de gestion et dotation aux amortissements	28 877,31	15 116,31
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-28 897,90	-15 191,25
Régularisation des revenus de l'exercice	-303,67	-2 216,86
<b>RÉSULTAT</b>	<b>-29 201,57</b>	<b>-17 408,11</b>

## FIBTP 2017

### Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 50.

Évolution de l'actif net	31/12/2018	29/12/2017	Créances et dettes	31/12/2018
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	2 545 246,60		CRÉANCES	
<b>Souscriptions dont :</b>	394 733,83	2 655 469,93	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	273 190,52	1 850 021,85	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	85 264,36	741 936,85	Frais de gestion	2 419,02
- abondements de l'entreprise	36 278,65	63 293,19	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise	1 178,31	5 479,18	<b>Total des dettes</b>	<b>2 419,02</b>
<b>Rachats</b>	-207 645,12	-113 789,48	<b>Compléments d'information</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>Transferts</b>			Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB		218,04	Nombre de parts émises	39 710,4173
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Valeur de parts émises	394 733,83
<b>Plus-values réalisées sur titres</b>	8 436,60		Nombre de parts rachetées	20 885,7483
<b>Moins-values réalisées sur titres</b>	-299,83	-26,55	Valeur de parts rachetées	207 645,12
<b>Frais de transaction</b>			Commissions de souscription et/ ou de rachat	
<b>Variations de la différence d'estimation des titres</b>	-68 527,84	18 783,95	Commissions de souscriptions perçues	1 178,31
<b>Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation</b>	-28 897,90	-15 191,25	Commissions de souscriptions rétrocédées	1 178,31
<b>Autres éléments*</b>			Frais de gestion	1,08%
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>2 643 046,34</b>	<b>2 545 246,60</b>	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaires(s) financiers(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	2 645 967,93
			Rétrocession de frais de gestion	

\* résultats de fusion

Affectation du résultat	31/12/2018	29/12/2017	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2018	29/12/2017
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-29 201,57	-17 408,11	Plus et moins-values nettes de l'exercice	8 701,97	-26,84
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-29 201,57	-17 408,11	Capitalisation	8 701,97	-26,84
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2017 au cours des 2 derniers exercices	Exercice 2018	Exercice 2017
Actif net	2 643 046,34 €	2 545 246,60 €
Nombre de parts	272 958,4596	254 133,7906
Valeur liquidative unitaire	9,68 €	10,02 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins values nettes	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,10	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,03	0,00

\* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2018	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2018	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Dev Durable FCP	379 417,50	1 825	14,36%
Regard Monétaire FCP	327 615,76	28,00	12,40%
Regard Obligations Privées FCP	195 009,75	1 475	7,38%
Regard Obligations Long Terme FCP	1 375 707,36	7 881	52,05%
Regard Obligations Court Terme FCP	205 583,60	1 544	7,78%
Regard Convertible FCP	162 633,96	18	6,15%
TOTAL TITRE OPC	2 645 967,93		100,11%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-2 419,02		-0,09%
Disponibilités	-502,57		-0,02%
<b>TOTAL ACTIF NET</b>	<b>2 643 046,34</b>		<b>100,00%</b>

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :  
REGARD BTP-Immeuble le Sari  
1 bd du Levant  
93160 NOISY-LE-GRAND  
Tél. 01 49 14 12 12

## FIBTP 2016

(Réserves de participation de l'année 2015 réparties en 2016)

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

### Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2019 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2019 à, au plus tard, la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2021 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2021 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2018 : 85% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) coupon net réinvesti et 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- les 2 années suivantes, du 1<sup>er</sup> jour de Bourse de l'année 2019 au dernier jour de Bourse de l'année 2020 : 90% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EG02 index) coupon net réinvesti et 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- du 1<sup>er</sup> jour de Bourse de l'année 2021 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (code Bloomberg EG01 index) coupon net réinvesti et 5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

### Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	85 %
Actions européennes	15 %
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 75 %
Actions	maximum 25 %

### Politique d'investissement

Au cours de l'année 2018, la gestion du FIBTP 2016 s'est caractérisée par :

#### - une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP 2016 la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau sensiblement inférieur à

celui de l'indice de référence, à 4.11 pour une sensibilité de l'indice BoFA 5/7 ans à 5.41, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone euro, présentant un risque significatif de remontée en liaison avec le début du resserrement monétaire de la Réserve Fédérale américaine. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2018. Les obligations convertibles, qui représentent 6.22% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles. Pour les obligations du secteur privé (8.74% de l'actif fin 2018), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Cette position de sous sensibilité a été accentuée entre mars et mai 2018, le principal fonds support des obligations d'état, Regard Obligations Long Terme, ayant vu sa sensibilité significativement abaissée par rapport à celle de son indice de référence à la suite de la forte remontée des taux européens constatée en janvier et février. Au cours du second semestre, la sensibilité des fonds supports ayant été ramenée au niveau de celle des indices de référence, la position de sous sensibilité est revenue sur un niveau comparable au positionnement du début de l'année, les différentes étapes de resserrement opérées par la banque centrale américaine ainsi que la réduction progressive du programme d'achats quantitatifs de la BCE, avec un arrêt définitif prévu pour la fin décembre 2018, laissant toujours entrevoir la probabilité d'une hausse des taux d'intérêt en Europe.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2018 la sensibilité du fonds FIBTP 2016 s'établit à 4.16 contre 5.57 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 12.13% de l'actif du fonds.

#### - une pondération neutre de la part actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds FIBTP 2016 avait été maintenue sur un niveau de surpondération, ce qui représentait à cette date une exposition proche de 22% (contre 15% pour la position neutre). Compte tenu de l'évolution des marchés au tout début de l'année (hausse rapide des actions, le CAC40 ayant atteint les objectifs fixés fin 2017, cette allocation d'actifs a été modifiée en date du 25 janvier, avec un allègement de la position en actions dans le but de sécuriser une partie des résultats obtenus par la surpondération des actions sur une période de performance négative des placements obligataires. De ce fait, le poids des actions dans le FIBTP 2016 a été ramené sur le niveau neutre, ce qui s'est traduit dans les faits par la vente de 30% environ de la poche actions, le produit de cette cession ayant été intégralement réinvesti en placements monétaires. Ce positionnement neutre des actions a été conservé sans changement jusqu'à la fin de l'année, qui s'avère à son terme l'un des pires millésimes boursiers qu'ait connu les marchés d'actions depuis la crise financière déclenchée par la faillite de Lehman Brothers en 2008. En effet, à partir des derniers jours de janvier, la persistance des pressions inflationnistes aux États-Unis, combinées à des risques politiques en Europe et géopolitiques entre les États-Unis et la Chine, ont eu raison de ce bel accès d'optimisme et les bourses mondiales ont dû faire face à une vague de prises de bénéfices qui ont effacé et bien au-delà la performance des premières semaines de l'année, les valeurs européennes corrigeant de près de 7% en dix séances presque consécutives de baisse des indices début février. Sur la fin du trimestre, les chiffres européens sous les attentes et l'impact du renforcement de l'euro sur les perspectives de croissance ont accentué ce mouvement en mars, et les marchés d'actions mondiaux ont connu un deuxième mois consécutif de forte baisse. Ce n'est qu'à partir du mois d'avril que cette spirale baissière a pu s'interrompre, grâce à une bonne saison de publication des résultats des entreprises, le mouvement étant également soutenu par la remontée du cours du dollar et des prix du pétrole et des matières premières. Cette période de rebond s'est brutalement interrompue dès le 22 mai, avec l'annonce de l'instauration des premières surtaxes douanières sur l'aluminium et l'acier aux États-Unis et l'aggravation de la crise politique en Italie. Entre le 22 mai et le 27 juin, les actions européennes ont cédé environ 4%, la chute étant sensiblement plus

## FIBTP 2016

violente sur certains secteurs, notamment les produits de base et les valeurs financières. Au cours du mois de juillet, les publications de résultats du deuxième trimestre, de bonne qualité, ainsi que les espoirs d'ouverture de négociations entre les États-Unis et leur principaux partenaires commerciaux ont permis aux actions européennes de regagner le terrain perdu au cours de la baisse précédente, l'indice Stoxx50 de principales sociétés européennes affichant une progression de l'ordre de 2% fin juillet. Après cette brève embellie, les marchés d'actions sont depuis le mois d'août ballotés entre le désordre politique en Europe, la croisade du Président des États-Unis contre l'ensemble des partenaires commerciaux de son pays, un début de crise sur les devises des marchés émergents déclenchée par l'effondrement de la livre turque et néanmoins un contexte macroéconomique somme toute bien orienté. Ils ont donc repris en septembre le chemin de la hausse après un mois d'août particulièrement dévastateur pour les places européennes dans leur ensemble (-3.88%). La première semaine du mois a néanmoins été difficile avec une recrudescence des tensions commerciales internationales. Ainsi, l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes a abandonné plus de 2% en quelques séances, avant d'amorcer une remontée tout aussi rapide avec des espoirs de nouvelles mesures fiscales aux États-Unis et des prises de rendez-vous entre les responsables américains et chinois pour entamer un nouveau cycle de négociations. La rechute est cependant intervenue dès le début du mois d'octobre, avec un cocktail détonnant de mauvaises nouvelles : la saison de publication des résultats s'est révélée plus que mitigée et elle est intervenue dans un climat tendu en Europe, avec l'intensification de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine (les négociations du mois de septembre ayant échoué à trouver un terrain d'entente), la crise budgétaire italienne (avec un projet de budget inacceptable par Bruxelles) et le Brexit (dans l'impasse). La révision en baisse de la croissance mondiale par le FMI a servi de détonateur pour une nouvelle phase de baisse sur les marchés d'actions. En fin de mois, l'indice Stoxx50 affiche ainsi un recul de près de 4%, portant la baisse annuelle au-delà des 7%.

A fin décembre, l'exposition actions atteint 14.21% pour le fonds FIBTP 2016 contre 15% pour le portefeuille de référence.

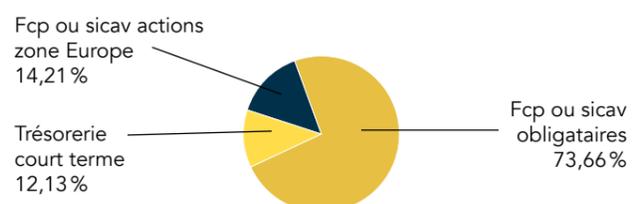
Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -12.45% pour l'année 2018, légèrement moins négative que celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) hors dividendes qui s'établit à -13.15%, mais inférieure à celle de l'indice calculé dividendes réinvestis (-10.21%). Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.19% TTC de l'actif net sur la période.

### ■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 10.48 à 10.13 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de -3.34%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à -1.36%. Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est néanmoins inférieure à celle de l'indice de référence. En effet, le gain engrangé en janvier sur la vente de la surpondération des actions après un début d'année en forte hausse n'a pas suffi à compenser l'impact négatif de la forte sous-exposition en termes de sensibilité sur la partie obligataire, les taux ayant contre toute attente fortement baissé en fin d'année en parallèle avec la hausse de l'aversion au risque. Ainsi les emprunts d'état affichent sur l'ensemble de l'année une performance certes modeste mais positive. Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé et en obligations convertibles a pesé cette année sur la performance relative du fonds, les deux compartiments se comparant très défavorablement à celui des emprunts d'état de maturité 5/7 ans qui constitue la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP 2016. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) recule de 0.65%, et celui des obligations convertibles s'inscrit en baisse de 5.18% quand l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans progresse de 0.14%.

Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est neutre à légèrement positive pour les fonds support obligataires état et crédit, dont les performances sont globalement en ligne avec celles de leurs indices de référence respectifs. Elle est en revanche négative pour les actions (224 points de base en-deçà de l'indice de référence Stoxx50) et les obligations convertibles (302 points de base en-deçà de l'indice de référence Exane Euro Convertibles).

### ■ Composition de l'actif net



Composition des avoirs depuis 5 ans	30/12/2016	29/12/2017	29/03/2018	29/06/2018	28/09/2018	31/12/2018
Fcp ou sicav obligataires	72,15%	70,69%	71,45%	71,83%	72,41%	73,66%
Trésorerie court terme	4,60%	7,84%	14,41%	13,15%	11,83%	12,13%
<b>TOTAL PRODUITS DE TAUX</b>	<b>76,75%</b>	<b>78,52%</b>	<b>85,86%</b>	<b>84,98%</b>	<b>84,24%</b>	<b>85,79%</b>
Fcp ou sicav actions zone Euro						
Fcp ou sicav actions zone Europe	23,25%	21,48%	14,14%	15,02%	15,76%	14,21%
Fcp ou sicav actions internationales						
<b>TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES</b>	<b>23,25%</b>	<b>21,48%</b>	<b>14,14%</b>	<b>15,02%</b>	<b>15,76%</b>	<b>14,21%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>
ACTIF NET	2 290 509,28	3 722 645,90	3 660 993,00	3 572 306,99	3 435 610,25	3 338 621,39
Valeur de la part	10,28	10,48	10,43	10,41	10,34	10,13
Évolution de la part depuis l'origine	2,80%	4,80%	4,30%	4,10%	3,40%	1,30%
Évolution de la part en 2018	-	-	-0,48%	-0,67%	-1,34%	-3,34%
Évolution de la part depuis le 31/12/2016	-	1,95%	1,46%	1,26%	0,58%	-1,46%
Nombre de parts	222 887,8468	355 096,6331	351 090,8492	343 068,3760	332 249,9170	329 417,5693
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,06	-0,11	-0,02	-0,05	-0,08	-0,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes*	0,01	0,07	0,13	0,13	0,13	0,13
Capitalisation unitaire	-0,05	-0,04	0,11	0,08	0,05	0,02

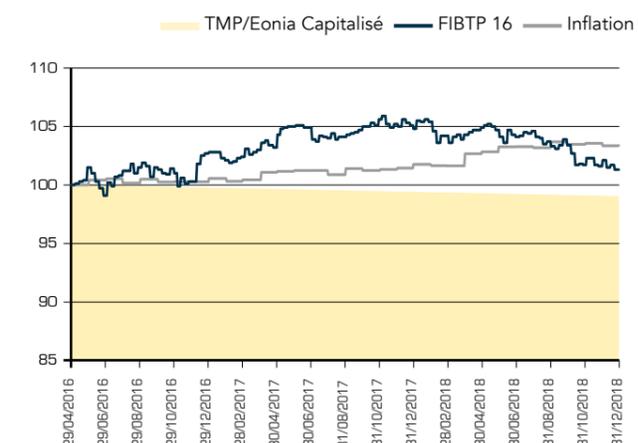
\* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

## FIBTP 2016

### Évolution du FIBTP 2016 du 29/04/2016 au 31/12/2018

FIBTP 2016 : VL = 10,13 €

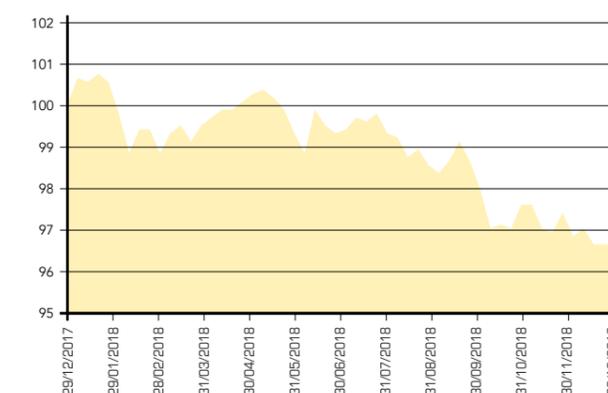
Évolution du 29/04/2016 au 31/12/2018



Base 100

Date	FIBTP 2015	Inflation
avril 2016	100,00	100,00
juin 2016	99,10	100,41
décembre 2016	102,80	100,55
juin 2017	103,90	101,23
décembre 2017	104,80	101,76
juin 2018	104,10	103,27
décembre 2018	101,30	103,37

### Évolution de FIBTP 2016 en 2018



### Valeur liquidative en euros

Date	Euros
29/12/2017	10,48
26/01/2018	10,54
23/02/2018	10,42
29/03/2018	10,43
27/04/2018	10,49
25/05/2018	10,47
29/06/2018	10,41
27/07/2018	10,46
31/08/2018	10,33
28/09/2018	10,34
26/10/2018	10,17
30/11/2018	10,21
31/12/2018	10,13

### Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
30/12/2016	10,28
29/12/2017	10,48
29/03/2018	10,43
29/06/2018	10,41
28/09/2018	10,34
31/12/2018	10,13

### Performances au 31/12/2018

Date	Depuis la création	2018
FIBTP 2016	1,30%	-3,34%

### ■ Souscriptions rachats

Les souscriptions enregistrées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 se sont élevées à 0 M€. Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0.27 M€. Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 0.27 M€. Au 31 décembre 2018, l'actif net de FIBTP 2016 se monte à 3,34M€. Le nombre de parts en circulation est de 329 417.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 7 346.

## FIBTP 2016

### Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,10%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,18%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

### Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2018	29/12/2017
Titre OPC/FIA	100,09%	99,93%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,09%	-0,10%
DISPONIBILITÉS	0,00%	0,17%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	3 339	3 723

### Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

## Documents comptables

### BILAN

Actif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	3 341 589,11	3 719 976,98
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	87,41	6 559,22
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>3 341 676,52</b>	<b>3 726 536,20</b>

### HORS-BILAN : NÉANT

#### VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

#### VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,00

#### VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,00

#### VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2018, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 332 471,89	3 736 548,36
Plus ou moins-values nettes de l'exercice <sup>(a,b)</sup>	43 112,47	25 789,16
Résultat		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	-36 962,97	-39 691,62
3 338 621,39	3 722 645,90	
DETTES		
Comptes financiers	3 055,13	3 890,30
Concours bancaires courants		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3 341 676,52</b>	<b>3 726 536,20</b>

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières		53,86
Résultats sur opérations financières	0	-53,86
Frais de gestion et dotation aux amortissements	38 260,84	40 209,00
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-38 260,84	-40 262,86
Régularisation des revenus de l'exercice	1 297,87	571,24
<b>RÉSULTAT</b>	<b>-36 962,97</b>	<b>-39 691,62</b>

## FIBTP 2016

### Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 50.

Évolution de l'actif net	31/12/2018	29/12/2017	Créances et dettes	31/12/2018
<b>Actif net en début d'exercice</b>	3 722 645,90	2 290 509,28	CRÉANCES	
<b>Souscriptions dont :</b>	185,71	1 601 193,70	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	185,71	149 531,22	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés		1 093 561,93	Frais de gestion	3 055,13
- abondements de l'entreprise		276 388,95	Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise		13 515,99	<b>Total des dettes</b>	<b>3 055,13</b>
<b>Rachats</b>	-267 675,82	-244 110,58	<b>Compléments d'information</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>Transferts</b>			Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB		81 711,60	Nombre de parts émises	18,2610
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Valeur de parts émises	185,71
<b>Plus-values réalisées sur titres</b>	46 962,65	26 711,51	Nombre de parts rachetées	25 697,3248
<b>Moins-values réalisées sur titres</b>	-673,23	-291,37	Valeur de parts rachetées	267 675,82
<b>Frais de transaction</b>			Commissions de souscription et/ ou de rachat	
<b>Variation de la différence d'estimation des titres</b>	-124 562,98	88 896,22	Commissions de souscriptions perçues	
<b>Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation</b>	-38 260,84	-40 262,86	Commissions de souscriptions récédées	
<b>Autres éléments*</b>			Frais de gestion	1,08%
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>3 338 621,39</b>	<b>3 722 645,90</b>	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaires(s) financiers(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	3 341 589,11
			Rétrocession de frais de gestion	

\*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2018	29/12/2017
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-36 962,97	-39 691,62
AFFECTATION		
Capitalisation	-36 962,97	-39 691,62
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2018	29/12/2017
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	43 112,47	25 789,16
AFFECTATION		
Capitalisation	43 112,47	25 789,16

### Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2016 au cours des 3 derniers exercices

	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Actif net	3 338 621,39 €	3 722 645,90 €	2 290 509,28 €
Nombre de parts	329 417,5693	355 096,6331	222 887,8468
Valeur liquidative unitaire	10,13 €	10,48 €	10,28 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins values nettes	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,11	-0,11	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,13	0,07	0,01

\* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2018	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2018	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Dev Durable FCP	474 427,80	3 367	14,21%
Regard Monétaire FCP	407 777,06	24,80	12,21%
Regard Obligations Privées FCP	291 787,47	2 297	8,74%
Regard Obligations Long Terme FCP	1 761 659,52	10 877	52,77%
Regard Obligations Court Terme FCP	198 127,20	1 533	5,93%
Regard Convertible FCP	207 810,06	23	6,22%
TOTAL TITRE OPC	3 341 589,11		100,09%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-3 055,13		-0,09%
Disponibilités	87,41		0,00%
<b>TOTAL ACTIF NET</b>	<b>3 338 621,39</b>		<b>100,00%</b>

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :  
REGARD BTP-Immeuble le Sari  
1 bd du Levant  
93160 NOISY-LE-GRAND  
Tél. 01 49 14 12 12

## FIBTP 2015

(Réserves de participation de l'année 2014 réparties en 2015)  
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

**Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).**

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2018 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2018 à, au plus tard, la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2020 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2020 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2017 : 85% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) coupon net réinvesti et 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- les 2 années suivantes, du 1<sup>er</sup> jour de Bourse de l'année 2018 au dernier jour de Bourse de l'année 2019 : 90% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EG02 index) coupon net réinvesti et 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- du 1<sup>er</sup> jour de Bourse de l'année 2020 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (code Bloomberg EG01 index) coupon net réinvesti et 5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

### Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 3/5 ans	90%
Actions européennes	10%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 80%
Actions	maximum 20%

### Politique d'investissement

Au cours de l'année 2018, la gestion du FIBTP 2015 s'est caractérisée par :

#### - une gestion obligataire prudente et diversifiée

Le fonds changeant en 2018 de structure d'actif au terme de ses trois premières années d'existence, les emprunts d'états de maturité 5/7 ans

présents en portefeuille depuis la création du fonds ont été remplacés dès le début du mois de janvier par des obligations de maturité 3/5 ans, correspondant au nouvel horizon de gestion du FCPE. Sur ce compartiment obligataire du fonds FIBTP 2015, la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau légèrement inférieur à celui de l'indice de référence, à 3.40 pour une sensibilité de l'indice BoFa 3/5 ans à 3.72, cette partie de la courbe des taux étant jugée moins risquée que les maturités plus longues en raison du programme de rachats d'actifs de la BCE.

Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2018. Les obligations convertibles, qui représentent 6.05% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles. Pour les obligations du secteur privé (6.66% de l'actif fin 2018), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Cette position de sous sensibilité a été accentuée entre mars et mai 2018, le fonds support des obligations d'état, Regard Obligations, ayant vu sa sensibilité significativement abaissée par rapport à celle de son indice de référence à la suite de la forte remontée des taux européens constatée en janvier et février. Au cours du second semestre, la sensibilité du fonds support ayant été ramenée au niveau de celle de son indice de référence, la position de sous sensibilité est revenue sur un niveau comparable au positionnement du début de l'année, les différentes étapes de resserrement opérées par la banque centrale américaine ainsi que la réduction progressive du programme d'achats quantitatif de la BCE, avec un arrêt définitif prévu pour la fin décembre 2018, laissant toujours entrevoir la probabilité d'une hausse des taux d'intérêt en Europe.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2018 la sensibilité du fonds FIBTP 2015 s'établit à 3.30 contre 3.76 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 10.50% de l'actif du fonds.

#### - une pondération neutre de la part actions

Compte tenu du changement d'horizon de gestion évoqué ci-dessus, une partie des actions présentes dans le portefeuille fin 2017 a été cédée dès le début janvier. Cependant, compte tenu de perspectives favorables pour les marchés actions (niveau de valorisation modéré dans un contexte d'amélioration des fondamentaux macroéconomiques), nous avons conservé une surpondération sur ce nouveau niveau cible. Ainsi, l'exposition actions dans le fonds FIBTP 2015 représentait début janvier 15.49% contre 10% pour le portefeuille de référence, alors qu'elle atteignait 21.35% fin 2017. Compte tenu de l'évolution des marchés au tout début de l'année (hausse rapide des actions, le CAC40 ayant atteint les objectifs fixés fin 2017, cette allocation d'actifs a été modifiée en date du 25 janvier, avec un allègement de la position en actions dans le but de sécuriser une partie des résultats obtenus par la surpondération des actions sur une période de performance négative des placements obligataires. De ce fait, le poids des actions dans le FIBTP 2015 a été ramené sur le niveau neutre, ce qui s'est traduit dans les faits par la vente de 30% environ de la poche actions, le produit de cette cession ayant été intégralement réinvesti en placements monétaires. Ce positionnement neutre des actions a été conservé sans changement jusqu'à la fin de l'année, qui s'avère à son terme l'un des pires millésimes boursiers qu'aient connus les marchés d'actions depuis la crise financière déclenchée par la faillite de Lehman Brothers en 2008. En effet, à partir des derniers jours de janvier, la persistance des pressions inflationnistes aux États-Unis, combinées à des risques politiques en Europe et géopolitiques entre les États-Unis et la Chine, ont eu raison de ce bel accès d'optimisme et les bourses mondiales ont dû faire face à une vague de prises de bénéfices qui ont effacé et bien au-delà la performance des premières semaines de l'année, les valeurs européennes corrigeant de près de 7% en dix séances presque consécutives de baisse des indices début février. Sur la fin du trimestre, les chiffres européens sous les attentes et l'impact du renforcement de l'euro sur les perspectives de croissance ont accentué ce mouvement en mars, et les marchés d'actions mondiaux ont connu un deuxième mois consécutif de forte baisse. Ce n'est qu'à partir du mois d'avril que cette spirale baissière a pu s'interrompre, grâce à une bonne saison de publication des résultats des entreprises, le mouvement étant également soutenu par la remontée du cours du dollar et des prix du pétrole et des matières premières. Cette période de rebond

## FIBTP 2015

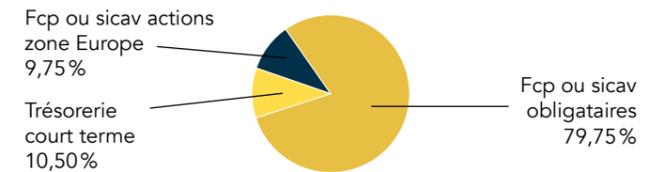
s'est brutalement interrompue dès le 22 mai, avec l'annonce de l'instauration des premières surtaxes douanières sur l'aluminium et l'acier aux États-Unis et l'aggravation de la crise politique en Italie. Entre le 22 mai et le 27 juin, les actions européennes ont cédé environ 4%, la chute étant sensiblement plus violente sur certains secteurs, notamment les produits de base et les valeurs financières. Au cours du mois de juillet, les publications de résultats du deuxième trimestre, de bonne qualité, ainsi que les espoirs d'ouverture de négociations entre les États-Unis et leur principaux partenaires commerciaux ont permis aux actions européennes de regagner le terrain perdu au cours de la baisse précédente, l'indice Stoxx50 de principales sociétés européennes affichant une progression de l'ordre de 2% fin juillet. Après cette brève embellie, les marchés d'actions sont depuis le mois d'août ballottés entre le désordre politique en Europe, la croisade du Président des États-Unis contre l'ensemble des partenaires commerciaux de son pays, un début de crise sur les devises des marchés émergents déclenchée par l'effondrement de la livre turque et néanmoins un contexte macroéconomique somme toute bien orienté. Ils ont donc repris en septembre le chemin de la hausse après un mois d'août particulièrement dévastateur pour les places européennes dans leur ensemble (-3.88%). La première semaine du mois a néanmoins été difficile avec une recrudescence des tensions commerciales internationales. Ainsi, l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes a abandonné plus de 2% en quelques séances, avant d'amorcer une remontée tout aussi rapide avec des espoirs de nouvelles mesures fiscales aux États-Unis et des prises de rendez-vous entre les responsables américains et chinois pour entamer un nouveau cycle de négociations. La rechute est cependant intervenue dès le début du mois d'octobre, avec un cocktail détonnant de mauvaises nouvelles : la saison de publication des résultats s'est révélée plus que mitigée et elle est intervenue dans un climat tendu en Europe, avec l'intensification de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine (les négociations du mois de septembre ayant échoué à trouver un terrain d'entente), la crise budgétaire italienne (avec un projet de budget inacceptable par Bruxelles) et le Brexit (dans l'impasse). La révision en baisse de la croissance mondiale par le FMI a servi de détonateur pour une nouvelle phase de baisse sur les marchés d'actions. En fin de mois, l'indice Stoxx50 affiche ainsi un recul de près de 4%, portant la baisse annuelle au-delà des 7%.

A fin décembre, l'exposition actions atteint 9.75% pour le fonds FIBTP 2015 contre 10% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -12.45% pour l'année 2018, légèrement moins négative que celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) hors dividendes qui s'établit à -13.15%, mais inférieure à celle de l'indice calculé dividendes réinvestis (-10.21%). Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des

fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.19% TTC de l'actif net sur la période.

### Composition de l'actif net



### Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 10.16 à 9.88 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de -2.76%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à -0.86%. Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est néanmoins inférieure à celle de l'indice de référence. En effet, le gain engrangé en janvier sur la vente de la surpondération des actions après un début d'année en forte hausse n'a pas suffi à compenser l'impact négatif de la forte sous-exposition en termes de sensibilité sur la partie obligataire, les taux ayant contre toute attente fortement rebaisés en fin d'année en parallèle avec la hausse de l'aversion au risque. Ainsi les emprunts d'état affichent sur l'ensemble de l'année une performance certes modeste mais positive. Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé et en obligations convertibles a pesé cette année sur la performance relative du fonds, les deux compartiments se comparant très défavorablement à celui des emprunts d'état de maturité 3/5 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP 2015. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) recule de 0.65%, et celui des obligations convertibles s'inscrit en baisse de 5.18% quand l'indice des emprunts d'État BoFa 3/5 ans progresse de 0.14%.

Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est neutre à légèrement positive pour les fonds support obligataires état et crédit, dont les performances sont globalement en ligne avec celles de leurs indices de référence respectifs. Elle est en revanche négative pour les actions (224 points de base en-deçà de l'indice de référence Stoxx50) et les obligations convertibles (302 points de base en-deçà de l'indice de référence Exane Euro Convertibles).

Composition des avoirs depuis 5 ans	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	29/03/2018	29/06/2018	28/09/2018	31/12/2018
Fcp ou sicav obligataires	69,66%	73,33%	71,49%	80,62%	79,40%	78,85%	79,75%
Trésorerie court terme	7,81%	3,52%	7,14%	9,94%	10,18%	10,25%	10,50%
<b>TOTAL PRODUITS DE TAUX</b>	<b>77,47%</b>	<b>76,85%</b>	<b>78,62%</b>	<b>90,56%</b>	<b>89,58%</b>	<b>89,10%</b>	<b>90,25%</b>
Fcp ou sicav actions zone Euro							
Fcp ou sicav actions zone Europe	22,53%	23,15%	21,38%	9,44%	10,42%	10,90%	9,75%
Fcp ou sicav actions internationales							
<b>TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉES</b>	<b>22,53%</b>	<b>23,15%</b>	<b>21,38%</b>	<b>9,44%</b>	<b>10,42%</b>	<b>10,90%</b>	<b>9,75%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>	<b>100,00%</b>						
ACTIF NET	3 337 060,05	4 673 206,98	4 456 911,90	4 381 673,59	4 112 665,99	3 965 569,71	3 883 083,66
Valeur de la part	9,84	9,96	10,16	10,12	10,09	10,01	9,88
Évolution de la part depuis l'origine	-1,60%	-0,40%	1,60%	0,90%	0,90%	0,10%	-1,20%
Évolution de la part en 2018	-	-	-	-0,39%	-0,69%	-1,48%	-2,76%
Évolution de la part depuis le 31/12/2015	-	1,22%	3,25%	2,85%	2,54%	1,73%	0,41%
Nombre de parts	339 186,1481	469 144,9572	438 567,9083	433 129,8494	407 790,8322	396 009,2513	392 929,9005
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,06	-0,10	-0,10	-0,02	-0,05	-0,08	-0,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes*	0,00	0,00	0,05	0,32	0,33	0,33	0,33
Capitalisation unitaire	-0,06	-0,10	-0,05	0,30	0,28	0,25	0,23

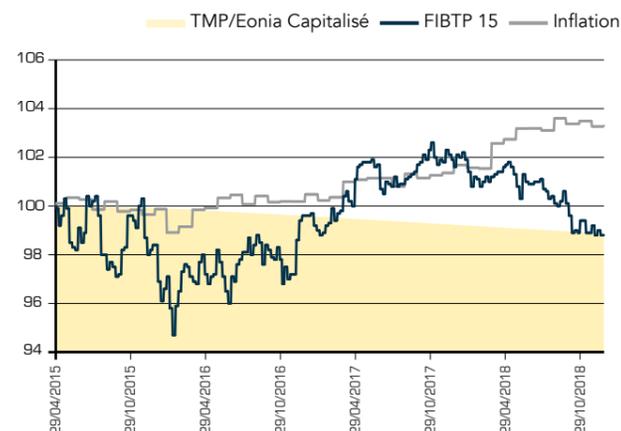
\* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

## FIBTP 2015

### Évolution du FIBTP 2015 du 29/04/2015 au 31/12/2018

FIBTP 2015 : VL = 9,88 €

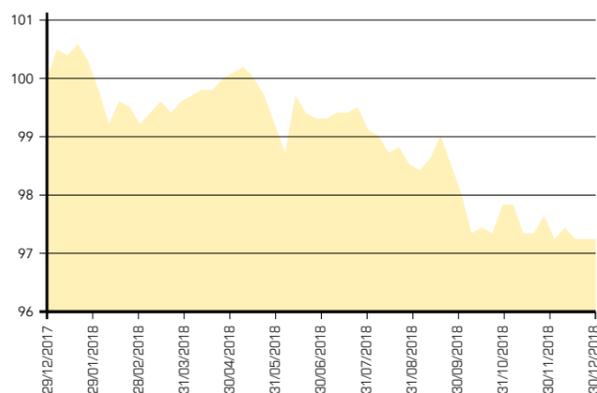
Évolution du 29/04/2015 au 31/12/2018



Base 100

Date	FIBTP 2015	Inflation
avril 2015	100,00	100,00
juin 2015	99,10	100,35
décembre 2015	98,40	99,65
juin 2016	96,00	100,33
décembre 2016	99,60	100,48
juin 2017	100,70	101,15
décembre 2017	101,60	101,68
juin 2018	100,90	103,19
décembre 2018	98,80	103,29

### Évolution de FIBTP 2015 en 2018



### Valeur liquidative en euros

Date	Euros
29/12/2017	10,16
26/01/2018	10,19
23/02/2018	10,11
29/03/2018	10,12
27/04/2018	10,16
25/05/2018	10,13
29/06/2018	10,09
27/07/2018	10,11
31/08/2018	10,01
28/09/2018	10,01
26/10/2018	9,89
30/11/2018	9,92
31/12/2018	9,88

### Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2015	9,84
30/12/2016	9,96
29/12/2017	10,16
29/03/2018	10,12
29/06/2018	10,09
28/09/2018	10,01
31/12/2018	9,88

### Performances au 31/12/2018

Date	Depuis la création	2018
FIBTP 2015	-1,20%	-2,76%

### Souscriptions rachats

Les souscriptions enregistrées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 se sont élevées à 0 M€. Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0,46 M€. Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 0,46 M€. Au 31 décembre 2018, l'actif net de FIBTP 2015 se monte à 3,88 M€. Le nombre de parts en circulation est de 392 929.

A cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 6 337.

## FIBTP 2015

### Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,10%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,18%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

### Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2018	29/12/2017
Titre OPC/FIA	100,03%	100,00%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,09%	-0,10%
DISPONIBILITÉS	0,06%	0,10%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	3 883	4 457

### Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

### Documents comptables

#### BILAN

Actif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	3 884 409,21	4 456 927,95
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	2 224,23	4 653,60
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>3 886 633,44</b>	<b>4 461 581,55</b>

#### HORS-BILAN : NÉANT

#### VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

#### VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,06

#### VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,06

#### VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2018, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

#### Passif

	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 794 266,60	4 480 450,03
Plus ou moins-values nettes de l'exercice <sup>(a,b)</sup>	131 609,17	24 318,22
Résultat	-42 792,11	-47 856,35
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	3 883 083,66	4 456 911,90
DETTES	3 549,78	4 669,65
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3 886 633,44</b>	<b>4 461 581,55</b>

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	12,49	
Résultats sur opérations financières	-12,49	
Frais de gestion et dotation aux amortissements	44 924,35	49 388,07
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-44 936,84	-49 388,07
Régularisation des revenus de l'exercice	2 144,73	1 531,72
<b>RÉSULTAT</b>	<b>-42 792,11</b>	<b>-47 856,35</b>

## FIBTP 2015

### Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 50.

Évolution de l'actif net	31/12/2018	29/12/2017	Créances et dettes	31/12/2018
<b>Actif net en début d'exercice</b>	4 456 911,90	4 673 206,98	CRÉANCES	
<b>Souscriptions dont :</b>	423,06	3 408,62	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation		1 319,08	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	423,06		Frais de gestion	3 549,78
- abondements de l'entreprise			Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise		13,19	<b>Total des dettes</b>	<b>3 549,78</b>
<b>Rachats</b>	-460 736,18	-311 787,79	<b>Compléments d'information</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>Transferts</b>		2 089,54	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	42,3356
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Valeur de parts émises	423,06
<b>Plus-values réalisées sur titres</b>	148 654,98	25 348,19	Nombre de parts rachetées	45 680,3434
<b>Moins-values réalisées sur titres</b>	-2 048,31	-66,81	Valeur de parts rachetées	460 736,18
<b>Frais de transaction</b>			Commissions de souscription et/ ou de rachat	
<b>Variation de la différence d'estimation des titres</b>	-215 184,95	116 190,78	Commissions de souscriptions perçues	
<b>Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation</b>	-44 936,84	-49 388,07	Commissions de souscriptions rétrocédées	
<b>Autres éléments*</b>			Frais de gestion	1,08 %
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>3 883 083,66</b>	<b>4 456 911,90</b>	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaires(s) financiers(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	3 884 409,21
			Rétrocession de frais de gestion	
			<b>Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes</b>	<b>31/12/2018 29/12/2017</b>
<b>Affectation du résultat</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>29/12/2017</b>	SOMME RESTANT À AFFECTER	
SOMME RESTANT À AFFECTER			Plus et moins-values nettes de l'exercice	131 609,17 24 318,22
Résultat	-42 792,11	-47 856,35	AFFECTATION	
AFFECTATION			Capitalisation	131 609,17 24 318,22
Capitalisation	-42 792,11	-47 856,35		
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution				

\*Résultat de fusion

### Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2015 au cours des 4 derniers exercices

	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015
Actif net	3 883 083,66 €	4 456 911,90 €	4 673 206,98 €	3 337 060,05 €
Nombre de parts	392 929,9005	438 567,9083	469 144,9572	339 186,1481
Valeur liquidative unitaire	9,88 €	10,16 €	9,96 €	9,84 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,10	-0,10	-0,10	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,33	0,05	0,00	0,00

\* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2018	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2018	% Actif Net	
TITRE OPC				Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
Regard Actions Dev Durable FCP	378 793,80	1 822	9,75%	REGARD BTP-
Regard Monétaire FCP	408 938,82	35,20	10,53%	Immeuble le Sari
Regard Obligations Privées FCP	258 470,55	1 955	6,66%	1 bd du Levant
Regard Obligations FCP	2 603 290,32	21 052	67,04%	93160 NOISY-LE-
Regard Convertible FCP	234 915,72	26	6,05%	GRAND
TOTAL TITRE OPC	3 884 409,21		100,03%	Tél. 01 49 14 12 12
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-3 549,78		-0,09%	
Disponibilités	2 224,23		0,06%	
<b>TOTAL ACTIF NET</b>	<b>3 883 083,66</b>		<b>100,00%</b>	

## FIBTP 2014

(Réserves de participation de l'année 2013 réparties en 2014)

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

**Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).**

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans. Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2017 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2017 à, au plus tard, la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2019 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2019 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2016 : 85% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) coupon net réinvesti et 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- les 2 années suivantes, du 1<sup>er</sup> jour de Bourse de l'année 2017 au dernier jour de Bourse de l'année 2018 : 90% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EG02 index) coupon net réinvesti et 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- du 1<sup>er</sup> jour de Bourse de l'année 2019 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (code Bloomberg EG01 index) coupon net réinvesti et 5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

### Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 3/5 ans	90 %
Actions européenne	10 %
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 80 %
Actions	maximum 20 %

### Politique d'investissement

Au cours de l'année 2018, la gestion du FIBTP 2014 s'est caractérisée par :

#### - une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP 2014 la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau légèrement inférieur

à celui de l'indice de référence, à 3.41 pour une sensibilité de l'indice BoFa 3/5 ans à 3.72, cette partie de la courbe des taux étant jugée moins risquée que les maturités plus longues en raison du programme de rachats d'actifs de la BCE.

Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2018. Les obligations convertibles, qui représentent 6.22% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles. Pour les obligations du secteur privé (6.44% de l'actif fin 2018), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Cette position de sous sensibilité a été accentuée entre mars et mai 2018, le fonds support des obligations d'état, Regard Obligations, ayant vu sa sensibilité significativement abaissée par rapport à celle de son indice de référence à la suite de la forte remontée des taux européens constatée en janvier et février. Au cours du second semestre, la sensibilité du fonds support ayant été ramenée au niveau de celle de son indice de référence, la position de sous sensibilité est revenue sur un niveau comparable au positionnement du début de l'année, les différentes étapes de resserrement opérées par la banque centrale américaine ainsi que la réduction progressive du programme d'achats quantitatifs de la BCE, avec un arrêt définitif prévu pour la fin décembre 2018, laissant toujours entrevoir la probabilité d'une hausse des taux d'intérêt en Europe.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2018 la sensibilité du fonds FIBTP 2014 s'établit à 3.31 contre 3.76 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 10.15% de l'actif du fonds.

#### - une pondération neutre de la part actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds FIBTP 2014 avait été maintenue sur un niveau de surpondération, ce qui représentait à cette date une exposition proche de 16% (contre 10% pour la position neutre). Compte tenu de l'évolution des marchés au tout début de l'année (hausse rapide des actions, le CAC40 ayant atteint les objectifs fixés fin 2017, cette allocation d'actifs a été modifiée en date du 25 janvier, avec un allègement de la position en actions dans le but de sécuriser une partie des résultats obtenus par la surpondération des actions sur une période de performance négative des placements obligataires. De ce fait, le poids des actions dans le FIBTP 2014 a été ramené sur le niveau neutre, ce qui s'est traduit dans les faits par la vente de 30% environ de la poche actions, le produit de cette cession ayant été intégralement réinvesti en placements monétaires. Ce positionnement neutre des actions a été conservé sans changement jusqu'à la fin de l'année, qui s'avère à son terme l'un des pires millésimes boursiers qu'aient connus les marchés d'actions depuis la crise financière déclenchée par la faillite de Lehman Brothers en 2008. En effet, à partir des derniers jours de janvier, la persistance des pressions inflationnistes aux États-Unis, combinées à des risques politiques en Europe et géopolitiques entre les États-Unis et la Chine, ont eu raison de ce bel accès d'optimisme et les bourses mondiales ont dû faire face à une vague de prises de bénéfices qui ont effacé et bien au-delà la performance des premières semaines de l'année, les valeurs européennes corrigeant de près de 7% en dix séances presque consécutives de baisse des indices début février. Sur la fin du trimestre, les chiffres européens sous les attentes et l'impact du renforcement de l'euro sur les perspectives de croissance ont accentué ce mouvement en mars, et les marchés d'actions mondiaux ont connu un deuxième mois consécutif de forte baisse. Ce n'est qu'à partir du mois d'avril que cette spirale baissière a pu s'interrompre, grâce à une bonne saison de publication des résultats des entreprises, le mouvement étant également soutenu par la remontée du cours du dollar et des prix du pétrole et des matières premières. Cette période de rebond s'est brutalement interrompue dès le 22 mai, avec l'annonce de l'instauration des premières surtaxes douanières sur l'aluminium et l'acier aux États-Unis et l'aggravation de la crise politique en Italie. Entre le 22 mai et le 27 juin, les actions européennes ont cédé environ 4%, la chute étant sensiblement plus violente sur certains secteurs, notamment les produits de base et les valeurs financières. Au cours du mois de juillet, les publications de résultats du deuxième trimestre, de bonne qualité, ainsi que les espoirs d'ouverture de négociations entre les États-Unis et leur

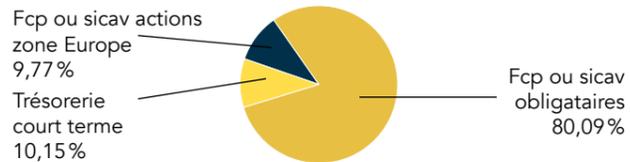
## FIBTP 2014

principaux partenaires commerciaux ont permis aux actions européennes de regagner le terrain perdu au cours de la baisse précédente, l'indice Stoxx50 de principales sociétés européennes affichant une progression de l'ordre de 2% fin juillet. Après cette brève embellie, les marchés d'actions sont depuis le mois d'août ballotés entre le désordre politique en Europe, la croisade du Président des États-Unis contre l'ensemble des partenaires commerciaux de son pays, un début de crise sur les devises des marchés émergents déclenchée par l'effondrement de la livre turque et néanmoins un contexte macroéconomique somme toute bien orienté. Ils ont donc repris en septembre le chemin de la hausse après un mois d'août particulièrement dévastateur pour les places européennes dans leur ensemble (-3.88%). La première semaine du mois a néanmoins été difficile avec une recrudescence des tensions commerciales internationales. Ainsi, l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes a abandonné plus de 2% en quelques séances, avant d'amorcer une remontée tout aussi rapide avec des espoirs de nouvelles mesures fiscales aux États-Unis et des prises de rendez-vous entre les responsables américains et chinois pour entamer un nouveau cycle de négociations. La rechute est cependant intervenue dès le début du mois d'octobre, avec un cocktail détonnant de mauvaises nouvelles : la saison de publication des résultats s'est révélée plus que mitigée et elle est intervenue dans un climat tendu en Europe, avec l'intensification de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine (les négociations du mois de septembre ayant échoué à trouver un terrain d'entente), la crise budgétaire italienne (avec un projet de budget inacceptable par Bruxelles) et le Brexit (dans l'impasse). La révision en baisse de la croissance mondiale par le FMI a servi de détonateur pour une nouvelle phase de baisse sur les marchés d'actions. En fin de mois, l'indice Stoxx50 affiche ainsi un recul de près de 4%, portant la baisse annuelle au-delà des 7%.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 9.77% pour le fonds FIBTP 2014 contre 10% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -12.45% pour l'année 2018, légèrement moins négative que celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) hors dividendes qui s'établit à -13.15%, mais inférieure à celle de l'indice calculé dividendes réinvestis (-10.21%). Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.19% TTC de l'actif net sur la période.

### ■ Composition de l'actif net



### ■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 10.74 à 10.45 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de -2.70%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à -0.86%. Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est néanmoins inférieure à celle de l'indice de référence. En effet, le gain engrangé en janvier sur la vente de la surpondération des actions après un début d'année en forte hausse n'a pas suffi à compenser l'impact négatif de la forte sous-exposition en termes de sensibilité sur la partie obligataire, les taux ayant contre toute attente fortement baissé en fin d'année en parallèle avec la hausse de l'aversion au risque. Ainsi les emprunts d'état affichent sur l'ensemble de l'année une performance certes modeste mais positive. Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé et en obligations convertibles a pesé cette année sur la performance relative du fonds, les deux compartiments se comparant très défavorablement à celui des emprunts d'état de maturité 3/5 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP 2014. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) recule de 0.65%, et celui des obligations convertibles s'inscrit en baisse de 5.18% quand l'indice des emprunts d'État BoFa 3/5 ans progresse de 0.14%.

Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est neutre à légèrement positive pour les fonds support obligataires état et crédit, dont les performances sont globalement en ligne avec celles de leurs indices de référence respectifs. Elle est en revanche négative pour les actions (224 points de base en-deçà de l'indice de l'indice de référence Stoxx50) et les obligations convertibles (302 points de base en-deçà de l'indice de l'indice de référence Exane Euro Convertibles).

Composition des avoirs depuis 5 ans	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	29/03/2018	29/06/2018	28/09/2018	31/12/2018
Fcp ou sicav obligataires	71,12%	72,90%	75,12%	79,82%	80,64%	79,49%	79,16%	80,09%
Trésorerie court terme	6,53%	4,93%	1,74%	4,24%	9,92%	10,09%	9,97%	10,15%
<b>TOTAL PRODUITS DE TAUX</b>	<b>77,65%</b>	<b>77,83%</b>	<b>76,86%</b>	<b>84,06%</b>	<b>90,56%</b>	<b>89,58%</b>	<b>89,12%</b>	<b>90,23%</b>
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	22,35%	22,17%	23,14%	15,94%	9,44%	10,42%	10,88%	9,77%
Fcp ou sicav actions internationales								
<b>TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS</b>	<b>22,35%</b>	<b>22,17%</b>	<b>23,14%</b>	<b>15,94%</b>	<b>9,44%</b>	<b>10,42%</b>	<b>10,88%</b>	<b>9,77%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>	<b>100,00%</b>							
ACTIF NET	6 782 365,61	8 333 572,77	7 053 399,55	6 686 131,78	6 563 409,28	6 164 000,73	5 958 700,35	5 813 524,84
Valeur de la part	10,29	10,48	10,62	10,74	10,7	10,66	10,59	10,45
Évolution de la part depuis l'origine	2,90%	4,80%	6,20%	7,40%	7,00%	6,60%	5,90%	4,50%
Évolution de la part en 2018	-	-	-	-	-0,37%	-0,74%	-1,40%	-2,70%
Évolution de la part depuis le 31/12/2014	-	1,85%	3,21%	4,37%	3,98%	3,60%	2,92%	1,55%
Nombre de parts	658 956,0946	795 205,7943	664 214,6481	622 302,6159	613 578,7071	577 999,4344	562 736,8323	556 362,2257
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,06	-0,11	-0,11	-0,11	-0,02	-0,05	-0,08	-0,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes*	0,00	0,07	0,08	0,47	0,14	0,16	0,16	0,16
Capitalisation unitaire	-0,06	-0,04	-0,03	0,36	0,12	0,11	0,08	0,05

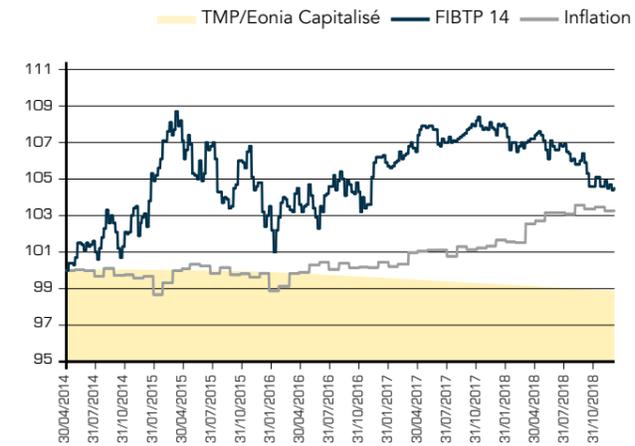
\* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la «capitalisation unitaire sur résultat».

## FIBTP 2014

### Évolution du FIBTP 2014 du 02/05/2014 au 31/12/2018

FIBTP 2014 : VL = 10,45 €

Évolution du 02/05/2014 au 31/12/2018



Base 100

Date	FIBTP 2014	Inflation
mai 2014	100,00	100,00
juin 2014	101,10	100,03
décembre 2014	102,90	99,59
juin 2015	106,00	100,33
décembre 2015	104,80	99,84
juin 2016	102,30	100,30
décembre 2016	106,20	100,45
juin 2017	106,90	101,12
décembre 2017	107,40	101,65
juin 2018	106,60	103,17
décembre 2018	104,50	103,27

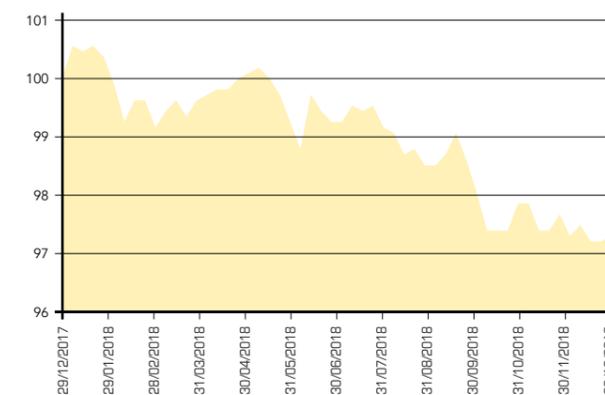
### Valeur liquidative en euros

Date	Euros
29/12/2017	10,74
26/01/2018	10,78
23/02/2018	10,7
29/03/2018	10,7
27/04/2018	10,74
25/05/2018	10,71
29/06/2018	10,66
27/07/2018	10,69
31/08/2018	10,58
28/09/2018	10,59
26/10/2018	10,46
30/11/2018	10,49
31/12/2018	10,45

### Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2014	10,29
31/12/2015	10,48
30/12/2016	10,62
29/12/2017	10,74
29/03/2018	10,7
29/06/2018	10,66
28/09/2018	10,59
31/12/2018	10,45

### Évolution de FIBTP 2014 en 2018



### Performances au 31/12/2018

Date	Depuis la création	2018
FIBTP 2014	4,50%	-2,70%

### ■ Souscriptions rachats

Les souscriptions enregistrées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 se sont élevées à 0 M€. Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0.7 M€. Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 0.7 M€. Au 31 décembre 2018, l'actif net de FIBTP 2014 se monte à 5.81 M€. Le nombre de parts en circulation est de 556 362.

A cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 9 087.

## FIBTP 2014

### Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08 %
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,10 %
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00 %
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,18 %
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00 %

### Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2018	29/12/2017
Titre OPC/FIA	100,06%	100,04%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,09%	-0,10%
DISPONIBILITÉS	0,03%	0,06%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	5 814	6 686

### Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

### Documents comptables

HORS-BILAN : NÉANT

#### BILAN

Actif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	5 817 265,66	6 688 524,31
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	1 582,44	4 592,95
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>5 818 848,10</b>	<b>6 693 117,26</b>

Passif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 786 155,68	6 460 457,72
Plus ou moins-values nettes de l'exercice <sup>(a,b)</sup>		
Résultat	91 432,07	297 779,27
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	-64 062,91	-72 105,21
DETTES	5 813 524,84	6 686 131,78
Comptes financiers		
Concours bancaires courants	5 323,26	6 985,48
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>5 818 848,10</b>	<b>6 693 117,26</b>

a) Y compris comptes de régularisations.  
b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

#### VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

#### VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,03

#### VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,03

#### VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2018, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	8,48	6,41
Résultats sur opérations financières	-8,48	-6,41
Frais de gestion et dotation aux amortissements	67 373,32	74 315,62
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-67 381,80	-74 322,03
Régularisation des revenus de l'exercice	3 318,89	2 216,82
<b>RÉSULTAT</b>	<b>-64 062,91</b>	<b>-72 105,21</b>

## FIBTP 2014

### Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 50.

Évolution de l'actif net	31/12/2018	29/12/2017	Créances et dettes	31/12/2018
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	6 686 131,78	7 053 399,55	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	371,53	1 264,21	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation			Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	371,53		Frais de gestion	5 323,26
- abondements de l'entreprise			Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise			<b>Total des dettes</b>	<b>5 323,26</b>
Rachats	-703 291,15	-449 793,10		
Transferts			<b>Compléments d'information</b>	<b>31/12/2018</b>
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB		1 264,21	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	34,9109
Plus-values réalisées sur titres	103 646,83	317 233,12	Valeur des parts émises	371,53
Moins-values réalisées sur titres	-2 231,61	-723,21	Nombre de parts rachetées	65 975,3011
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	703 291,15
Variations de la différence d'estimation des titres	-203 720,74	-160 926,76	Commissions de souscription et/ou de rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-67 381,80	-74 322,03	Commissions de souscription perçues	
Autres éléments*			Commissions de souscription rétrocédées	
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>5 813 524,84</b>	<b>6 686 131,78</b>	Frais de gestion	1,08%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPCVM ou FIA gérés par ces entités	5 817 265,66
			Rétrocession de frais de gestion	

\* résultats de fusion

Affectation du résultat	31/12/2018	29/12/2017	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2018	29/12/2017
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-64 062,91	-72 105,21	Plus et moins-values nettes de l'exercice	91 432,07	297 779,27
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-64 062,91	-72 105,21	Capitalisation	91 432,07	297 779,27
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

#### Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2013 au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014
Actif net	5 813 524,84 €	6 686 131,78 €	7 053 399,55 €	8 333 572,77 €	6 782 365,61 €
Nombre de parts	556 362,2257	622 302,6159	664 214,6481	795 205,7943	658 956,0946
Valeur liquidative unitaire	10,45 €	10,74 €	10,62 €	10,48 €	10,29 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,11	-0,11	-0,11	-0,11	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,16	0,47	0,08	0,07	0,00

\* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2018	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2018	% Actif Net	
TITRE OPC				
Regard Actions Dev Durable FCP	567 774,90	2 731	9,77%	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : REGARD BTP-Immeuble le Sari 1 bd du Levant 93160 NOISY-LE-GRAND Tél. 01 49 14 12 12
Regard Monétaire FCP	593 658,34	51,10	10,21%	
Regard Obligations Privées FCP	374 154,30	2 830	6,44%	
Regard Obligations FCP	3 920 269,32	31 702	67,43%	
Regard Convertibles FCP	361 408,80	40	6,22%	
TOTAL TITRE OPC	5 817 265,66		100,06%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-5 323,26		-0,09%	
Disponibilités	1 582,44		0,03%	
<b>TOTAL ACTIF NET</b>	<b>5 813 524,84</b>		<b>100,00%</b>	

## FIBTP 2013

(Réserves de participation de l'année 2012 réparties en 2013)  
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

**Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).**

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2016 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2016 à, au plus tard, la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2018 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine de l'année 2018 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2015 : 85% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) coupon net réinvesti et 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- les 2 années suivantes, du 1<sup>er</sup> jour de Bourse de l'année 2016 au dernier jour de Bourse de l'année 2017 : 90% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EG02 index) coupon net réinvesti et 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- du 1<sup>er</sup> jour de Bourse de l'année 2018 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (code Bloomberg EG01 index) coupon net réinvesti et 5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

### Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 1/3 ans	95%
Actions européennes	5%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 90%
Actions	maximum 10%

### Politique d'investissement

Au cours de l'année 2018 la gestion du FIBTP 2013 s'est caractérisée par :

#### - une gestion obligataire prudente et diversifiée

Compte tenu de la disponibilité en 2019 des sommes investies dans le FIBTP 2013 les emprunts d'états de maturité 3/5 ans présents dans le portefeuille

jusqu'à la fin 2017 ont été remplacés début janvier par des obligations de maturité 1/3 ans. Par ailleurs, la sensibilité de cette partie de la courbe étant faible, le fonds FIBTP 2013 a été positionné dès le début de l'année sur un niveau de sensibilité légèrement supérieur celui de son indice de référence, à 2.05 contre 1.82 pour l'BoFa 1/3 ans. Cette sur-sensibilisation provient en grande partie du positionnement du fonds support utilisé pour la gestion obligataire, le fonds Regard Obligations Court Terme dont la sensibilité était à cette date supérieure à celle de l'indice l'BoFa 1/3 ans, les taux négatifs sur cette partie de la courbe conduisant à se positionner sur des maturités plus proches de 3 ans que de 1 an. Cette position de sur-sensibilisation a été conservée tout au long de l'année.

Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2018. Les obligations convertibles, qui représentent 7.29% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du supports Regard Convertibles. Pour les obligations du secteur privé (6.87% de l'actif fin 2018), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans. C'est ainsi qu'au 31 décembre 2018 la sensibilité du fonds FIBTP 2013 s'établit à 2.05 contre 1.87 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 3.27% de l'actif du fonds.

#### - une pondération neutre de la part actions

Les sommes investies dans le fonds devenant disponible en 2019 au terme de cinq années d'existence, la structure du fonds a été modifiée en début d'année, une partie des actions présentes dans le portefeuille fin 2017 ayant été cédée dès le début janvier. Cependant, compte tenu de perspectives favorables pour les marchés actions (niveau de valorisation modéré dans un contexte d'amélioration des fondamentaux macroéconomiques), nous avons conservé une surpondération sur ce nouveau niveau cible. Ainsi, l'exposition actions dans le fonds FIBTP 2013 représentait début janvier environ 9% contre 5% pour le portefeuille de référence, alors qu'elle avoisinait 16% fin 2017. Compte tenu de l'évolution des marchés au tout début de l'année (hausse rapide des actions, le CAC40 ayant atteint les objectifs fixés fin 2017, cette allocation d'actifs a été modifiée en date du 25 janvier, avec un allègement de la position en actions dans le but de sécuriser une partie des résultats obtenus par la surpondération des actions sur une période de performance négative des placements obligataires. De ce fait, le poids des actions dans le FIBTP 2013 a été ramené sur le niveau neutre, ce qui s'est traduit dans les faits par la vente de 30% environ de la poche actions, le produit de cette cession ayant été intégralement réinvesti en placements monétaires. Ce positionnement neutre des actions a été conservé sans changement jusqu'à la fin de l'année, qui s'avère à son terme l'un des pires millésimes boursiers qu'aient connu les marchés d'actions depuis la crise financière déclenchée par la faillite de Lehman Brothers en 2008. En effet, à partir des derniers jours de janvier, la persistance des pressions inflationnistes aux États-Unis, combinées à des risques politiques en Europe et géopolitiques entre les États-Unis et la Chine, ont eu raison de ce bel accès d'optimisme et les bourses mondiales ont dû faire face à une vague de prises de bénéfices qui ont effacé et bien au-delà la performance des premières semaines de l'année, les valeurs européennes corrigeant de près de 7% en dix séances presque consécutives de baisse des indices début février. Sur la fin du trimestre, les chiffres européens sous les attentes et l'impact du renforcement de l'euro sur les perspectives de croissance ont accentué ce mouvement en mars, et les marchés d'actions mondiaux ont connu un deuxième mois consécutif de forte baisse. Ce n'est qu'à partir du mois d'avril que cette spirale baissière a pu s'interrompre, grâce à une bonne saison de publication des résultats des entreprises, le mouvement étant également soutenu par la remontée du cours du dollar et des prix du pétrole et des matières premières. Cette période de rebond s'est brutalement interrompue dès le 22 mai, avec l'annonce de l'instauration des premières surtaxes douanières sur l'aluminium et l'acier aux États-Unis et l'aggravation de la crise politique en Italie. Entre le 22 mai et le 27 juin, les actions européennes ont cédé environ 4%, la chute étant sensiblement plus violente sur certains secteurs, notamment les produits de base et les valeurs financières. Au cours du mois de juillet, les publications de résultats du deuxième trimestre, de bonne qualité, ainsi que les espoirs d'ouverture de négociations entre les États-Unis et leur principaux partenaires commerciaux

## FIBTP 2013

ont permis aux actions européennes de regagner le terrain perdu au cours de la baisse précédente, l'indice Stoxx50 de principales sociétés européennes affichant une progression de l'ordre de 2% fin juillet. Après cette brève embellie, les marchés d'actions sont depuis le mois d'août ballotés entre le désordre politique en Europe, la croisade du Président des États-Unis contre l'ensemble des partenaires commerciaux de son pays, un début de crise sur les devises des marchés émergents déclenchée par l'effondrement de la livre turque et néanmoins un contexte macroéconomique somme toute bien orienté. Ils ont donc ont repris en septembre le chemin de la hausse après un mois d'août particulièrement dévastateur pour les places européennes dans leur ensemble (-3.88%). La première semaine du mois a néanmoins été difficile avec une recrudescence des tensions commerciales internationales. Ainsi, l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes a abandonné plus de 2% en quelques séances, avant d'amorcer une remontée tout aussi rapide avec des espoirs de nouvelles mesures fiscales aux États-Unis et des prises de rendez-vous entre les responsables américains et chinois pour entamer un nouveau cycle de négociations. La rechute est cependant intervenue dès le début du mois d'octobre, avec un cocktail détonnant de mauvaises nouvelles : la saison de publication des résultats s'est révélée plus que mitigée et elle est intervenue dans un climat tendu en Europe, avec l'intensification de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine (les négociations du mois de septembre ayant échoué à trouver un terrain d'entente), la crise budgétaire italienne (avec un projet de budget inacceptable par Bruxelles) et le Brexit (dans l'impasse). La révision en baisse de la croissance mondiale par le FMI a servi de détonateur pour une nouvelle phase de baisse sur les marchés d'actions. En fin de mois, l'indice Stoxx50 affiche ainsi un recul de près de 4%, portant la baisse annuelle au-delà des 7%.

A fin décembre, l'exposition actions atteint 5.78% pour le fonds FIBTP 2013 contre 5% pour le portefeuille de référence.

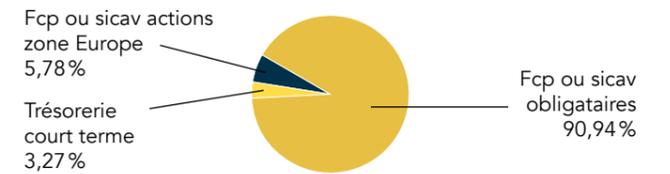
Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à -12.45% pour l'année 2018, légèrement moins négative que celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) hors dividendes qui s'établit à -13.15%, mais inférieure à celle de l'indice calculé dividendes réinvestis (-10.21%). Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.19% TTC de l'actif net sur la période.

#### Composition des avoirs depuis 5 ans

	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	29/03/2018	29/06/2018	28/09/2018	31/12/2018
Fcp ou sicav obligataires	72,75%	76,56%	81,48%	80,11%	88,30%	89,50%	90,10%	90,94%
Trésorerie court terme	5,16%	1,23%	1,28%	4,00%	6,98%	4,89%	3,64%	3,27%
<b>TOTAL PRODUITS DE TAUX</b>	<b>77,91%</b>	<b>77,80%</b>	<b>82,76%</b>	<b>84,11%</b>	<b>95,28%</b>	<b>94,39%</b>	<b>93,74%</b>	<b>94,22%</b>
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	22,09%	22,20%	17,24%	15,89%	4,72%	5,61%	6,26%	5,78%
Fcp ou sicav actions internationales								
<b>TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES</b>	<b>22,09%</b>	<b>22,20%</b>	<b>17,24%</b>	<b>15,89%</b>	<b>4,72%</b>	<b>5,61%</b>	<b>6,26%</b>	<b>5,78%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>	<b>100,00%</b>							
ACTIF NET	8 545 612,46	7 765 384,19	6 571 374,82	6 250 925,62	6 127 333,11	5 348 426,40	4 835 533,58	4 583 535,78
Valeur de la part	10,91	11,14	11,23	11,36	11,3	11,27	11,22	11,08
Évolution de la part depuis l'origine	9,10%	11,40%	12,30%	13,60%	13,00%	12,70%	12,20%	10,80%
Évolution de la part en 2018	-	-	-	-	-0,53%	-0,79%	-1,23%	-2,46%
Évolution de la part depuis le 31/12/2014	-	2,11%	2,93%	4,12%	3,57%	3,30%	2,84%	1,56%
Nombre de parts	783 167,4320	696 824,6513	585 270,0444	550 157,7517	542 014,5759	474 540,5359	430 900,1720	413 797,8771
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,07	-0,12	-0,11	-0,12	-0,03	-0,06	-0,09	-0,12
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes*	0,00	0,16	0,93	0,12	0,44	0,49	0,48	0,48
Capitalisation unitaire	-0,07	0,04	0,82	0,00	0,41	0,43	0,39	0,36

\* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

### Composition de l'actif net



### Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 11.36 à 11.08 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de -2.46%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à -0.56%. Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est néanmoins inférieure à celle de l'indice de référence. En effet, le gain engrangé en janvier sur la vente de la surpondération des actions après un début d'année en forte hausse n'a pas suffi à compenser l'impact négatif de la forte sous-exposition en termes de sensibilité sur la partie obligataire, les taux ayant contre toute attente fortement rebaisé en fin d'année en parallèle avec la hausse de l'aversion au risque. Ainsi les emprunts d'état à très court terme affichent sur l'ensemble de l'année une performance proche de zéro. Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé et en obligations convertibles a pesé cette année sur la performance relative du fonds, les deux compartiments se comparant très défavorablement à celui des emprunts d'état de maturité 1/3 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP 2013. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) recule de 0.65%, et celui des obligations convertibles s'inscrit en baisse de 5.18% quand l'indice des emprunts d'État BoFa 1/3 ans n'abandonne que 0.07%.

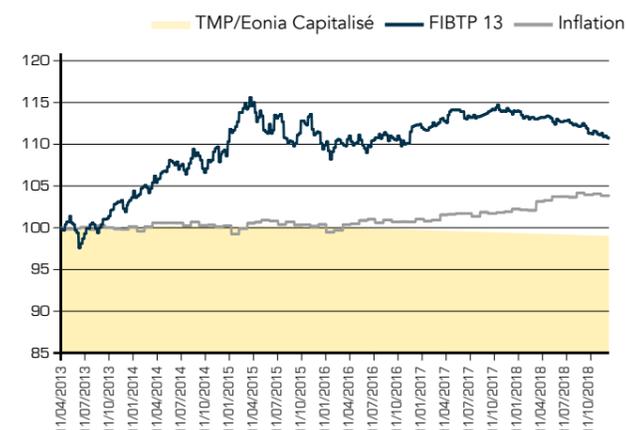
Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est très légèrement négative pour les fonds support obligataires état et crédit, dont les performances sont globalement en ligne avec celles de leurs indices de référence respectifs. Elle est en revanche sensiblement plus négative pour les actions (224 points de base en-deçà de l'indice de l'indice de référence Stoxx50) et les obligations convertibles (302 points de base en-deçà de l'indice de l'indice de référence Exane Euro Convertibles).

## FIBTP 2013

### Évolution du FIBTP 2013 du 11/04/2013 au 31/12/2018

FIBTP 2013 : VL = 11,08 €

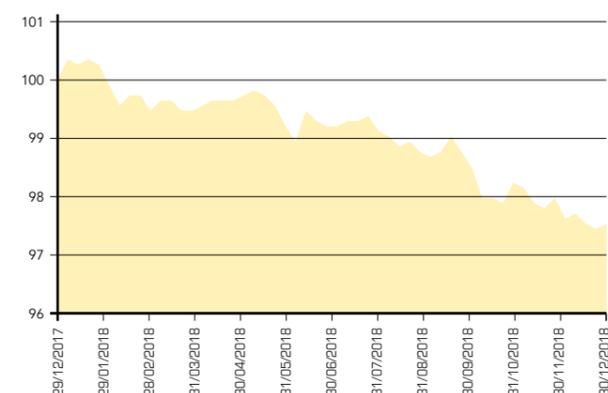
Évolution du 11/04/2013 au 31/12/2018



Base 100

Date	FIBTP 2013	Inflation
avril 2013	100,00	100,00
juin 2013	98,10	100,07
décembre 2013	103,00	99,83
juin 2014	107,50	100,60
décembre 2014	109,10	100,15
juin 2015	112,40	100,89
décembre 2015	111,40	100,41
juin 2016	109,00	100,87
décembre 2016	112,30	101,02
juin 2017	113,10	101,70
décembre 2017	113,60	102,23
juin 2018	112,70	103,75
décembre 2018	110,80	103,85

### Évolution de FIBTP 2013 en 2018



### Valeur liquidative en euros

Date	Euros
29/12/2017	11,36
26/01/2018	11,39
23/02/2018	11,33
29/03/2018	11,3
27/04/2018	11,32
25/05/2018	11,31
29/06/2018	11,27
27/07/2018	11,29
31/08/2018	11,22
28/09/2018	11,22
26/10/2018	11,12
30/11/2018	11,13
31/12/2018	11,08

### Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2014	10,91
31/12/2015	11,14
30/12/2016	11,23
29/12/2017	11,36
29/03/2018	11,3
29/06/2018	11,27
28/09/2018	11,22
31/12/2018	11,08

### Performances au 31/12/2018

Date	Depuis la création	2018
FIBTP 2013	10,80%	-2,46%

### Souscriptions rachats

Les souscriptions enregistrées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 se sont élevées à 0 M€. Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 1.54 M€. Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 1.54 M€. Au 31 décembre 2018, l'actif net de FIBTP 2013 se monte à 4.58 M€. Le nombre de parts en circulation est de 413 797.

A cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 8 384.

## FIBTP 2013

### Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08 %
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds d'investissement Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	0,10 %
Autres frais facturés au FCPE Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	0,00 %
<b>Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos</b>	<b>1,18 %</b>
<b>Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos</b>	<b>0,00 %</b>

### Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2018	29/12/2017
Titre OPC/FIA	100,07 %	100,01 %
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,09 %	-0,10 %
DISPONIBILITÉS	0,02 %	0,09 %
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	4 584	6 251

### Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

### Documents comptables

#### BILAN

Actif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	4 586 807,36	6 251 559,04
CRÉANCES COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	955,82	5 897,57
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>4 587 763,18</b>	<b>6 257 456,61</b>

#### HORS-BILAN : NÉANT

#### VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

#### VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,02

#### VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,02

#### VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2018, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 434 422,21	6 251 603,94
Plus ou moins-values nettes de l'exercice <sup>(a,b)</sup>	199 732,32	66 730,30
Résultat	-50 618,75	-67 408,62
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>4 583 535,78</b>	<b>6 250 925,62</b>
DETTES	4 227,40	6 530,99
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>4 587 763,18</b>	<b>6 257 456,61</b>

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	31/12/2018	29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	26,45	6,68
Résultats sur opérations financières	-26,45	-6,68
Frais de gestion et dotation aux amortissements	58 662,34	69 284,43
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-58 688,79</b>	<b>-69 291,11</b>
Régularisation des revenus de l'exercice	8 070,04	1 882,49
<b>RÉSULTAT</b>	<b>-50 618,75</b>	<b>-67 408,62</b>

## FIBTP 2013

### Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 50.

Évolution de l'actif net	31/12/2018	29/12/2017	Créances et dettes	31/12/2018
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	6 250 925,62	6 571 374,82	CRÉANCES	
<b>Souscriptions dont :</b>	242,04		Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation			Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	242,04		Frais de gestion	4 227,40
- abondements de l'entreprise			Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise			<b>Total des dettes</b>	<b>4 227,40</b>
<b>Rachats</b>	-1 537 168,57	-397 143,26		
<b>Transferts</b>			<b>Compléments d'information</b>	<b>31/12/2018</b>
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB			Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	21,5800
<b>Plus-values réalisées sur titres</b>	270 849,66	69 127,97	Valeur des parts émises	242,04
<b>Moins-values réalisées sur titres</b>	-5 704,78	-65,90	Nombre de parts rachetées	136 381,4546
<b>Frais de transaction</b>			Valeur des parts rachetées	1 537 168,57
<b>Variations de la différence d'estimation des titres</b>	-336 919,40	76 923,10	Commissions de souscription et/ou de rachat	
<b>Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation</b>	-58 688,79	-69 291,11	Commissions de souscription perçues	
<b>Autres éléments*</b>			Commissions de souscription rétrocédées	
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>4 583 535,78</b>	<b>6 250 925,62</b>	Frais de gestion	1,08%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPCVM ou FIA gérés par ces entités	4 586 807,36
			Rétrocession de frais de gestion	

\* résultats de fusion

Affectation du résultat	31/12/2018	29/12/2017	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2018	29/12/2017
SOMME RESTANT À AFFECTER					
Résultat	-50 618,75	-67 408,62	SOMME RESTANT À AFFECTER		
AFFECTATION			Plus et moins-values nettes de l'exercice	199 732,32	66 730,30
Capitalisation	-50 618,75	-67 408,62	AFFECTATION		
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution			Capitalisation	199 732,32	66 730,30

### Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2012 au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014
Actif net	4 583 535,78 €	6 250 925,62 €	6 571 374,82 €	7 765 384,19 €	8 545 612,46 €
Nombre de parts	413 797,8771	550 157,7517	585 270,0444	696 824,6513	783 167,4320
Valeur liquidative unitaire	11,08 €	11,36 €	11,23 €	11,14 €	10,91 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,12	-0,12	-0,11	-0,12	-0,07
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,48	0,12	0,93	0,16	0,00

\* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2018	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2018	% Actif Net	
TITRE OPC				Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
Regard Actions Dev Durable FCP	265 072,50	1 275	5,78%	REGARD BTP-
Regard Monétaire FCP	153 352,06	13,20	3,35%	Immeuble le Sari
Regard Obligations Privées FCP	314 792,01	2 381	6,87%	1 bd du Levant
Regard Obligations FCP	3 519 287,65	26 431	76,78%	93160 NOISY-LE-
Regard Convertibles FCP	334 303,14	37	7,29%	GRAND
TOTAL TITRE OPC	4 586 807,36		100,07%	Tél. 01 49 14 12 12
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-4 227,40		-0,09%	
Disponibilités	955,82		0,02%	
<b>TOTAL ACTIF NET</b>	<b>4 583 535,78</b>		<b>100,00%</b>	

## FIBTP LONG TERME

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

### Classification "FCPE obligations et autres titres de créance libellés en euro".

L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure (hors frais de gestion) à celle d'un benchmark composé à 5% de l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index) et à 95% de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index). Ces deux indices sont pris en compte dividendes (Stoxx Europe 50 - SX5R Index) et coupons nets (BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans - code Bloomberg EG03 index) réinvestis.

Le FCPE a une gestion active à très forte dominante obligations. Il investit à hauteur de 90% minimum de son actif en produits de taux d'intérêts et assimilés. Pour cette fraction, la société de gestion choisira des OPCVM ou FIA investissant leurs actifs en dettes souveraines de la zone euro ayant comme référence les indices BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans, 3-5 ans et 5-7 ans. À titre accessoire, des OPCVM ou FIA investissant sur des obligations privées de la zone euro pourront également être sélectionnés.

Pour la fraction de l'actif investie à hauteur de 10% maximum en actions et assimilés, la société de gestion choisira des OPCVM ou FIA investissant leurs actifs dans des grandes capitalisations de l'Union européenne ayant comme référence l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index).

Le processus de gestion repose sur les considérations de la société de gestion en matières de perspectives macroéconomiques et de dynamique des taux d'intérêts à moyen terme, en vertu desquelles le gérant prend des positions, à l'achat comme à la vente des OPCVM ou FIA sélectionnés. Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPC permettant de réaliser cette orientation des placements, à savoir OPC monétaires et obligations (emprunts d'Etat et obligations du secteur privé de la zone euro). La société de gestion tiendra à la disposition des porteurs de parts les documents d'information relatifs aux OPCVM ou FIA sous-jacents dans lesquels le FCPE est investi.

Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt.

Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

### Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	95 %
Actions de la zone Europe	5 %
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 90 %
Actions	maximum 10 %

### Politique d'investissement

Au cours de l'année 2018, la gestion du FIBTP LT s'est caractérisée par :

#### - une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP LT la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau sensiblement inférieur à celui de l'indice de référence, à 4,92 pour une sensibilité de l'indice BofA 5/7 ans à 5,41, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone euro, présentant un risque significatif de remontée en liaison avec le début du resserrement monétaire de la Réserve Fédérale américaine. Cette sous-sensibilisation a été réalisée par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Pour les obligations du secteur privé (7,58% de l'actif fin 2018), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

En début d'année, le fonds comportait en outre une exposition marginale aux obligations convertibles (0,47% de l'actif du fonds), provenant de la fusion fin 2017 du fonds FIBTP 2011 avec le fonds FIBTL LT. Cette position a été intégralement cédée entre août et septembre 2018, ce type de placement n'étant pas utilisé de manière habituelle dans l'allocation d'actifs du fonds.

Cette position de sous sensibilité a été accentuée entre mars et mai 2018, le principal fonds support des obligations d'état, Regard Obligations Long Terme, ayant vu sa sensibilité significativement abaissée par rapport à celle de son indice de référence à la suite de la forte remontée des taux européens constatée en janvier et février. Au cours du second semestre, la sensibilité des fonds supports ayant été ramenée au niveau de celle des indices de référence, la position de sous sensibilité est revenue sur un niveau comparable au positionnement du début de l'année, les différentes étapes de resserrement opérées par la banque centrale américaine ainsi que la réduction progressive du programme d'achats quantitatif de la BCE, avec un arrêt définitif prévu pour la fin décembre 2018, laissant toujours entrevoir la probabilité d'une hausse des taux d'intérêt en Europe.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2018 la sensibilité du fonds FIBTP LT s'établit à 4,56 contre 5,57 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires est négligeable, à 0,06% de l'actif du fonds.

#### - une surpondération modeste de la part actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds FIBTP LT avait été maintenue sur un niveau de surpondération, ce qui représentait à cette date une exposition légèrement supérieure à 8% (contre 5% pour la position neutre). Compte tenu de l'évolution des marchés au tout début de l'année (hausse rapide des actions, le CAC40 ayant atteint les objectifs fixés fin 2017, cette allocation d'actifs a été modifiée en date du 25 janvier, avec un allègement de la position en actions dans le but de sécuriser une partie des résultats obtenus par la surpondération des actions sur une période de performance négative des placements obligataires. De ce fait, le poids des actions dans le FIBTP LT a été abaissé sans toutefois revenir jusqu'au niveau neutre, le fonds ayant un horizon de placement à très long terme à rapporter avec une allocation maximale sur les placements actions limitée à 10% de l'actif. Le produit de cette cession a été intégralement réinvesti en placements monétaires, utilisés ultérieurement pour faire face aux demandes de rachats qui ont été conséquentes en 2018. Cette surpondération modeste des actions a été conservée sans changement jusqu'à la fin de l'année, qui s'avère à son terme l'un des pires millésimes boursiers qu'aient connus les marchés d'actions depuis la crise financière déclenchée par la faillite de Lehman Brothers en 2008. En effet, à partir des derniers jours de janvier, la persistance des pressions inflationnistes aux États-Unis, combinées à des risques politiques en Europe et géopolitiques entre les États-Unis et la Chine, ont eu raison de ce bel accès d'optimisme et les bourses mondiales ont dû faire face à une vague de prises de bénéfices qui ont effacé et bien au-delà la performance des premières semaines de l'année, les valeurs européennes corrigeant de près de 7% en dix séances presque consécutives de baisse des indices début février. Sur la fin du trimestre, les chiffres européens sous les attentes et l'impact du renforcement de l'euro sur les perspectives de croissance ont accentué ce mouvement en mars, et les marchés d'actions mondiaux ont connu un deuxième mois consécutif de forte baisse. Ce n'est qu'à partir du mois d'avril que cette spirale baissière a pu s'interrompre, grâce à une bonne saison de publication des résultats des entreprises, le mouvement étant également soutenu par la remontée du cours du dollar et des prix du pétrole et des matières premières. Cette période de rebond s'est brutalement interrompue dès le 22 mai, avec l'annonce de l'instauration des premières surtaxes douanières sur l'aluminium et l'acier aux États-Unis et l'aggravation de la crise politique en Italie. Entre le 22 mai et le 27 juin, les actions européennes ont cédé environ 4%, la chute étant sensiblement plus violente sur certains secteurs, notamment les produits de base et les valeurs financières. Au cours du mois de juillet, les publications de résultats du deuxième trimestre, de bonne qualité, ainsi que les espoirs d'ouverture de négociations entre les États-Unis et leur principaux partenaires commerciaux

## FIBTP LONG TERME

ont permis aux actions européennes de regagner le terrain perdu au cours de la baisse précédente, l'indice Stoxx50 de principales sociétés européennes affichant une progression de l'ordre de 2% fin juillet. Après cette brève embellie, les marchés d'actions sont depuis le mois d'août ballottés entre le désordre politique en Europe, la croisade du Président des États-Unis contre l'ensemble des partenaires commerciaux de son pays, un début de crise sur les devises des marchés émergents déclenchée par l'effondrement de la livre turque et néanmoins un contexte macroéconomique somme toute bien orienté. Ils ont donc repris en septembre le chemin de la hausse après un mois d'août particulièrement dévastateur pour les places européennes dans leur ensemble (-3.88%). La première semaine du mois a néanmoins été difficile avec une recrudescence des tensions commerciales internationales. Ainsi, l'indice Stoxx50 des principales valeurs européennes a abandonné plus de 2% en quelques séances, avant d'amorcer une remontée tout aussi rapide avec des espoirs de nouvelles mesures fiscales aux États-Unis et des prises de rendez-vous entre les responsables américains et chinois pour entamer un nouveau cycle de négociations. La rechute est cependant intervenue dès le début du mois d'octobre, avec un cocktail détonnant de mauvaises nouvelles : la saison de publication des résultats s'est révélée plus que mitigée et elle est intervenue dans un climat tendu en Europe, avec l'intensification de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine (les négociations du mois de septembre ayant échoué à trouver un terrain d'entente), la crise budgétaire italienne (avec un projet de budget inacceptable par Bruxelles) et le Brexit (dans l'impasse). La révision en baisse de la croissance mondiale par le FMI a servi de détonateur pour une nouvelle phase de baisse sur les marchés d'actions. En fin de mois, l'indice Stoxx50 affiche ainsi un recul de près de 4%, portant la baisse annuelle au-delà des 7%.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 6.85% pour le fonds FIBTP LT contre 10% pour le portefeuille de référence.

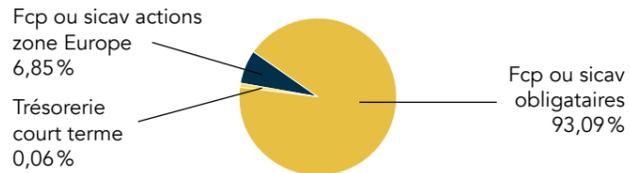
Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'est établie à -12.45% pour l'année 2018, légèrement moins négative que celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) hors dividendes qui s'est établie à -13.15%, mais inférieure à celle de l'indice calculé dividendes réinvestis (-10.21%). Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0.19% TTC de l'actif net sur la période.

### ■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 18.99 à 18.61 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de -2.00%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à -0.36%. Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est néanmoins inférieure à celle de l'indice de référence. En effet, seule une partie de la surpondération des actions ayant été cédée en janvier, le fonds a donc conservé jusqu'à la fin décembre une exposition aux actions supérieure à celle de son indice de référence, ce qui a pesé sur la performance. D'autre part, le gain engrangé en janvier sur la vente d'une partie des actions après un début d'année en forte hausse n'a pas suffi à compenser l'impact négatif de la forte sous-exposition en termes de sensibilité sur la partie obligataire, les taux ayant contre toute attente fortement rebaisé en fin d'année en parallèle avec la hausse de l'aversion au risque. Ainsi les emprunts d'état affichent sur l'ensemble de l'année une performance certes modeste mais positive. Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé et en obligations convertibles a pesé cette année sur la performance relative du fonds, les deux compartiments se comparant très défavorablement à celui des emprunts d'état de maturité 5/7 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP LT. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) recule de 0.65%, et celui des obligations convertibles s'inscrit en baisse de 5.18% quand l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans progresse de 0.14%.

Par ailleurs, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est neutre à légèrement positive pour les fonds support obligataires état et crédit, dont les performances sont globalement en ligne avec celles de leurs indices de référence respectifs. Elle est en revanche négative pour les actions (224 points de base en-deçà de l'indice de l'indice de référence Stoxx50) et les obligations convertibles (302 points de base en-deçà de l'indice de l'indice de référence Exane Euro Convertibles).

### ■ Composition de l'actif net



Composition des avoirs depuis 5 ans	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	29/03/2018	29/06/2018	28/09/2018	31/12/2018
Fcp ou sicav obligataires	89,71%	92,32%	91,44%	90,81%	92,30%	92,55%	92,31%	93,09%
Trésorerie court terme	1,15%	-0,10%	0,40%	0,97%	1,06%	0,11%	-0,02%	0,06%
<b>TOTAL PRODUITS DE TAUX</b>	<b>90,86%</b>	<b>92,22%</b>	<b>91,84%</b>	<b>91,78%</b>	<b>93,37%</b>	<b>92,66%</b>	<b>92,29%</b>	<b>93,15%</b>
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	9,14%	7,78%	8,16%	8,22%	6,63%	7,34%	7,71%	6,85%
Fcp ou sicav actions internationales								
<b>TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS</b>	<b>9,14%</b>	<b>7,78%</b>	<b>8,16%</b>	<b>8,22%</b>	<b>6,63%</b>	<b>7,34%</b>	<b>7,71%</b>	<b>6,85%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>
ACTIF NET	183 513 196,21	191 395 296,02	164 041 900,78	154 794 018,87	150 131 533,47	140 686 333,48	135 211 274,25	142 806 636,88
Valeur de la part	18,57	18,73	18,94	18,99	18,94	18,83	18,63	18,61
Evolution de la part depuis l'origine	85,70%	87,30%	89,40%	89,90%	89,40%	88,30%	86,30%	86,10%
Evolution de la part en 2018	-	-	-	-	-0,26%	-0,84%	-1,90%	-2,00%
Evolution de la part depuis le 31/12/2014	-	0,86%	1,99%	2,26%	1,99%	1,40%	0,32%	0,22%
Nombre de parts	9 882 621,6317	10 218 093,3494	8 661 058,9215	8 152 074,4779	7 926 433,3708	7 472 740,5507	7 256 356,7510	7 674 490,2570
Capitalisation unitaire sur le résultat	0,03	-0,20	-0,20	-0,20	-0,05	-0,10	-0,15	-0,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,55	0,54	0,66	0,43	0,54	0,57	0,64
Capitalisation unitaire	0,03	0,35	0,34	0,46	0,38	0,44	0,42	0,44

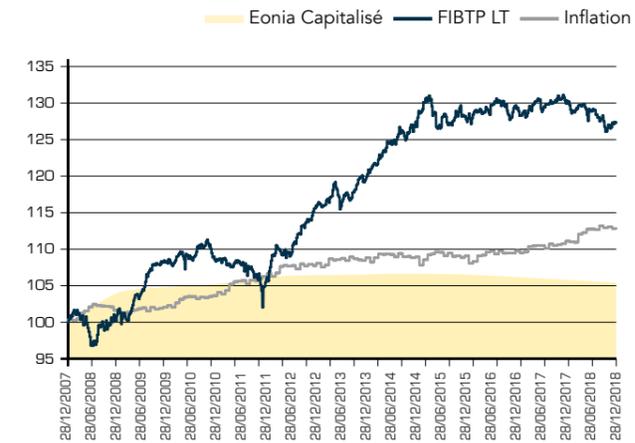
\* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

## FIBTP LONG TERME

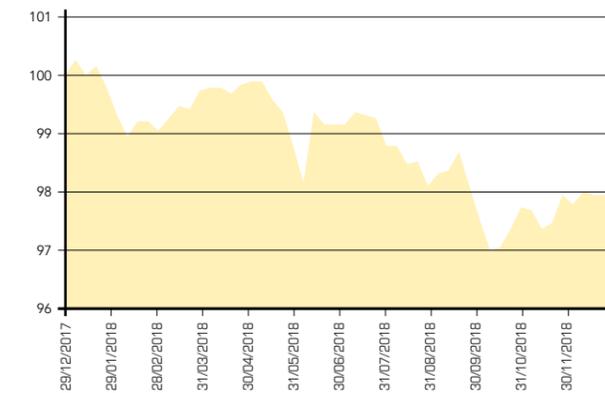
### Évolution du FIBTP LT sur 11 ans

FIBTP LT : VL = 18,61 €

Évolution du 28/12/2007 au 31/12/2018



### Évolution de FIBTP LT en 2018



### Performances au 31/12/2018

Date	Depuis la création	2018
FIBTP LT	25,66%	-2,00%

### ■ Souscriptions rachats

Le FIBTP LT regroupe les avoirs investis en parts de FIBTP millésimés, un an après l'expiration de leur délai d'indisponibilité.

Le FIBTP 2012, qui était dans sa sixième année, a fusionné avec le FIBTP LT. Cette opération, agréée par l'Autorité des marchés financiers, a été réalisée sur la base des valeurs liquidatives du 23 novembre 2018, soit 18,51 € pour le FIBTP LT et 11,92 € pour le FIBTP 2012.

Une part de FIBTP 2012 donnait donc droit à 0,64 part de FIBTP LT.

Au total, 614 225,5968 parts – pour un montant de 11,37 M€ – ont été émises en échange des parts de FIBTP 2012 apportées.

Les rachats de parts au cours de l'exercice se sont élevés à 20,64 M€.

La valeur des avoirs du FIBTP LT se monte en fin d'année à 142,81 M€ et le nombre de parts en circulation est de 7 674 490 pour 67 831 porteurs de parts.

Base 100

Date	FIBTP LT	Inflation
décembre 2007	100,00	100,00
juin 2008	97,33	102,11
décembre 2008	101,10	101,38
juin 2009	104,18	101,85
décembre 2009	108,08	102,30
juin 2010	108,62	103,51
décembre 2010	108,49	104,11
juin 2011	107,80	105,71
décembre 2011	106,16	106,68
juin 2012	109,58	107,75
décembre 2012	115,88	108,10
juin 2013	115,88	108,75
décembre 2013	119,44	108,49
juin 2014	124,50	109,32
décembre 2014	126,90	108,84
juin 2015	126,97	109,65
décembre 2015	128,20	109,12
juin 2016	128,41	109,62
décembre 2016	129,64	109,78
juin 2017	129,23	110,52
décembre 2017	129,98	111,09
juin 2018	128,88	112,75
décembre 2018	127,38	112,86

### Valeur liquidative en euros

Date	Euros
29/12/2017	18,99
26/01/2018	18,95
23/02/2018	18,84
29/03/2018	18,94
27/04/2018	18,96
25/05/2018	18,87
29/06/2018	18,83
27/07/2018	18,85
31/08/2018	18,63
28/09/2018	18,63
26/10/2018	18,49
30/11/2018	18,6
31/12/2018	18,61

### Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2014	18,57
31/12/2015	18,73
30/12/2016	18,94
29/12/2017	18,99
29/03/2018	18,94
29/06/2018	18,83
28/09/2018	18,63
31/12/2018	18,61

## FIBTP LONG TERME

### Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

<b>Frais de fonctionnement et de gestion</b>	<b>1,08 %</b>
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds d'investissement</b>	<b>0,11 %</b>
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
<b>Autres frais facturés au FCPE</b>	
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
	<b>0,00 %</b>
<b>Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos</b>	<b>1,19 %</b>
<b>Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos</b>	<b>0,00 %</b>

### Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2018	29/12/2017
Titre OPC/FIA	100,09%	100,10%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,09%	-0,11%
DISPONIBILITÉS	0,00%	0,01%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	142 807	154 794

### Documents comptables

#### BILAN

Actif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	142 931 678,84	154 950 900,67
CRÉANCES COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	6 046,54	5 661,74
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>142 937 725,38</b>	<b>154 956 562,41</b>

#### HORS-BILAN : NÉANT

#### VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

#### VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,00

#### VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,00

#### VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2018, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

### Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Passif	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	139 422 020,53	151 040 914,28
Plus ou moins-values nettes de l'exercice <sup>(a,b)</sup>	4 942 928,70	5 424 736,14
Résultat	-1 558 312,35	-1 671 631,55
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	142 806 636,88	154 794 018,87
DETTES		
Comptes financiers	131 088,50	162 543,54
Concours bancaires courants		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>142 937 725,38</b>	<b>154 956 562,41</b>

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2018	Exercice 29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	506,88	1 296,71
Résultats sur opérations financières	-506,88	-1 296,71
Frais de gestion et dotation aux amortissements	1 544 829,93	1 676 467,86
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-1 545 336,81	-1 677 764,57
Régularisation des revenus de l'exercice	-12 975,54	6 133,02
<b>RÉSULTAT</b>	<b>-1 558 312,35</b>	<b>-1 671 631,55</b>

## FIBTP LONG TERME

### Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 50.

Évolution de l'actif net	31/12/2018	29/12/2017	Créances et dettes	31/12/2018
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	154 794 018,87	164 041 900,78	CRÉANCES	
<b>Souscriptions dont :</b>	11 478 649,42	12 753 510,73	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation		1 977,67	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés			Frais de gestion	131 088,50
- abondements de l'entreprise			Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise			<b>Total des dettes</b>	<b>131 088,50</b>
<b>Rachats</b>	-20 647 324,44	-22 292 649,19		
<b>Transferts</b>			<b>Compléments d'information</b>	<b>31/12/2018</b>
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	11 478 649,42	12 751 533,06	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	620 088,3334
<b>Plus-values réalisées sur titres</b>	5 163 092,90	5 467 827,51	Valeur des parts émises	11 478 649,42
<b>Moins-values réalisées sur titres</b>	-53 877,66	-1 481,29	Nombre de parts rachetées	1 097 672,5543
<b>Frais de transaction</b>			Valeur des parts rachetées	20 647 324,44
<b>Variations de la différence d'estimation des titres</b>	-6 380 585,29	-3 498 985,09	Commissions de souscription et/ou de rachat	
<b>Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation</b>	-1 545 336,81	-1 677 764,57	Commissions de souscription perçues	
<b>Autres éléments*</b>	-2 000,11	1 659,99	Commissions de souscription rétrocedées	
			Frais de gestion	1,08%
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>142 806 636,88</b>	<b>154 794 018,87</b>	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	142 676 258,84
			Rétrocession de frais de gestion	

\* résultats de fusion

Affectation du résultat	31/12/2018	29/12/2017
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-1 558 312,35	-1 671 631,55
AFFECTATION		
Capitalisation	-1 558 312,35	-1 671 631,55
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

#### Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	31/12/2018	29/12/2017
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 942 928,70	5 424 736,14
AFFECTATION		
Capitalisation	4 942 928,70	5 424 736,14

### Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP LT au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014
Actif net	142 806 636,88 €	154 794 018,87 €	164 041 900,78 €	191 395 296,02 €	183 513 196,21 €
Nombre de parts	7 674 490,2570	8 152 074,4779	8 661 058,9215	10 218 093,3494	9 882 621,6317
Valeur liquidative unitaire	18,61 €	18,99 €	18,94 €	18,73 €	18,57 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,20	-0,20	-0,20	-0,20	0,03
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,64	0,66	0,54	0,55	0,00

\* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2018	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2018	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Monétaire FCP	217 248,75	18,70	0,15%
Regard Actions Dev Durable FCP	9 777 744,90	47 031	6,85%
Regard Obligations Privées FCP	10 826 544,69	81 889	7,58%
Regard Obligations Long Terme FCP	93 447 204,80	535 330	65,44%
Regard Obligations Court Terme FCP	28 136 459,10	211 314	19,70%
Regard Convertibles FCP	271 056,60	30	0,19%
Ecofi Convertibles	255 420,00	1500	0,18%
TOTAL TITRE OPC	142 931 678,84		100,09%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-131 088,50		-0,09%
Disponibilités	6 046,54		0,00%
<b>TOTAL ACTIF NET</b>	<b>142 806 636,88</b>		<b>100,00%</b>

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :  
REGARD BTP-Immeuble le Sari  
1 bd du Levant  
93160 NOISY-LE-GRAND  
Tél. 01 49 14 12 12

## ANNEXE AUX COMPTES

### I. Règles et méthodes comptables

- Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.
- La comptabilisation des revenus est réalisée selon la méthode des revenus encaissés.
- Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.
- La devise de comptabilisation est l'euro.
- L'exercice comptable comporte 12 mois, à l'exception de celui du fonds FIBTP 2018 qui comporte 8 mois.
- La comptabilisation des frais est réalisée en frais exclus.
- Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

### II. Méthodes de valorisation

Les règles de valorisation du Fonds Commun de Placement d'entreprise sont conformes aux instructions de l'AMF. Elles correspondent également aux usages de Place.

#### II.1. Les actions et titres assimilés (bons, droits), les obligations

D'une manière générale, le cours retenu pour la valorisation du Fonds Commun de Placement est le premier cours de bourse coté le jour de la valorisation et à défaut le dernier cours connu.

Pour certains titres un cours d'un contributeur peut être retenu dans les cas suivants :

- Les titres ont une cotation trop ancienne,
- Les titres ont une cotation trop éloignée de leur valeur transactionnelle.

Dans ce cas, une liste des cours forcés est établie.

#### II.2. Les OPC

Ils sont valorisés à partir de la dernière valeur liquidative connue.

#### II.3. Les TCN

- Les TCN ayant une durée de vie résiduelle supérieure à 3 mois sont valorisés par actualisation des flux futurs en retenant comme taux de valorisation soit la cotation du TCN soit un taux de référence déterminé par interpolation linéaire de la courbe des taux swap EONIA.
- Les TCN court terme ayant une maturité inférieure à 3 mois lors de l'acquisition sont valorisés au prix de revient.

#### II.4. Les options et les contrats à terme

- Les positions sur options négociables sur un marché organisé sont valorisées au prix du marché en retenant le dernier cours.
- Les positions sur des contrats à terme sont valorisées au prix du marché en retenant soit le cours de compensation (MATIF), soit le dernier cours (Marchés organisés étrangers sans cours de compensation).

#### II.5. Les prêts de titres

Les titres prêtés par le biais de prêts de titres sont estimés selon leur propre règle de valorisation et une indemnité calculée prorata temporis est déterminée pour le contrat de prêt.

#### II.6. Les titres en devise étrangère

Les titres en devise autre que l'euro sont valorisés selon la méthode relevant de leur catégorie en retenant comme taux de change les taux fournis par la BCE (Banque Centrale Européenne).

#### II.7. Les intérêts courus

- Pour les titres à revenu fixe (obligations, TCN), les intérêts courus sont calculés lors de chaque valorisation. Ce principe continue à s'appliquer pour les titres prêtés ou mis en pension. Le calcul est effectué en retenant les règles de places en terme de date de calcul et de méthode de calcul. Pour les titres français, la méthode de calcul CNO (Comité de Normalisation Obligataire) est retenue. Pour les titres étrangers, la norme ISMA est appliquée.
- Pour les contrats monétaires (prêts de titres, pensions), des indemnités courues sont calculées. En règle générale, les intérêts courus sont calculés à J+2 jours ouvrés pour les marchés obligataires et à J+1 calendaire pour les marchés monétaires (TCN, contrats monétaires). Cette règle peut faire l'objet d'exception pour certains marchés ou pour certains titres.

### III. Éléments non audités par les commissaires aux comptes

Conformément aux règles de déontologie des OPC, il est précisé que :

- les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille ont été régulièrement exercés,
- aucune commission de mouvements n'a été perçue.

### IV. Frais de gestion

Le taux de frais de gestion appliqué est de 1.08% TTC. Ces frais sont à la charge du fonds.

Ils incluent les honoraires CAC qui sont réglés par la société de gestion.

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction et couvrent les frais de gestion financière, administrative, comptable, de conservation et distribution.

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT  
63, rue de Villiers  
92208 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

AUDIT ET COMMUNICATION  
118, avenue Jean-Jaurès  
75019 PARIS

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

### EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

#### FIBTP 2018

Fonds d'Épargne Salariale régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
**PRO BTP FINANCE**  
7, rue du Regard - 75006 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les organes de direction de la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2018** sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds d'Épargne Salariale FIBTP 2018, établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale à la fin de cet exercice.

### II. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère

approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 23 avril 2019.

Les commissaires aux comptes :

<b>PricewaterhouseCoopers</b> Audit Frédéric Sellam	<b>Audit</b> et Communication Jérôme Szlifke
---	--

Les comptes des fonds FIBTP 2013, FIBTP 2014, FIBTP 2015, FIBTP 2016, FIBTP 2017, FIBTP 2018 et FIBTP LT ont été certifiés dans les mêmes termes.

# POLITIQUE DE MEILLEURE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES D'EXECUTION

Cette présentation est une information sur la politique de meilleure sélection des intermédiaires d'exécution à la date de publication de ce rapport annuel de gestion et ne constitue pas un compte-rendu de la mise en œuvre de la politique sur la période écoulée du 1er janvier au 31 décembre 2018.

## 1. Objet de la politique de meilleure sélection

N'étant pas membre d'un marché réglementé ou d'un système multilatéral de négociation, PRO BTP Finance a choisi pour le traitement de ses ordres de ne pas exécuter elle-même ses ordres mais de les transmettre à des intermédiaires de marché agréés pour exécution. Les décisions d'investissement pour PRO BTP Finance se traduisent donc par des ordres dont l'exécution est confiée à des tiers. Le principe de meilleure exécution prend ainsi pour PRO BTP Finance, au sens de la réglementation, la forme d'un principe de meilleure sélection. Ce principe de meilleure sélection consiste à sélectionner pour chaque catégorie d'instruments financiers, les intermédiaires auprès desquels les ordres seront transmis pour exécution. Ces intermédiaires ont alors, à l'égard de PRO BTP Finance, une obligation de meilleure exécution. La politique de meilleure sélection s'applique aux ordres :  
 - Initiés par des gérants en charge de la gestion d'actifs sous mandat.  
 - Initiés par des gérants en charge de la gestion d'OPC.  
 Les intermédiaires sélectionnés sont des établissements agréés, à ce titre, soumises à l'obligation de meilleure exécution dans l'exécution des ordres, le règlement et la livraison des instruments financiers traités.

## 2. Critères de sélection des intermédiaires

Le dispositif de sélection et de revue consiste à sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers donnée, les intermédiaires auprès desquels les ordres seront transmis pour exécution. Pour la grande majorité des instruments financiers traités par PRO BTP Finance, les intermédiaires autorisés sont interrogés en utilisant des plateformes électroniques de communication.

Pour les produits «actions», la sélection des intermédiaires s'opère selon trois grands critères de sélection : la liquidité, la technologie (qui constitueront les critères objectifs lors de l'évaluation annuelle des intermédiaires) et le service.

Le premier des critères de choix lors du passage d'ordre reste le prix. Le coût et la taille, c'est-à-dire la capacité à exécuter la totalité de l'ordre, viennent compléter cette hiérarchie.

Pour les produits de «taux», il a été établi trois niveaux de critères pour la sélection des intermédiaires :

- Les critères de niveau 1 concernent la sélection aux fins d'établir la liste des intermédiaires autorisés par PRO BTP Finance. Un tableau d'évaluation reprenant l'ensemble de ces critères permettra d'établir objectivement la liste des intermédiaires autorisés.
- Les critères de niveau 2 concernent la sélection entre les intermédiaires autorisés afin de déterminer lesquels seront interrogés au moment du passage d'ordre.

En effet, les plateformes BLOOMBERG ALLO et TRADEWEB permettent, lors du passage d'ordre, de choisir le nombre d'intermédiaires autorisés interrogés. Pour des raisons opérationnelles d'efficacité en lien avec la catégorie d'instrument financier et la nature de l'ordre, PRO BTP Finance n'interrogera pas systématiquement l'ensemble des intermédiaires autorisés. Le choix des intermédiaires se fera donc sur la base de ces critères de niveau 2. Cette pratique s'inscrit dans la présente politique et l'obligation générale de PBF d'agir au mieux des intérêts de ses clients.

Aussi, au-delà des critères de niveau 2, PRO BTP Finance s'autorise à interroger les intermédiaires autorisés inscrits depuis moins d'un an sur la liste des intermédiaires autorisés, aux fins de collecter des données et d'élaborer des statistiques.

- Les critères de niveau 3 concernent la sélection de l'intermédiaire qui exécutera l'ordre. Ces critères sont listés hiérarchiquement.

PRO BTP Finance conserve une marge de souplesse par rapport à l'application de la politique de meilleure sélection des intermédiaires d'exécution, notamment et de manière non limitative, pour tenir compte de l'évolution des conditions de marché et d'environnement

## 3. Suivi de la politique de meilleure sélection des intermédiaires

Cette politique est révisée annuellement, son efficacité est surveillée et adaptée si besoin.

### Objectifs et Politique d'investissement

Le fonds a pour objectif la préservation du capital investi ainsi que la réalisation sur la période de placement recommandée d'une performance nette de frais proche de celle de l'indice de référence EONIA capitalisé. En cas de très faibles niveaux des taux d'intérêt du marché monétaire, le fonds pourra voir sa valeur liquidative baisser de manière structurelle. La stratégie d'investissement du fonds consiste à construire un portefeuille permettant de répondre à son objectif de gestion dans le respect de son profil de risque. Les titres en portefeuille seront choisis en fonction de critères qualitatifs (qualité de notation minimale des instruments, risque de liquidité des entités émettrices, ...), quantitatifs (maturité, rendement, liquidité, ...) ainsi que des anticipations du gérant sur la partie courte de la courbe des taux de la zone euro. Les investissements se limiteront à des actifs dont la maturité résiduelle jusqu'à l'échéance légale est inférieure ou égale à 397 jours. La MMP (Maturité Moyenne Pondérée) du portefeuille jusqu'à la date d'échéance est inférieure ou égale à 60 jours. La DVMP (Durée de Vie Moyenne Pondérée) du portefeuille jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers, et calculée comme la moyenne des maturités finales des instruments financiers devra être inférieure ou égale à 120 jours. Les titres en portefeuille seront majoritairement indexés sur la référence monétaire EONIA capitalisé, soit directement en raison de leurs conditions d'émission, soit indirectement après adossement à des contrats d'échange de taux d'intérêt (« swaps de taux »). Une gestion active du risque de taux sera possible et fonction des anticipations d'évolution des taux courts de la zone euro.

### Chiffres clés

VL part C: **11 617.74 €**  
 Actif net total du fonds en millions d'€ : **476.31 M€**

### Durée de placement recommandée

Moins de trois mois

### Profil de risque et de rendement

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le fonds est classé dans la catégorie 1, niveau reflétant le risque des fonds monétaires court terme.

### Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale  
 Classification AMF : Monétaire court terme  
 Date de création : 04/08/2005  
 Affectation des revenus : Capitalisation  
 Indice de référence : Eonia Capitalisé  
 Fréquence de valorisation : Quotidienne  
 Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%  
 Droits de sortie max : Néant  
 Frais de gestion max : 0,10% TTC  
 Commission de surperformance : Oui  
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

### Informations pratiques

Code ISIN : FR0010450908  
 Modalités de souscription rachat : Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour avant 11 heures, exécutées sur la base de la dernière valeur liquidative connue et réglées en J ouvré. Les ordres reçus après 11 heures seront exécutés sur la valeur liquidative suivante.  
 Souscription initiale min. : Néant  
 Dépositaire : BNP Paribas Securities Services  
 Valorisateur : PRO BTP FINANCE  
 Gérant : Yann VERRIER depuis le 02/05/2013

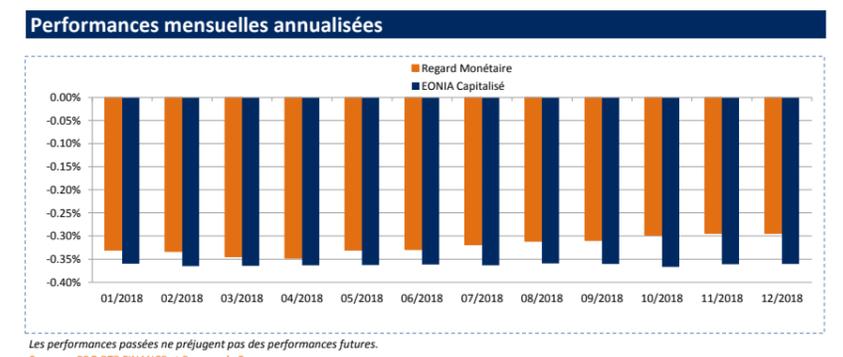
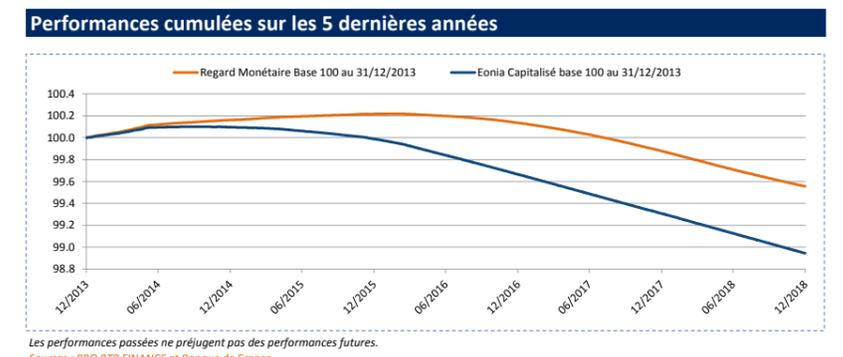
### Données techniques

Sensibilité : 0.05  
 WAL (en jours) : 116  
 WAM (en jours) : 18  
 Nombre de lignes (dont OPC) : 48 (1)

### Performances annualisées (Base 360 jours) et Volatilités

	Mensuelles						YTD et Annuelles				Volatilités*
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	
Regard Monétaire	-0.294%	-0.294%	-0.295%	-0.299%	-0.301%	-0.304%	-0.320%	-0.320%	-0.217%	-0.088%	0.003%
Eonia Capitalisé	-0.361%	-0.361%	-0.363%	-0.362%	-0.361%	-0.362%	-0.362%	-0.362%	-0.343%	-0.208%	0.002%
Ecart	0.067%	0.067%	0.067%	0.063%	0.060%	0.057%	0.042%	0.042%	0.126%	0.120%	0.001%

\* Volatilités calculées sur les 52 dernières observations hebdomadaires.  
 Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
 Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France



### Historique fin de mois des Weighted-Average Life (WAL) et Maturity (WAM)

	01/2018	02/2018	03/2018	04/2018	05/2018	06/2018	07/2018	08/2018	09/2018	10/2018	11/2018	12/2018
WAL	106	102	90	101	85	92	100	99	114	115	101	116
WAM	25	34	33	25	23	20	21	13	17	20	15	18

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
 Sources : PRO BTP FINANCE

## Commentaire de gestion

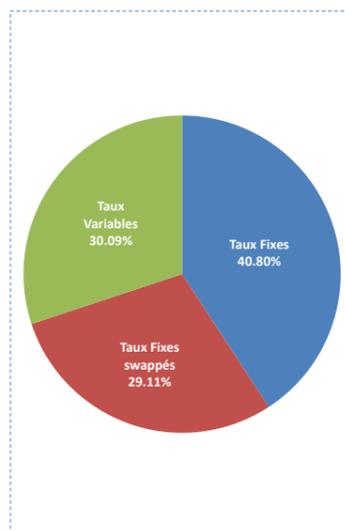
Comme attendu, la BCE maintient ses taux inchangés et arrête les nouveaux investissements dans le cadre de son programme d'achats. La BCE devrait laisser ses taux à ces niveaux tant que la convergence de l'inflation vers 2% ne sera pas durable, et poursuivre les réinvestissements tant que cela s'avérera nécessaire. Le marché attendait une annonce sur un troisième LTRO, mais le sujet aurait été seulement mentionné lors de la réunion. Mario Draghi a ajouté que cet outil a grandement contribué au maintien d'une politique monétaire très accommodante et de conditions de financement également accommodantes.

Le montant des programmes d'achat de titres privés: ABS Purchase Programme et Covered Bond Purchase Programme 3 est resté stable avec respectivement 28 et 262 Mds € à la fin du mois. La BCE achète au travers du Public Sector Purchase Programme (PSPP) 13 Mds € ce mois-ci, portant le total du PSPP à 2102 Mds €. Le montant des achats de titres d'entreprise (CSPP) est de 2 Mds € pour un total de 178 Mds €. L'ensemble de ces achats porte l'Expanded Asset Purchase Programme à 2570 Mds € à la fin du mois.

Le fixing moyen de l'EONIA est stable à -0.36%. Sur le marché interbancaire, l'Euribor 3 mois est resté stable, terminant le mois à -0.312%. Les spreads interbancaires sont stables également à l'image du spread Euribor 3 mois / Swap Eonia 3 mois à 4bp en moyenne sur le mois.

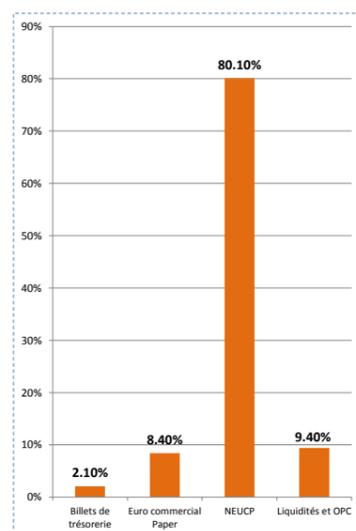
La gestion privilégie la sécurité des placements ainsi que la régularité de la surperformance, ce qui se traduit par des investissements principalement indexés sur l'EONIA OIS. La partie du portefeuille ayant une maturité supérieure à 3 mois est en hausse à 48%. Sur le mois, il y a eu 6 investissements à taux fixe avec une maturité moyenne à 2 mois et demi, la WAM est en baisse à 18 jours à la fin du mois. La durée de vie moyenne pondérée (WAL) est également en hausse à 116 jours en fin de mois. Il est fait une approche prudente de la sélection des émetteurs en portefeuille, la politique d'investissements privilégiant les signatures corporates offrant les meilleurs profils en termes de liquidité et cyclicité, ainsi que les signatures bancaires de premier rang de la zone euro, françaises en particulier. Ces politiques de gestion se sont traduites au gré des renouvellements des tombées par une augmentation contre indice du rendement moyen du portefeuille. Sur le mois, la performance du fonds est -0,024% contre -0,029% pour l'indice de référence, soit une performance annualisée de -0,294% contre -0,361% pour l'EONIA capitalisé.

### Répartition par type de taux



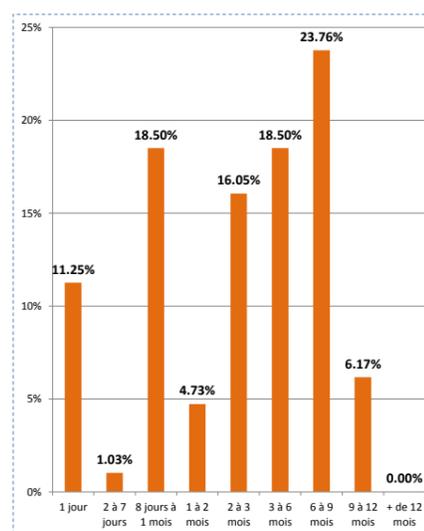
Sources : PRO BTP FINANCE

### Répartition par type d'instrument



Sources : PRO BTP FINANCE

### Répartition par maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

## Principaux Groupes en portefeuille

LIBELLE	POIDS	NOTATION
Groupe BPCE	6.29%	A1/P1
CREDIT MUNICIPAL DE PARIS	4.20%	A1/P1
Gecina SA	4.20%	A2/P2
Auchan Holding SA	4.20%	A2/P2
La Poste SA	4.20%	A1/P1
BNP PARIBAS	4.20%	A1/P1
SOCIETE GENERALE	4.19%	A1/P1
CAISSE REG.CDT AGRIC.MUTUEL	4.19%	A1/P1
Groupe Credit Mutuel	4.19%	A1/P1
KLEPIERRE SA	3.57%	A2/P2

Sources : PRO BTP FINANCE

## Exposition du portefeuille par rating et par maturité (hors liquidités et OPC)

	A1/P1	A2/P2	A3/P3	NR	Total
0 à 1 mois	2.31%	19.70%	-	-	22.01%
1 à 2 mois	2.32%	3.01%	-	-	5.33%
2 à 3 mois	2.32%	15.77%	-	-	18.08%
3 à 6 mois	11.57%	9.28%	-	-	20.85%
6 à 9 mois	18.54%	8.24%	-	-	26.78%
9 à 12 mois	6.95%	-	-	-	6.95%
+ de 12 mois	-	-	-	-	0.00%
<b>Total</b>	<b>44.01%</b>	<b>55.99%</b>	<b>0.00%</b>	<b>0.00%</b>	<b>100.00%</b>

Sources : PRO BTP FINANCE

## Glossaire

### Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

### Sensibilité taux

La Sensibilité Taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

### WAM - Weighted average maturity

La Maturité Moyenne Pondérée du portefeuille, dénommée en anglais WAM - Weighted average maturity - est le temps moyen pondéré jusqu'à la prochaine révision du taux de référence des titres. Elle permet de mesurer la sensibilité au risque de taux. Elle est calculée selon les modalités prévues par les dispositions CESR du 19 mai 2010 dans la rubrique « définitions ». Pour Regard Monétaire, elle doit être inférieure ou égale à 60 jours.

### Volatilité

La Volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

### WAL - Weighted average life

La Durée de Vie Moyenne Pondérée du portefeuille, dénommée en anglais WAL - Weighted average life - est le nombre de jours moyen jusqu'à la date de maturité des instruments financiers. Elle permet de mesurer la sensibilité au risque de crédit et au risque de liquidité. Elle est calculée selon les modalités prévues par les dispositions CESR du 19 mai 2010 dans la rubrique « définitions ». Pour Regard Monétaire, elle doit être inférieure ou égale à 120 jours.

### Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de crédit, risque de taux, risque de perte en capital, risque lié à la commission de surperformance, risque de contrepartie, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC. La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

## Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent. REGARD OBLIGATIONS COURT TERME est principalement (60% minimum) exposé sur les titres de créances, libellés en euros émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (obligations à taux fixe, zéro coupon, à taux variable ou indexées, ainsi que des titres de créances négociables). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 1 et 3. Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

## Chiffres clés

VL part C : **133,15 €**  
Actif net total du fonds en millions d'€ : **91,68 M€**

## Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

## Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'Indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

## Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale  
Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €  
Indice de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3 ans  
\*Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 1-3 ans  
Affectation du résultat net : Capitalisation  
Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation  
Date de création : 28/05/2003  
Fréquence de valorisation : Quotidienne  
Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%  
Droits de sortie max : Néant  
Frais de gestion max : 0,10% TTC  
Commission de surperformance : Non  
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

## Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083381

## Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante. La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services  
Valorisateur : PRO BTP FINANCE  
Gérant : **Stephane MATALON**, depuis le 01/03/2004

## Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Court Terme	-0,15%	0,22%	0,57%	-0,15%	-0,25%	1,84%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3*	-0,07%	0,24%	0,55%	-0,07%	-0,02%	2,52%
Performance relative	-0,09%	-0,03%	0,02%	-0,09%	-0,23%	-0,68%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

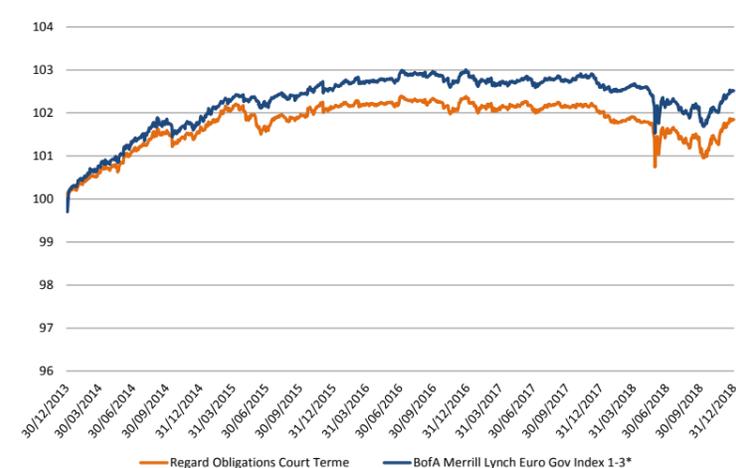
## Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2017	2016	2015	2014	2013
Regard Obligations Court Terme	-0,34%	0,21%	0,50%	1,61%	1,67%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3*	-0,34%	0,37%	0,72%	1,84%	1,76%
Performance relative	0,01%	-0,16%	-0,21%	-0,22%	-0,09%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

## Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2013)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

## Sensibilité au 31/12/2018

Regard Obligations Court Terme	1,88
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3	1,90
Sensibilité relative	-0,02 (99,0%)

## Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	0,91	0,82	0,63	0,59
Bêta	1,08		1,02	
Tracking Error	0,23		0,17	
Ratio d'information	-0,34		-0,45	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

## Commentaire de gestion

En zone euro, les facteurs temporaires qui ont retenu la croissance au T3 (réglementation du secteur automobile, faiblesse du commerce) semblent se dissiper au T4. En revanche, les mouvements sociaux en France pourraient mitiger le rebond. En dépit des événements transitoires qui ont un fort impact sur la confiance, les rapports du mois d'octobre pointent vers une amélioration. La BCE a mis fin à son programme d'achat d'actifs (APP) en décembre. Le risque politique reste ambiant : mouvements sociaux en France, démission du gouvernement Michel en Belgique, marge de manœuvre réduite pour le budget espagnol et une progression laborieuse du Brexit. La suspension de la procédure de déficit excessif italienne est finalement la seule avancée positive de ce trimestre.

Aux Etats-Unis, les ventes au détail enregistrent des gains importants en novembre. Les ménages bénéficient toujours de conditions favorables : plein emploi, croissance du revenu disponible élevée et des indicateurs de confiance à des niveaux historiquement élevés. Les premiers chiffres du commerce international au T4 pointent vers une stabilisation de la dynamique. En somme, la croissance devrait être résiliente au T4. Dans ce contexte, la FED a relevé son taux directeur pour la quatrième fois de l'année se rapprochant un peu plus du taux neutre. Sur le front politique, D. Trump a suspendu l'escalade de la guerre commerciale avec la Chine pour laisser place aux négociations. Enfin, les élections de mi-mandat ont rendu les démocrates majoritaires à la chambre basse du congrès (changement effectif le 3 janvier 2019) réduisant de facto les champs d'action de l'administration Trump.

Sur les marchés, l'actualité a été dominée par la très forte volatilité de l'Italie (spread évoluant entre 248 bp et 326 bp sur le 10 ans) et la forte baisse enregistrée sur le pétrole (-37%) et les actions (-11,7% sur le DJ Eurostoxx 50). Entre la fin septembre et la fin décembre, le taux allemand 10 ans est passé de 0,47% à 0,24% et la courbe (2-10 ans) s'est aplatie de 14 bp (85 bp). Sur les maturités 10 ans, l'Italie se resserre de 16 bp (accord avec la Commission Européenne sur le budget 2019). A contrario, la France (crise sociale), la Belgique (crise politique) et l'Irlande (Brexit) s'écartent respectivement de 14, 19 et 18 bp.

Gestion de l'OPC :

- La sensibilité de l'OPC a évolué entre 99% et 107% de l'indice de référence.

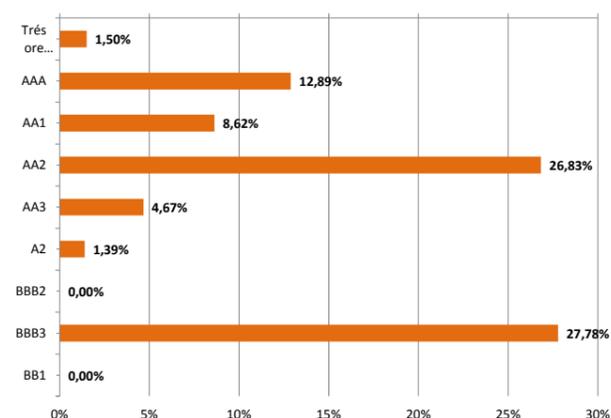
- Au cours du mois d'octobre, la forte tension enregistrée sur les taux italiens nous a incité à mettre progressivement en place une position longue sur le BTP via l'achat de contrats futures 10 ans ainsi que dans le cadre d'un arbitrage contre France sur la partie courte de la courbe (BTP 2021 / OAT 2021 à 246 bp). Compte tenu de la nette baisse des rendements allemands (0,34%) impactés par la baisse des marchés actions, la position future a été couverte par une vente de contrats bund. La position 10 ans a été débouclée pour moitié à 288 bp début novembre puis remise en place à 310 bp mi-novembre et soldée fin novembre à 291 bp. La position sur le segment 2021 a été débouclée à 188 bp.

- Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100% au cours de la période.

## Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 33      Quotient Durable : 101,01%      Sensibilité du portefeuille : 1,88

## Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

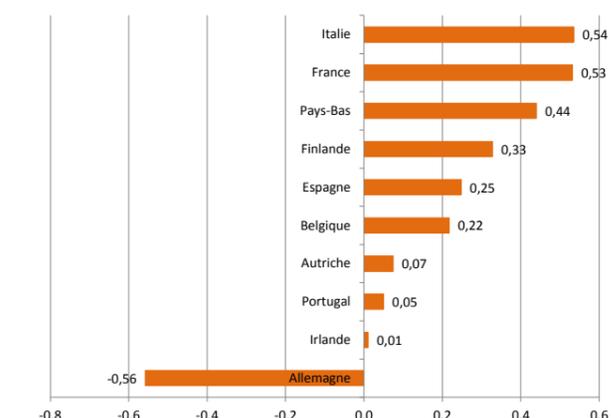
## Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat français	AA2	26,8%
Etat italien	BBB3	25,0%
Etat espagnol	BBB1	16,3%
Etat néerlandais	AAA	9,5%
Etat finlandais	AA1	4,9%
Etat belge	AA3	4,7%
Etat autrichien	AA1	3,7%
Etat allemand	AAA	3,4%
Etat portugais	BBB3	2,8%
Etat irlandais	A2	1,4%

Part des 10 premiers émetteurs : **98,5%**

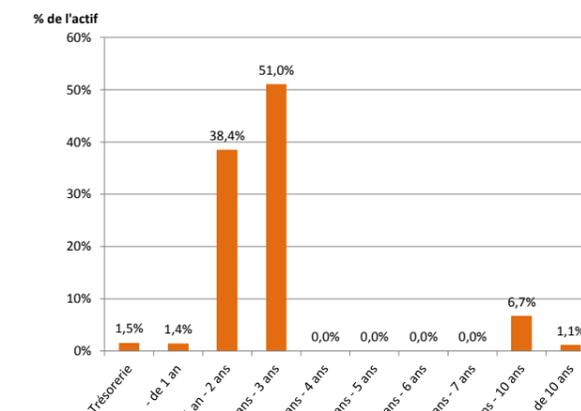
Sources : PRO BTP FINANCE

## Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

## Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

## Glossaire

### Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

### Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

### Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

### Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

### Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

### Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

### Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

### Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Reporting mensuel au :

31 décembre 2018

## Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

Regard Obligations est principalement (60% minimum) investi en titres de créances, libellés en euros émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro. La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 1 et 5.

Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

### Chiffres clés

VL part C : 123,66 €  
Actif net total du fonds en millions d'€ : 6,52 M€

### Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

### Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

### Caractéristiques

Forme juridique : OPCVM  
Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en euro  
Indice de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 3-5 ans  
\*Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 3-5 ans  
Affectation du résultat net : Capitalisation  
Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation  
Date de création : 07/10/1983  
Fréquence de valorisation : Quotidienne  
Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%  
Droits de sortie max : Néant  
Frais de gestion max : 0,10% TTC  
Commission de surperformance : Non  
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

### Informations pratiques

Code ISIN : FR0007385372

### Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services  
Valorisateur : PRO BTP FINANCE  
Gérant : Stéphane MATALON, depuis le 01/03/2004

### Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations	0,11%	0,65%	1,35%	0,11%	1,45%	8,05%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 3-5*	0,14%	0,68%	1,32%	0,14%	1,75%	9,19%
Performance relative	-0,04%	-0,03%	0,03%	-0,04%	-0,30%	-1,14%

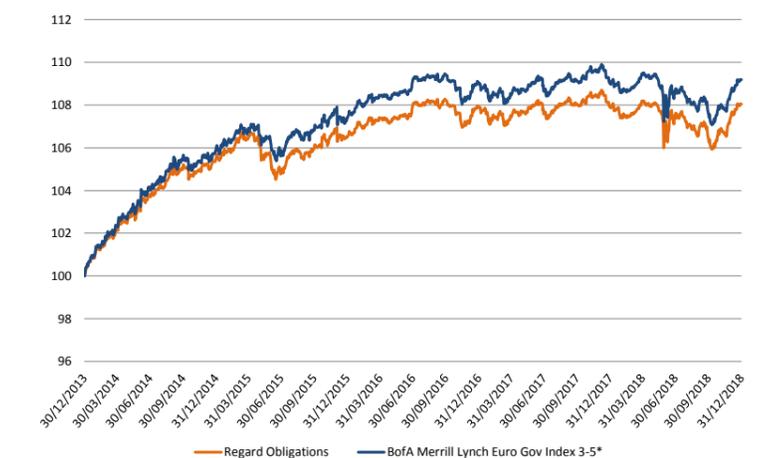
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

### Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2017	2016	2015	2014	2013
Regard Obligations	0,03%	1,30%	0,98%	5,44%	2,46%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 3-5*	0,01%	1,51%	1,39%	5,93%	2,32%
Performance relative	0,02%	-0,22%	-0,41%	-0,49%	0,14%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

### Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2013)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.  
Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

### Sensibilité au 31/12/2018

Regard Obligations	3,77
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 3-5*	3,77
Sensibilité relative	0,00 (99,9%)

### Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	2,04	0,00	1,56	0,00
Bêta	0,00		0,00	
Tracking Error	2,04		1,56	
Ratio d'information	0,05		0,31	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

## Commentaire de gestion

En zone euro, les facteurs temporaires qui ont retenu la croissance au T3 (réglementation du secteur automobile, faiblesse du commerce) semblent se dissiper au T4. En revanche, les mouvements sociaux en France pourraient mitiger le rebond. En dépit des événements transitoires qui ont un fort impact sur la confiance, les rapports du mois d'octobre pointent vers une amélioration. La BCE a mis fin à son programme d'achat d'actifs (APP) en décembre. Le risque politique reste ambiant : mouvements sociaux en France, démission du gouvernement Michel en Belgique, marge de manœuvre réduite pour le budget espagnol et une progression laborieuse du Brexit. La suspension de la procédure de déficit excessif italienne est finalement la seule avancée positive de ce trimestre.

Aux Etats-Unis, les ventes au détail enregistrent des gains importants en novembre. Les ménages bénéficient toujours de conditions favorables : plein emploi, croissance du revenu disponible élevée et des indicateurs de confiance à des niveaux historiquement élevés. Les premiers chiffres du commerce international au T4 pointent vers une stabilisation de la dynamique. En somme, la croissance devrait être résiliente au T4. Dans ce contexte, la FED a relevé son taux directeur pour la quatrième fois de l'année se rapprochant un peu plus du taux neutre. Sur le front politique, D. Trump a suspendu l'escalade de la guerre commerciale avec la Chine pour laisser place aux négociations. Enfin, les élections de mi-mandat ont rendu les démocrates majoritaires à la chambre basse du congrès (changement effectif le 3 janvier 2019) réduisant de facto les champs d'action de l'administration Trump.

Sur les marchés, l'actualité a été dominée par la très forte volatilité de l'Italie (spread évoluant entre 248 bp et 326 bp sur le 10 ans) et la forte baisse enregistrée sur le pétrole (- 37 %) et les actions (- 11,7 % sur le DJ Eurostoxx 50). Entre la fin septembre et la fin décembre, le taux allemand 10 ans est passé de 0,47 % à 0,24 % et la courbe (2-10 ans) s'est aplatie de 14 bp (85 bp). Sur les maturités 10 ans, l'Italie se resserre de 16 bp (accord avec la Commission Européenne sur le budget 2019). A contrario, la France (crise sociale), la Belgique (crise politique) et l'Irlande (Brexit) s'écartent respectivement de 14, 19 et 18 bp.

Gestion du FCP :

- La sensibilité de l'OPC a évolué entre 98 % et 104 % de l'indice de référence.

- Au cours du mois d'octobre, la forte tension enregistrée sur les taux italiens nous a incité à mettre en place une position longue sur le BTP (0,15 de sensibilité). Compte tenu de la nette baisse des rendements allemands (0,34 %) impactés par la baisse des marchés actions, cette position a été couverte par une vente de bund. La position a été débouclée à 288 bp début novembre puis remise en place à 310 bp mi-novembre et soldée fin novembre à 291 bp.

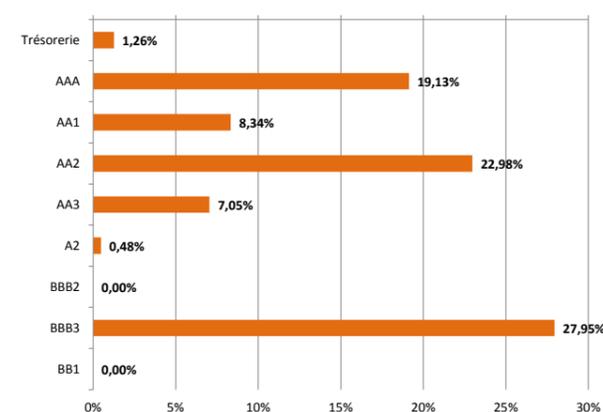
- Le quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100 % au cours de la période.

## Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 25      Quotient Durable : 100,43%

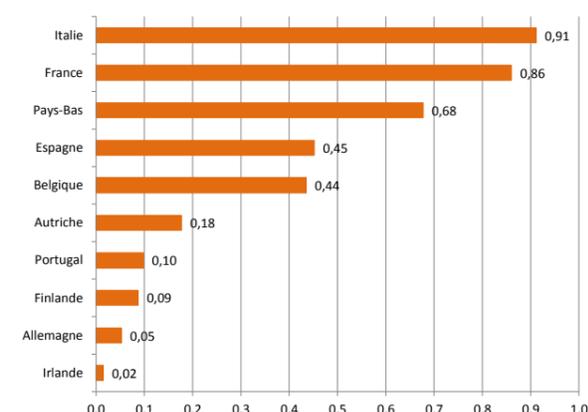
Sensibilité du portefeuille: 3,77

### Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

### Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

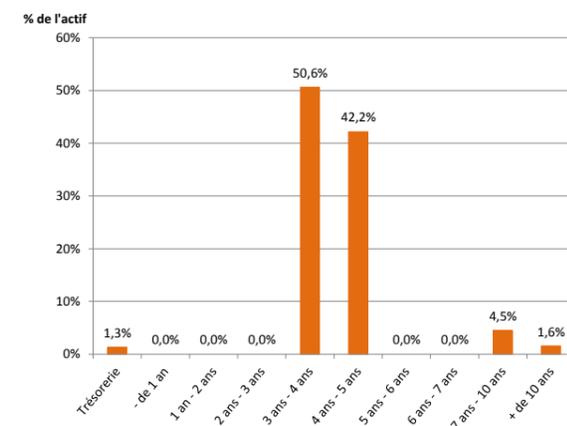
## Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat italien	BBB3	25,5%
Etat français	AA2	23,0%
Etat espagnol	BBB1	12,8%
Etat néerlandais	AAA	11,5%
Etat allemand	AAA	7,6%
Etat belge	AA3	7,1%
Etat autrichien	AA1	5,7%
Etat finlandais	AA1	2,7%
Etat portugais	BBB3	2,5%
Etat irlandais	A2	0,5%

Part des 10 premiers émetteurs : 98,7%

Sources : PRO BTP FINANCE

## Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

## Glossaire

### Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

### Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

### Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

### Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

### Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

## Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

REGARD OBLIGATIONS LONG TERME est principalement (60% minimum) exposé sur des titres de créances, libellés en euros, émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (obligations à taux fixe, zéro coupon, à taux variable ou indexées, ainsi que des titres de créances négociables). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 3 et 8. Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

## Chiffres clés

VL part C : **174,56 €**  
Actif net total du fonds en millions d'€ : **345,36 M€**

## Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

## Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

## Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale  
Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €  
Indice de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7 ans  
\*Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 5-7 ans  
Affectation du résultat net : Capitalisation  
Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation  
Date de création : 28/05/2003  
Fréquence de valorisation : Quotidienne  
Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%  
Droits de sortie max : Néant  
Frais de gestion max : 0,10% TTC  
Commission de surperformance : Non  
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

## Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083373

## Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services  
Valorisateur : PRO BTP FINANCE  
Gérant : **Stephane MATALON**, depuis le 01/03/2004

## Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Long Terme	0,21%	0,81%	1,58%	0,21%	2,82%	15,87%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	0,14%	0,82%	1,58%	0,14%	2,99%	17,31%
Performance relative	0,07%	-0,01%	0,00%	0,07%	-0,17%	-1,44%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

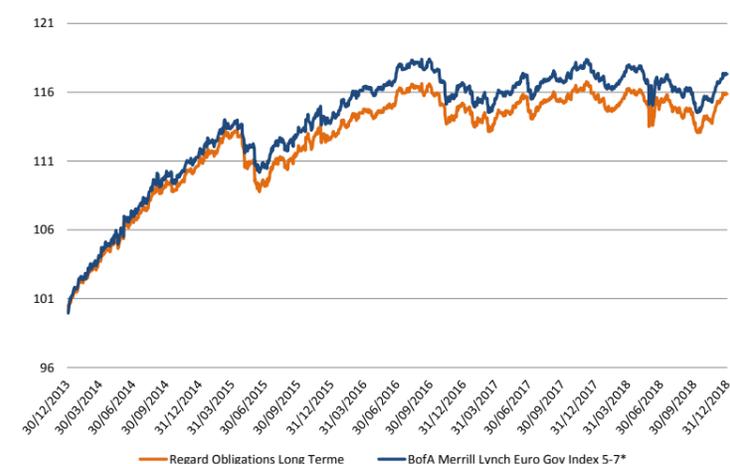
## Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2017	2016	2015	2014	2013
Regard Obligations Long Terme	0,47%	2,16%	1,58%	10,84%	3,62%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	0,49%	2,32%	2,07%	11,62%	3,61%
Performance relative	-0,02%	-0,16%	-0,49%	-0,78%	0,01%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

## Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2013)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

## Sensibilité au 31/12/2018

Regard Obligations Long Terme	5,53
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	5,58
Sensibilité relative	-0,04 (99,2%)

## Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	2,87	2,87	2,51	2,61
Bêta	1,00		0,96	
Tracking Error	0,27		0,28	
Ratio d'information	0,25		-0,20	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

## Commentaire de gestion

En zone euro, les facteurs temporaires qui ont retenu la croissance au T3 (réglementation du secteur automobile, faiblesse du commerce) semblent se dissiper au T4. En revanche, les mouvements sociaux en France pourraient mitiger le rebond. En dépit des événements transitoires qui ont un fort impact sur la confiance, les rapports du mois d'octobre pointent vers une amélioration. La BCE a mis fin à son programme d'achat d'actifs (APP) en décembre. Le risque politique reste ambiant : mouvements sociaux en France, démission du gouvernement Michel en Belgique, marge de manœuvre réduite pour le budget espagnol et une progression laborieuse du Brexit. La suspension de la procédure de déficit excessif italienne est finalement la seule avancée positive de ce trimestre.

Aux Etats-Unis, les ventes au détail enregistrent des gains importants en novembre. Les ménages bénéficient toujours de conditions favorables : plein emploi, croissance du revenu disponible élevée et des indicateurs de confiance à des niveaux historiquement élevés. Les premiers chiffres du commerce international au T4 pointent vers une stabilisation de la dynamique. En somme, la croissance devrait être résiliente au T4. Dans ce contexte, la FED a relevé son taux directeur pour la quatrième fois de l'année se rapprochant un peu plus du taux neutre. Sur le front politique, D. Trump a suspendu l'escalade de la guerre commerciale avec la Chine pour laisser place aux négociations. Enfin, les élections de mi-mandat ont rendu les démocrates majoritaires à la chambre basse du congrès (changement effectif le 3 janvier 2019) réduisant de facto les champs d'action de l'administration Trump.

Sur les marchés, l'actualité a été dominée par la très forte volatilité de l'Italie (spread évoluant entre 248 bp et 326 bp sur le 10 ans) et la forte baisse enregistrée sur le pétrole (-37%) et les actions (-11,7% sur le DJ Eurostoxx 50). Entre la fin septembre et la fin décembre, le taux allemand 10 ans est passé de 0,47% à 0,24% et la courbe (2-10 ans) s'est aplatie de 14 bp (85 bp). Sur les maturités 10 ans, l'Italie se resserre de 16 bp (accord avec la Commission Européenne sur le budget 2019). A contrario, la France (crise sociale), la Belgique (crise politique) et l'Irlande (Brexit) s'écartent respectivement de 14, 19 et 18 bp.

Gestion de l'OPC :

La sensibilité de l'OPC a évolué entre 99% et 105% de l'indice de référence.

Au cours du mois d'octobre, la forte tension enregistrée sur les taux italiens nous a incité à mettre progressivement en place une position longue sur le BTP (0,20 de sensibilité). Compte tenu de la nette baisse des rendements allemands (0,34%) impactés par la baisse des marchés actions, cette position a été couverte par une vente de contrats bund. La position a été débouclée pour moitié à 288 bp début novembre puis remise en place à 310 bp mi-novembre et soldée fin novembre à 288 bp.

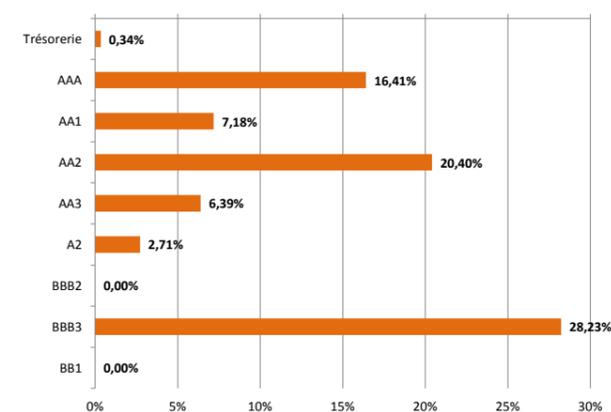
Les autres positions ont été maintenues (surexposition sur l'Espagne et position à l'aplatissement du segment 2024-39 sur la France notamment).

Le quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100% au cours de la période.

## Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 37      Quotient Durable : 100,72%      Sensibilité du portefeuille : 5,53

## Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

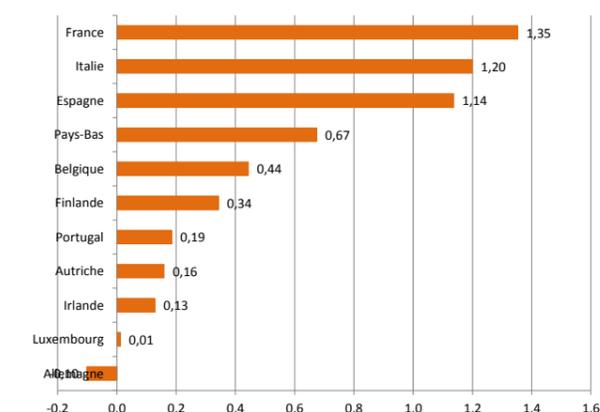
## Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat italien	BBB3	24,4%
Etat français	AA2	20,4%
Etat espagnol	BBB1	18,3%
Etat néerlandais	AAA	10,4%
Etat belge	AA3	6,4%
Etat allemand	AAA	5,9%
Etat finlandais	AA1	4,7%
Etat portugais	BBB3	3,9%
Etat irlandais	A2	2,7%
Etat autrichien	AA1	2,5%

Part des 10 premiers émetteurs : **99,5%**

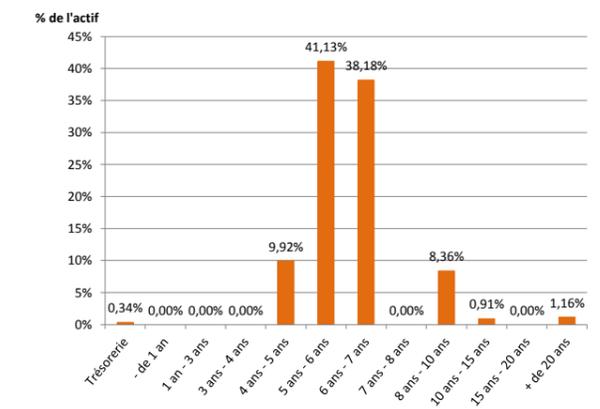
Sources : PRO BTP FINANCE

## Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

## Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

## Glossaire

### Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

### Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

### Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

### Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

### Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Reporting mensuel au :

31 décembre 2018

## Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif, d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice de référence Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5.

L'indice de référence est l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5.

Le fonds investit au minimum à 90% de son actif net sur des emprunts du secteur privé libellés en euros, dont les émetteurs possèdent leur siège social dans la zone euro ou non. Les investissements se porteront sur des émetteurs du secteur privé ayant une notation minimum « investment grade » des agences de notation reconnues : Standard & Poor's, Moody's, Fitch et répondant à des exigences d'ISR (Investissement Socialement Responsable). Les principales sources de performances résident dans une gestion active du niveau de sensibilité globale et de sa répartition sur les différents segments de courbe de taux (fourchette de sensibilité entre 1 et 6), du niveau d'exposition au risque crédit, de l'allocation en termes de notation et de la sélection des émetteurs du secteur privé, tant au niveau de choix des valeurs que de l'allocation sectorielle.

Dans la limite de 5% maximum, le fonds pourra être investi sur des émetteurs n'étant pas encore couverts par une notation ISR.

Le reporting ISR du fond est disponible sur le site internet de PRO BTP FINANCE (www.probtpfinance.com)

## Chiffres clés

VL part C : **132,21 €**  
Actif net total du fonds en millions d'€ : **157,82 M€**

## Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

## Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

## Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale  
Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €  
Indice de référence : Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5  
Affectation du résultat net : Capitalisation  
Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation  
Date de création : 07/01/2010  
Fréquence de valorisation : Quotidienne  
Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%  
Droits de sortie max : Néant  
Frais de gestion max : 0,10% TTC  
Commission de surperformance : Non  
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

## Informations pratiques

Code ISIN : FR0010822130

### Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services  
Valorisateur : PRO BTP FINANCE  
Gérant : David EDERY, depuis le 06/11/2013

## Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Privées ISR	-0,70%	0,08%	-0,32%	-0,70%	4,27%	11,54%
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	-0,65%	0,13%	-0,50%	-0,65%	4,63%	11,11%
Performance relative	-0,05%	-0,05%	0,18%	-0,05%	-0,36%	0,43%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

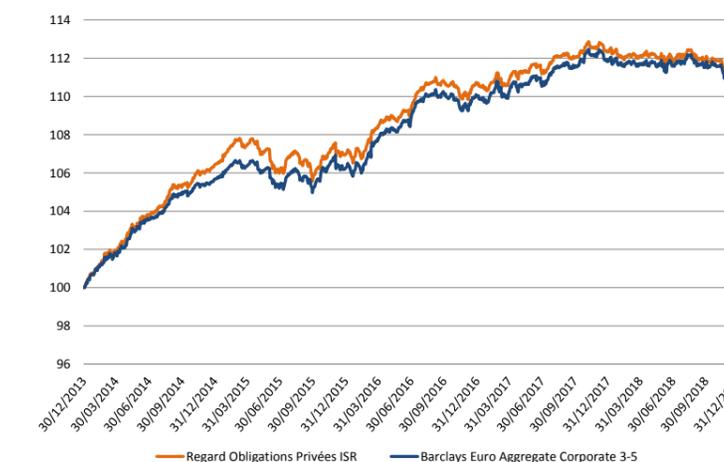
## Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2017	2016	2015	2014	2013
Regard Obligations Privées ISR	1,47%	3,47%	0,51%	6,40%	3,62%
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	1,64%	3,55%	0,55%	5,67%	2,87%
Performance relative	-0,17%	-0,08%	-0,04%	0,73%	0,75%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

## Performance sur 5 ans (base 100 au 30/12/2013)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

## Sensibilité taux au 31/12/2018

Regard Obligations Privées ISR	3,53
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	3,78
Sensibilité relative	-0,25 (93,4%)

## Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	1,12	1,24	1,38	1,50
Bêta	0,87		0,90	
Tracking Error	0,33		0,31	
Ratio d'information	-0,14		-0,36	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

## Commentaire de gestion

En zone euro, les facteurs temporaires qui ont retenu la croissance au T3 (réglementation du secteur automobile, faiblesse du commerce) semblent se dissiper au T4. En revanche, les mouvements sociaux en France pourraient mitiger le rebond. En dépit des événements transitoires qui ont un fort impact sur la confiance, les rapports du mois d'octobre pointent vers une amélioration. La BCE a mis fin à son programme d'achat d'actifs (APP) en décembre. Le risque politique reste ambiant : mouvements sociaux en France, démission du gouvernement Michel en Belgique, marge de manœuvre réduite pour le budget espagnol et une progression laborieuse du Brexit. La suspension de la procédure de déficit excessif italienne est finalement la seule avancée positive de ce trimestre.

Aux Etats-Unis, les ventes au détail enregistrent des gains importants en novembre. Les ménages bénéficient toujours de conditions favorables : plein emploi, croissance du revenu disponible élevée et des indicateurs de confiance à des niveaux historiquement élevés. Les premiers chiffres du commerce international au T4 pointent vers une stabilisation de la dynamique. En somme, la croissance devrait être résiliente au T4. Dans ce contexte, la FED a relevé son taux directeur pour la quatrième fois de l'année se rapprochant un peu plus du taux neutre. Sur le front politique, D. Trump a suspendu l'escalade de la guerre commerciale avec la Chine pour laisser place aux négociations. Enfin, les élections de mi-mandat ont rendu les démocrates majoritaires à la chambre basse du congrès (changement effectif le 3 janvier 2019) réduisant de facto les champs d'action de l'administration Trump.

L'indice Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5 s'écarte de 41 bp sur la période, pénalisé par un contexte macro compliqué (trade war, Brexit) et des facteurs techniques négatifs (flux en décollecte, arrêt du programme CSPP de la BCE). Les secteurs cycliques ou à fort bêta sous performant dans ce contexte de marché.

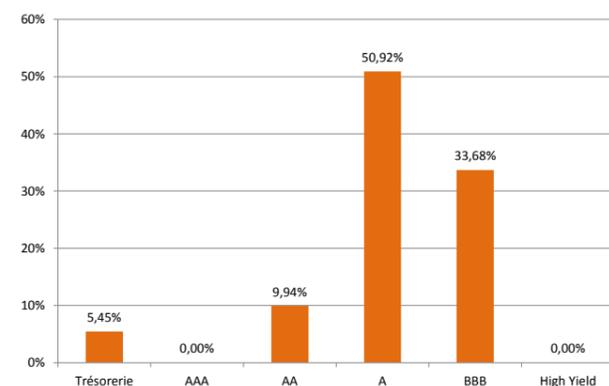
Sur le trimestre, la performance du fonds est tirée par son exposition prudente au marché, avec un bêta de 0,8, réduit à nouveau sur le trimestre. La performance est fortement tirée par l'allocation sectorielle (+27 bp), alors que la sélection coûte 8 bp de sous performance au fonds sur le trimestre (principalement Ford qui coûte 8 bp de sous performance contre notre indice).

## Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 88

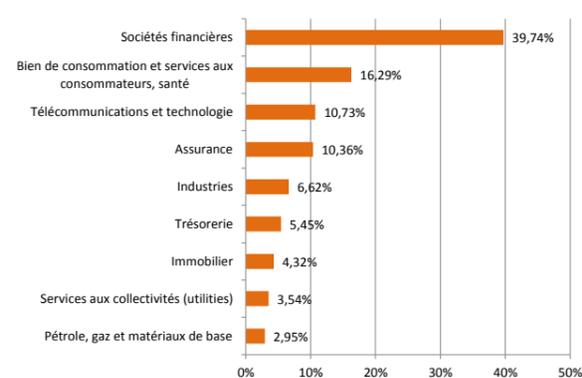
Sensibilité du portefeuille: 3,53

### Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

### Répartition Sectorielle (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

## Principaux émetteurs

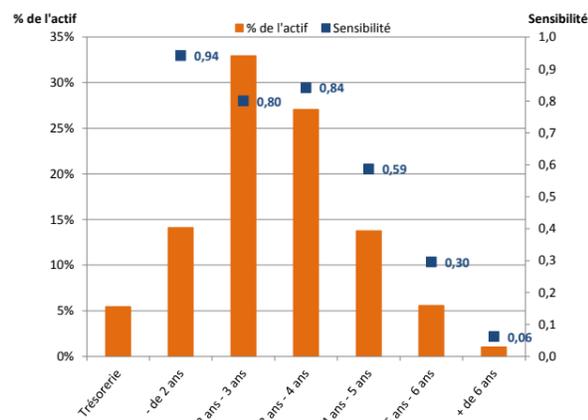
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Emetteurs	Secteurs	% actif
ING Groep NV	Sociétés financières	3,7%
BNP PARIBAS	Sociétés financières	3,6%
National Australia Bank Ltd	Sociétés financières	3,0%
Groupe Credit Mutuel	Sociétés financières	2,6%
JPMorgan Chase & Co	Sociétés financières	2,6%
Citigroup Inc	Sociétés financières	2,6%
Cooperatieve Rabobank UA	Sociétés financières	2,3%
General Electric Co	Sociétés financières	2,1%
AXA SA	Assurance	2,1%
CNP ASSURANCES	Assurance	2,0%

**Part des 10 premiers émetteurs : 26,7%**

Sources : PRO BTP FINANCE

## Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

## Glossaire

### Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

### Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

### Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

### Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

### Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

### Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

### Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
  - La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
  - L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
  - Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques de gestion, notamment des Instruments Financiers à Terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.
- (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

## Objectifs de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice Exane ECI-Euro sur l'horizon de placement recommandé (supérieur à 2 ans). Regard Convertible est investi essentiellement (minimum 60%) en obligations convertibles et obligations échangeables en actions de la zone Euro. Des obligations convertibles ou échangeables en actions libellées en une autre devise que l'euro peuvent accessoirement faire partie de l'actif. L'OPCVM recherche en permanence l'optimisation du couple rendement risque via la gestion de la convexité des différentes expositions (la convexité implique qu'en cas de baisse ou de hausse de l'action sous-jacente, l'obligation convertible adopte un comportement de marché proche respectivement des obligations ou des actions). Les obligations convertibles doivent avoir une sensibilité action suffisante pour bénéficier de l'évolution de l'action sous-jacente. De son côté, la composante taux permettra par son aspect protecteur d'amoindrir fortement un éventuel repli des marchés actions.

### Chiffres clés

VL part H: **9 035,22 €**  
 Actif net total du fonds en millions d'€ : **229,90 M€**

### Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

### Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

### Caractéristiques du fond

Forme juridique : OPCVM

Indice de référence : Exane ECI-Euro, coupons réinvestis  
 Affectation des revenus : Capitalisation  
 Date de création du fond : 19/06/1985  
 Fréquence de valorisation : Quotidienne  
 Devise de référence : Euro

### Caractéristiques de la part

Date de création part H : 19/06/1985  
 Droits d'entrée max part H : 5%  
 Droits de sortie max part H : Néant  
 Frais de gestion max part H : 0,10% TTC  
 Commission de surperformance : Non

(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

### Informations pratiques

Code ISIN part H: FR0007389853  
 Code Bloomberg: PBFRECB FP Equity

### Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

Souscription initiale min. part H : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services  
 Valorisateur : PRO BTP FINANCE  
 Gérant : Arnaud CHAUSSEBLANCHE, depuis le 01/01/2018

### Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Convertible H	-8,20%	-2,40%	-8,27%	-8,20%	-0,18%	10,42%
Exane ECI-Euro	-5,18%	-2,13%	-5,97%	-5,18%	1,66%	10,72%
Performance relative	-3,02%	-0,27%	-2,30%	-3,02%	-1,84%	-0,31%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

### Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2017	2016	2015	2014	2013
Regard Convertible H	6,73%	1,45%	5,64%	5,08%	11,89%
Exane ECI-Euro	6,99%	-0,21%	6,08%	3,06%	9,81%
Performance relative	-0,26%	1,66%	-0,44%	2,03%	2,08%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

### Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2013)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

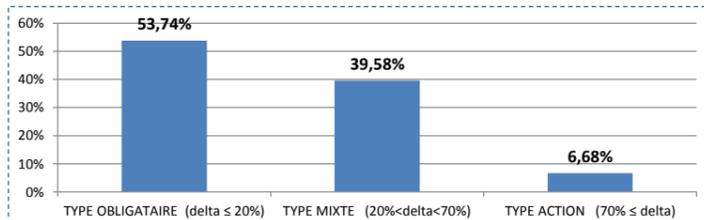
### Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	5,74	5,42	6,21	5,35
Bêta	1,01	0,98	0,98	0,98
Tracking error	1,76	3,29	3,29	3,29
Ratio d'information	-1,83	-0,18	-0,18	-0,18
Alpha	-0,06	-0,01	-0,01	-0,01
Coefficient de corrélation	0,95	0,85	0,85	0,85

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

### Répartition delta

Delta moyen du portefeuille: **25,7**



Sources : PRO BTP FINANCE

## Commentaire de gestion

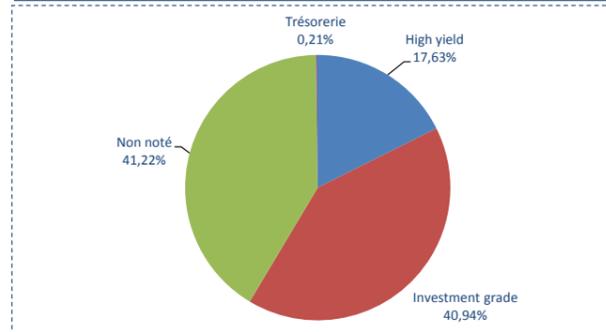
L'année se finit sur un mois de décembre qui a exacerbé les évolutions des deux mois précédents, à savoir une baisse forte des marchés financiers avec une nette sous-performance des secteurs cycliques et industriels. Les craintes de ralentissement du cycle mondial se sont amplifiées et la hausse des taux de la Fed n'a pas rassuré sur la pérennité du cycle américain. L'accord trouvé entre Rome et Bruxelles sur le budget italien, évitant au pays d'être placé sous procédure de déficit excessif bien que favorable pour les actifs italiens n'a pas permis une diminution de la pression sur les actifs européens. Le mouvement d'ajustement des valorisations des marchés boursiers engagé des deux côtés de l'atlantique semble devoir se poursuivre dans un contexte d'incertitude géopolitique. Côté indicateurs avancés la confiance continue à se tasser dans le sillage du commerce mondial mais aucun indicateur n'envoie encore un signal de récession.

Dans ce contexte, l'Euro Stoxx 50 a nettement reculé sur la période avec -5,23%. L'indice ECI-Euro recule de -2,13% principalement affecté par la baisse des sous-jacents très importante sur le mois avec un repli de -8,78% et par l'écartement des spreads sur l'ensemble des secteurs. La valorisation du marché des convertibles a continué de progresser (VI dorénavant à 29% sur l'univers euro). L'année 2018 se finit avec une situation inédite de fortes disparités de valorisation entre les différents composants du marché euro.

Durant le mois, les opérations mises en place ont consisté à rééquilibrer le risque de déviation du portefeuille sans dénaturer les positions structurelles. Réduction progressive des expositions Bekaert, Vallourec, Salzgitter, Indra, Deutsche Post, Telecom Italia, Eni et Covestro. Suite à la nette progression du dossier Iberdrola un switch a été réalisé de l'ACS/Iberdrola19 vers Iberdrola 22 afin de revenir sur un profil moins volatil mais qui devrait devenir très convexe en cas de poursuite de la hausse du sous-jacent. Enfin, la baisse des sous-jacents a été mise à profit pour construire en secondaire une nouvelle exposition défensive (secteur pharmaceutique) sur le dossier Almiral.

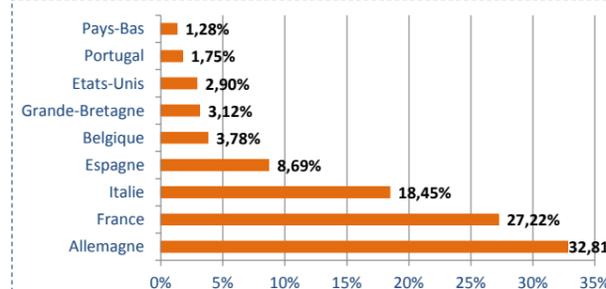
La couverture obligataire n'a pas été renouvelée sur la période. Le delta du portefeuille a poursuivi sa baisse dans le sillage des sous-jacents à 26%. Le portefeuille a encore sous-performé son indice de référence sur la période d'environ 29pb, toujours pénalisé par son exposition cyclique et industrielle (SGL, Elis).

### Répartition par notations



Sources : Agences de notation

### Répartition géographique des emetteurs



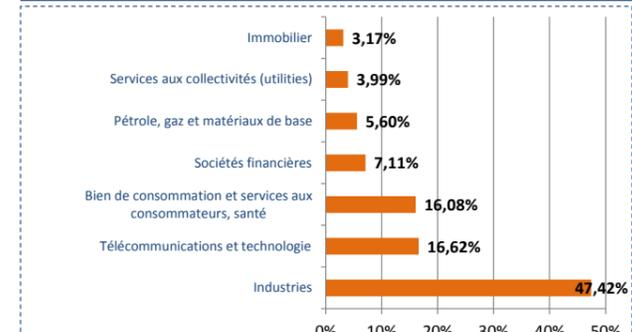
Sources : PRO BTP FINANCE

### Principaux contributeurs au delta du portefeuille

Libellé	Sous-jacent	Delta pondéré
MTU AERO 1/8%16-170523 CONV.	MTU AERO ENGINES AG	2,19
AIRBUS GRP 0%16-140621 CONV.	DASSAULT AVIATION SA	1,93
UBISOFT ENT.0%16-270921 CONV.	UBISOFT ENTERTAINMENT	1,70
ARCHER OBL0%17-310323 OCC	KERING	1,66
FRESENIUS 0%14-240919 CONV.	FRESENIUS SE & CO KGAA	1,51
CITIGROUP GBL 1/2%16-040823	TELEKOM AUSTRIA AG	1,32
LEG IMMOBILIEN 0,5%14-010721 CV	LEG IMMOBILIEN AG	1,27
SAFRAN 0%18-210623 OCEANE	SAFRAN SA	1,21
AIRBUS GROUP 0%15-010722 CV	AIRBUS SE	0,93
ENI 0%16-130422 CONV.SENIOR	ENI SPA	0,78

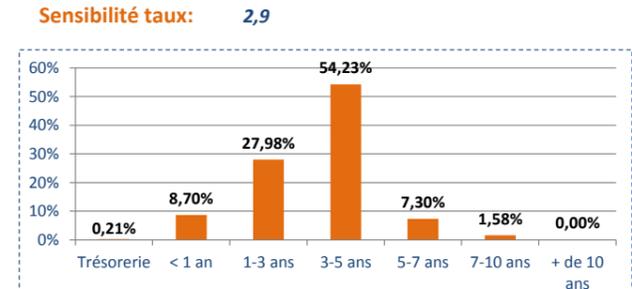
Sources : PRO BTP FINANCE

### Répartition sectorielle



Sources : PRO BTP FINANCE

### Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

### Principaux emetteurs en portefeuille

Nombre de lignes en portefeuille : 43			
Libellé	Pays	Secteur	% actif
RAG-Stiftung	Allemagne	Industries	8,07%
Telecom Italia SpA/Milano	Italie	Télécommunications et technologie	6,97%
Airbus SE	France	Industries	6,74%
Bayer AG	Allemagne	Industries	4,76%
Fresenius SE & Co KGaA	Allemagne	Bien de consommation et services aux consommateurs, santé	4,10%
Ingenico Group SA	France	Télécommunications et technologie	3,81%
Bekaert SA	Belgique	Industries	3,77%
Elis SA	France	Industries	3,75%
TechnipFMC PLC	Grande-Bretagne	Pétrole, gaz et matériaux de base	3,11%
Safran SA	France	Industries	2,97%

Sources : PRO BTP FINANCE

## Glossaire

### Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

### Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

### Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

### Le coefficient de corrélation (ρ)

Le coefficient de corrélation mesure le sens et le degré d'étroitesse de la relation entre l'OPC et l'indice de référence. Il est obligatoirement compris entre -1 et 1. Positif, il exprime le fait que la référence et l'OPC fluctuent dans le même sens. Négatif (un cas très rare), il exprime le fait qu'ils fluctuent en sens inverse. Proche de 0, il signifie que l'influence de l'indice de référence est faible et que les fluctuations de l'OPC sont essentiellement dues à d'autres influences.

### Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque lié à la détention d'obligations convertibles, risque crédit, risque de taux, risque de perte en capital, risque de change, risque de contrepartie, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC. La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

## Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif de délivrer une performance supérieure à celle de l'indice Stoxx Europe 50.

L'indice Stoxx Europe 50 constitue l'indicateur de référence. Il est représentatif des 50 plus grosses capitalisations de l'Union européenne. Il est calculé dividendes réinvestis. Le fonds, exposé en permanence à 60% minimum au marché actions des pays de l'Union européenne, opère une gestion active et sélectionne les actions et tous autres titres de capital, principalement des pays de l'Union européenne, émis par des sociétés répondant à des exigences d'ISR (investissement socialement responsable), le jugement des performances sociales et environnementales des sociétés s'appuyant principalement sur l'expertise et la notation de sociétés spécialisées comme VIGEO selon les critères suivants : Ressources humaines, Environnement, Comportement sur les marchés (Clients / Fournisseurs), Gouvernance, Société civile et Droits humains. Les actions sélectionnées appartiennent à une liste de titres éligibles, faisant eux-mêmes partie des 200 plus grandes capitalisations boursières européennes (Stoxx Europe Large 200). Le reporting ISR du fond est disponible sur le site internet de PRO BTP FINANCE (www.probtptfinance.com)

### Chiffres clés

VL part H:	207,90 €
VL part N:	4 242,74 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	145,80 M€

### Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

### Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

### Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale

Classification AMF : Sans classification

Indice de référence : Stoxx Europe 50 dividendes réinvestis

Affectation du résultat net : Capitalisation

Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation

Date de création part H : 25/06/2003

Date de création part N : 14/06/2018

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max part H : 5%

Droits d'entrée max part N : 1%

Droits de sortie max part H : Néant

Droits de sortie max part N : Néant

Frais de gestion max part H : 0,20% TTC

Frais de gestion max part N : 1% TTC

Commission de surperformance : Non

(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

### Informations pratiques

Code ISIN part H : FR0007083357

Code Bloomberg : PROBTPR FP Equity

Code ISIN part N : FR0013334471

Code Bloomberg : PBFRAFN FP Equity

### Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. part H : Néant

Souscription initiale min. part N : 1 000 000 €

Souscription ultérieure min. part N : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Valorisateur : PRO BTP FINANCE

Gérant : Corinne SCOFFONI, depuis la création

### Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Actions Développement Durable H	-12,45%	-5,91%	-12,40%	-12,45%	-0,16%	11,86%
Regard Actions Développement Durable N	-	-5,98%	-12,58%	-	-	-
Stoxx Europe 50 Net Return	-10,21%	-5,83%	-9,63%	-10,21%	-1,28%	11,78%
Performance relative part H	-2,24%	-0,08%	-2,77%	-2,24%	1,12%	0,07%
Performance relative part N	-	-0,14%	-2,95%	-	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

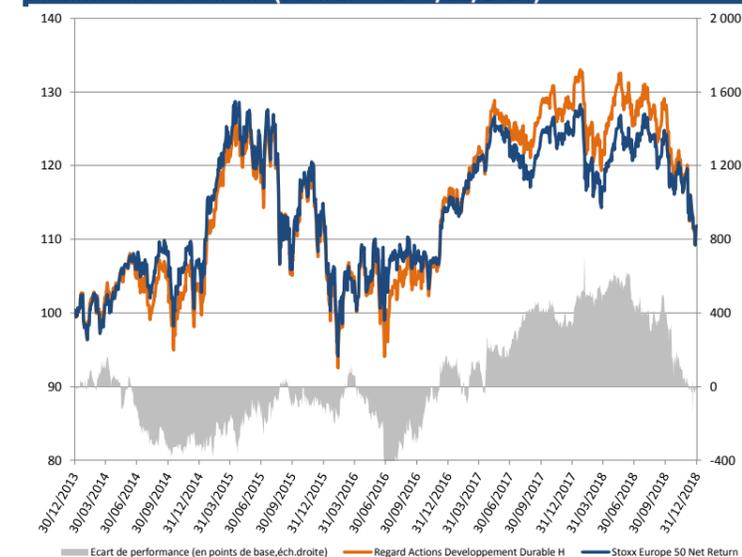
### Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2017	2016	2015	2014	2013
Regard Actions Développement Durable H	10,69%	2,71%	8,72%	3,03%	20,03%
Stoxx Europe 50 Net Return	9,00%	0,65%	6,52%	6,17%	17,10%
Performance relative	1,69%	2,06%	2,21%	-3,14%	2,93%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

### Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2013)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

### Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	15,11	14,57	15,97	14,73
Bêta	1,02		1,05	
Tracking Error	2,91		3,87	
Ratio d'information	-0,86		0,10	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

## Commentaire de gestion

En zone euro, les facteurs temporaires qui ont retenu la croissance au T3 (réglementation du secteur automobile, faiblesse du commerce) semblent se dissiper au T4. En revanche, les mouvements sociaux en France pourraient mitiger le rebond. En dépit des événements transitoires qui ont un fort impact sur la confiance, les rapports du mois d'octobre pointent vers une amélioration. La BCE a mis fin à son programme d'achat d'actifs (APP) en décembre. Le risque politique reste ambiant : mouvements sociaux en France, démission du gouvernement Michel en Belgique, marge de manœuvre réduite pour le budget espagnol et une progression laborieuse du Brexit. La suspension de la procédure de déficit excessif italienne est finalement la seule avancée positive de ce trimestre. Aux Etats-Unis, les ventes au détail enregistrent des gains importants en novembre. Les ménages bénéficient toujours de conditions favorables : plein emploi, croissance du revenu disponible élevée et des indicateurs de confiance à des niveaux historiquement élevés. Les premiers chiffres du commerce international au T4 pointent vers une stabilisation de la dynamique. En somme, la croissance devrait être résiliente au T4. Dans ce contexte, la FED a relevé son taux directeur pour la quatrième fois de l'année se rapprochant un peu plus du taux neutre. Sur le front politique, D. Trump a suspendu l'escalade de la guerre commerciale avec la Chine pour laisser place aux négociations. Enfin, les élections de mi-mandat ont rendu les démocrates majoritaires à la chambre basse du congrès (changement effectif le 3 janvier 2019) réduisant de facto les champs d'action de l'administration Trump.

Après un bon cru 2017, la cuvée 2018 aura un goût bien amer et la fin de l'année s'est avérée particulièrement complexe. Au global, l'indice Stoxx50 affiche une baisse de -13.15% (-10.21% dividendes inclus), concentrée principalement sur le dernier trimestre, ce qui fait de 2018 l'une des pires années boursières de la décennie. Malgré un début d'année plutôt dynamique, elle s'est terminée en forte baisse dans un contexte politique compliqué et des perspectives économiques qui se sont détériorées tout au long de l'année. Après une évolution en dents de scie, aucune bourse n'est au final épargnée. De plus, fait historique, presque toutes les classes d'actifs sont en baisse en 2018. Sur le plan sectoriel, on observe en 2018 une dispersion particulièrement forte. Aucun secteur ne progresse, 14 secteurs sont en repli de plus de -10%, 7 secteurs en-dessous de -15% et 2 dépassent les 20% de baisse.

Les secteurs des services aux collectivités et de la pharmacie ont joué leurs rôles défensifs (2 à 3% de baisse), et dans une moindre mesure les médias, les valeurs pétrolières et l'agro-alimentaire, avec des reculs compris entre 4 et 9%. Lanterne rouge des marchés avec les valeurs automobiles, le secteur bancaire (-28%) est resté continuellement sous pression, pénalisé par le décalage des anticipations des hausses des taux, la crise politique en Europe, des résultats décevants et toujours des litiges. Le secteur de l'automobile (-28.1%) a quant à lui souffert des tensions internationales et des problématiques de normes de pollution, tout comme les autres secteurs cycliques : construction (-18.8%), matières premières (-16.4%) et chimie (-15.6%).

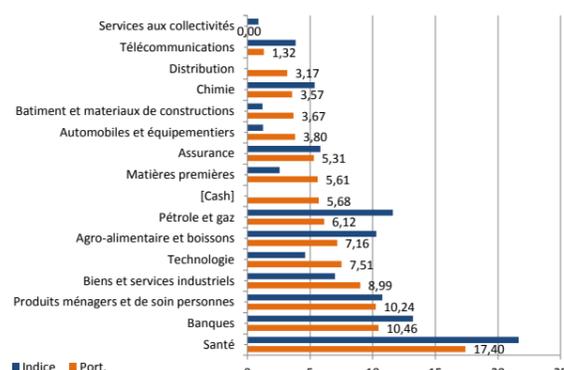
Sur le fonds RADD, les souscriptions de fin d'année sur les fonds d'Épargne Salariale ont représenté environ 5% du fonds en décembre. Compte tenu d'un contexte particulièrement difficile sur les marchés d'actions, elles n'ont été que partiellement investies en actions européennes (40% environ des souscriptions reçues ont été conservées en liquidités). Les rares opérations d'achat réalisées sur le portefeuille ont porté sur des sociétés présentant un niveau d'entrée jugé attractif lors des séances de forte baisse de cette fin d'année (Nestlé, Atlas Copco et Peugeot).

## Informations complémentaires

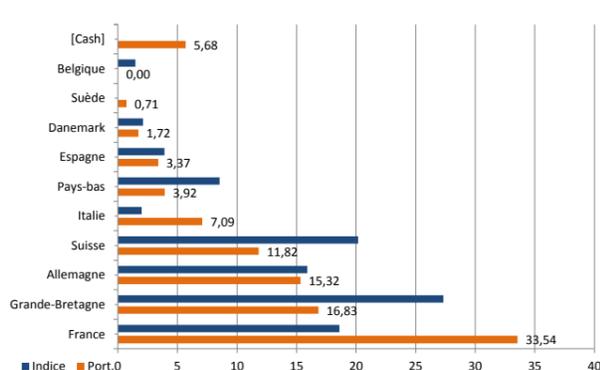
Nombre de lignes en portefeuille (dont trackers) : 57 (0)

Exposition au risque action : 94,31%

### Répartition sectorielle relative (hors futures et opt. sur indices)



### Répartition géographique relative (hors futures et opt. sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

### Principaux émetteurs (hors trackers)

Emetteurs	Secteur d'activité	% actif
Nestlé S.A.	Agro-alimentaire et boissons	5,0
Novartis AG	Santé	4,3
Total SA	Pétrole et gaz	4,2
AstraZeneca Plc	Santé	2,7
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Produits ménagers et de soin personnes	2,6
Roche Holding AG	Santé	2,5
Sanofi	Santé	2,4
Siemens AG	Biens et services industriels	2,4
GlaxoSmithKline Plc	Santé	2,4
SAP SE	Technologie	2,4
<b>Part des 10 premiers émetteurs :</b>		<b>30,9</b>

Sources : PRO BTP FINANCE

### Principaux mouvements du trimestre (hors dérivés et OPC monétaires)

Achats ou Renforcements			Ventes ou Allègements		
Actif	A/R	Secteur	Actif	V/AI	Secteur
NESTLE SA	R	Biens de consommation	RENAULT	V	Biens de consommation
PEUGEOT S.A.	A	Biens de consommation	ADIDAS AG	AI	Services aux consommateurs
ATLAS COPCO	A	Industries	-	-	-
AIRBUS GROUP	R	Industries	-	-	-
KERING	R	Services aux consommateurs	-	-	-

A : Achat  
R : Renforcement

V : Vente  
AI : Allègement

Sources : PRO BTP FINANCE

## Glossaire

### Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

### Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

### Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

### Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

### Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

### Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque en capital, risque actions, risque de crédit, risque de taux, risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidités, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

<b>Abondement</b>	Somme versée par l'entreprise sur le plan d'épargne des salariés qui ont effectué des versements volontaires, afin de les accompagner dans leur effort d'épargne.
<b>Action</b>	Part du capital social d'une entreprise. L'action donne à son titulaire le titre d'actionnaire ainsi que certains droits d'associés (droit de vote, droit à l'information, droit sur une part des bénéfices). L'actionnaire est propriétaire d'une fraction de l'entreprise. La valeur de l'action varie en fonction des évolutions de l'entreprise, de ses résultats et, pour les sociétés cotées, des fluctuations des marchés financiers.
<b>Arbitrage</b>	Faculté pour un salarié de modifier la répartition de son épargne en changeant de fonds commun de placement. Le salarié peut choisir de placer son épargne dans les différentes catégories d'actifs, à l'intérieur du même plan d'épargne ou au sein de l'accord de participation.
<b>CAC40</b>	Indice établi à partir du cours des actions des 40 principales sociétés cotées françaises. Il reflète l'évolution de la Bourse parisienne.
<b>Conseil de surveillance de FCPE</b>	Organe créé par la loi pour permettre aux salariés de surveiller la gestion de leur épargne gérée en fonds communs de placement d'entreprise. Il est composé de salariés porteurs de parts et, le cas échéant, de représentants de l'entreprise.
<b>Cours</b>	Prix d'une action ou d'une obligation sur le marché boursier.
<b>Déblocage anticipé</b>	Les avoirs d'épargne salariale sont bloqués normalement cinq ans ou jusqu'au départ en retraite dans le cas du PERCO. La loi prévoit toutefois des cas de remboursement permettant, sur présentation de justificatifs, de débloquer ces avoirs avant l'échéance légale de blocage. Pour la participation et les plans d'épargne : mariage de l'intéressé ou conclusion d'un Pacs ; naissance ou arrivée au foyer d'un troisième enfant et de chaque enfant suivant ; divorce, séparation ou dissolution d'un Pacs avec enfant à charge ; invalidité de l'intéressé, de ses enfants, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un Pacs ; décès de l'intéressé, de son conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; cessation du contrat de travail ; création ou reprise d'une entreprise par l'intéressé, ses enfants, son conjoint ou la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; acquisition ou agrandissement de la résidence principale ; situation de surendettement de l'intéressé. Pour le PERCO : décès de l'intéressé, de son conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; expiration des droits à l'assurance chômage du titulaire, invalidité de l'intéressé, de ses enfants, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un Pacs ; acquisition ou agrandissement de la résidence principale ; situation de surendettement de l'intéressé.
<b>Déficit budgétaire et déficit public</b>	En comptabilité nationale, la notion de déficit budgétaire s'utilise lorsque le budget de l'État est en déficit : les recettes de l'État sont inférieures à ses dépenses, et donc son solde budgétaire est négatif. De même, les administrations publiques (ensemble plus vaste que l'État puisque incluant les administrations territoriales et les administrations de Sécurité sociale) connaissent un déficit public lorsque les dépenses publiques pour une année sont supérieures aux recettes publiques ; le solde des finances publiques est alors négatif. On distingue le déficit primaire, qui correspond au déficit calculé sans prendre en compte le service de la dette (c'est-à-dire les intérêts payés sur la dette et la partie des emprunts devant être remboursés au cours de l'année), du déficit final. Initialement, les traités Européens en vigueur avaient fixé la limite du pourcentage de déficit budgétaire par rapport au Produit Intérieur Brut à 3% par an et le "stock total de la dette ne devait pas dépasser 60% de celui-ci".
<b>Développement durable</b>	Développement "répondant aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs", tel que défini par le rapport Brundtland en 1987. Cette notion a été formalisée par les Nations Unies lors du sommet international de Rio de 1992. Elle propose que toutes les activités économiques soient appréhendées selon trois aspects interdépendants sur le long terme : l'équité sociale, l'intégration de l'environnement et la rentabilité économique. Un système de notation allant de 0 à 20 permet de hiérarchiser les implications des entreprises en fonction de la notion de développement durable.
<b>Duration</b>	Période à l'issue de laquelle la rentabilité d'une obligation n'est plus affectée par les variations de taux.

<b>Portefeuille</b>	Ensemble de valeurs mobilières (actions, obligations ou actif monétaire) détenues par un particulier ou un investisseur institutionnel (assurances, caisses de retraite et de prévoyance).
<b>Produits de taux</b>	Ensemble de valeurs mobilières qui représente une créance sur l'État, les collectivités ou les entreprises et dont l'une des caractéristiques essentielles est de prévoir un taux d'intérêt contractuel. La fixation de leur cours est sensible à l'évolution future des taux d'intérêt. Ils comprennent les obligations et les placements de trésorerie.
<b>Risque actions</b>	Risque lié à la fluctuation, à la hausse comme à la baisse, du marché actions.
<b>Risque taux d'intérêt</b>	Diminution de la valeur des investissements du FCPE dans le cas de l'augmentation des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est généralement plus important pour les investissements dans les titres de créances ayant des échéances relativement longues que pour des investissements dans les titres de créances ayant des échéances plus courtes.
<b>Risque de crédit</b>	Dégradation de la qualité de signature d'un émetteur sur lequel est exposé le FCPE et ainsi susceptible de faire baisser la valeur des investissements du FCPE.
<b>Risque de perte en capital</b>	Se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat.
<b>SICAV</b>	Société d'investissement à capital variable qui a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, tout comme les fonds communs de placement.
<b>Stock picking</b>	Technique de sélection des investissements en fonction uniquement de caractères liés à l'entreprise et non au marché boursier.
<b>Taux annuel moyen de progression</b>	Résultat de l'évolution annuelle de la valeur d'un actif. Exemple : Une action X valait 100 euros au 1 <sup>er</sup> janvier 2009, elle vaut 110 euros au 31 décembre 2010, son taux de progression moyen par an est de 5% (10% pour deux ans).
<b>Taux d'intérêt</b>	Rémunération servie au porteur d'un produit de taux (obligation ou monétaire), pouvant être fixe ou variable.
<b>Taux de refinancement</b>	Taux fixé par le Conseil des Gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) visant à définir les conditions d'emprunt au jour le jour des institutions financières auprès de la BCE.
<b>Taux directeur</b>	Taux d'intérêt au jour le jour décidé par la Banque centrale pour intervenir directement ou indirectement sur le marché monétaire interbancaire, où les banques se refinancent ou placent leurs excédents de liquidités.
<b>Teneur de compte conservateur de parts (TCCP)</b>	Établissement qui reçoit les demandes de souscription accompagnées des versements correspondants ainsi que les demandes de rachat de parts, procède à leur traitement, fait les règlements correspondants et transmet les informations nécessaires aux porteurs de parts et conserve les comptes des porteurs sur lesquels les parts sont inscrites. Il a le statut d'entreprise d'investissement. C'est l'équivalent pour les avoirs d'épargne salariale de la banque dépositaire des avoirs en liquidité ou en titres d'un investisseur en dehors de l'épargne salariale. REGARDBTP est le TCCP pour les accords de participation et les plans d'épargne salariale du BTP.
<b>Terme</b>	Se dit à propos d'un emprunt ou d'une obligation. Il correspond à la date de remboursement prévue par le contrat d'émission. Dans le langage courant "terme" est utilisé également pour évoquer une durée ou un délai : court terme, moyen terme, long terme.
<b>Trésorerie</b>	Placement sans risque à court terme (en général à moins d'un an) procurant une rémunération calculée suivant un taux d'intérêt fixe ou variable.
<b>Valeur de la part (FCP et/ou FCPE)</b>	Appelée également valeur liquidative, elle est obtenue en divisant la valeur totale des actifs gérés dans le FCP et/ou FCPE par le nombre de parts. Cette valeur évolue en fonction des mouvements des marchés financiers.
<b>Valeur mobilière</b>	Appellation désignant tous les titres négociables (actions, obligations, parts de FCP, actions de SICAV...), cotés en Bourse ou non.
<b>Versement volontaire</b>	Versement décidé par un salarié sur un plan d'épargne. Ce versement est limité chaque année au quart de sa rémunération brute annuelle. La réserve spéciale de participation n'entre pas dans cette limite, l'abondement de l'entreprise non plus.

<b>EONIA</b>	Taux européen moyen au jour le jour (marché monétaire).
<b>Euro Stoxx50</b>	Indice établi à partir d'un échantillon des cours des actions des 50 plus grandes valeurs cotées des pays de la zone euro, choisies en fonction de leur capitalisation boursière, de leur liquidité et de leur appartenance sectorielle.
<b>EuroMTS</b>	Indice des performances obligataires établies par le Comité de normalisation obligataire et calculé par la Caisse des dépôts et consignations. Il est représentatif d'un échantillon d'emprunts État de la zone euro.
<b>Fonds commun de placement (FCP)</b>	Copropriété de valeurs mobilières (actions, obligations, actions de Sicav) appartenant à des porteurs de parts.
<b>Fonds commun de placement d'Entreprise (FCPE)</b>	Fonds communs de placement destinés à gérer l'épargne salariale. On distingue deux types de Fonds Communs de Placement d'Entreprise : les "FCPE multi-entreprises" accessibles aux salariés issus de différentes entreprises et les "FCPE dédiés" destinés aux salariés d'une même entreprise ou d'un même groupe. Seuls les fonds dédiés à une entreprise ou à un groupe peuvent être des fonds investis en titres de l'entreprise - actions (fonds d'actionariat) ou obligations.
<b>Fonds d'investissement alternatif (FIA)</b>	Organisme de Placement Collectif qui lève des capitaux auprès d'un certain nombre d'investisseurs en vue de les investir, conformément à une politique d'investissement définie, dans l'intérêt des investisseurs. Les FIA ne sont pas soumis à la directive OPCVM IV, mais à la directive européenne AIFM.
<b>Indice</b>	Instrument qui permet de calculer la performance positive ou négative d'un ensemble de valeurs mobilières détenues entre deux périodes. Exemples : le CAC 40 ou l'Euro Stoxx50.
<b>Marché financier</b>	Marché de confrontation de l'offre et de la demande sur lequel les valeurs mobilières (actions, obligations...) se vendent et s'achètent. Matérialisé par la Bourse jusqu'à récemment, le marché financier est désormais un marché électronique délocalisé. Il comprend un marché primaire et un marché secondaire, comme le marché du neuf et de l'occasion pour les voitures. Les valeurs mobilières créées par les collectivités ou les entreprises pour obtenir des capitaux auprès du public sont émises sur le marché primaire. Lorsqu'elles ont trouvé preneur et sont ensuite revendues, elles sont alors négociées sur le marché secondaire.
<b>Marché monétaire</b>	Marché sur lequel s'effectuent les transactions à court terme entre banques et institutions financières.
<b>Obligation</b>	Partie d'un emprunt d'une société, d'un État ou d'une collectivité territoriale (l'emprunt obligataire est divisé en obligations). Acheter une obligation, revient à prêter son argent à un tiers qui verse en échange une contrepartie financière (intérêt) pendant la durée de l'emprunt et rembourse le capital à l'issue de la période de prêt (de deux à trente ans généralement).
<b>Organisme de placement collectif de valeurs mobilières (OPCVM)</b>	Structure, soumise à la directive européenne OPCVM IV, qui permet la gestion collective de fonds. Ces fonds sont investis dans des valeurs mobilières qui donnent à leur possesseur le même droit que des actions, c'est-à-dire qu'il bénéficie d'une part du capital de la société émettrice.
<b>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise</b>	Système obligatoire de distribution aux salariés d'une partie des bénéfices obtenus dans les entreprises de plus de 50 salariés atteignant un niveau de bénéfices suffisant. Son montant (dit "réserve spéciale de participation") est déterminé en principe au regard d'une formule légale. Toutefois, l'entreprise garde la possibilité de retenir une formule de calcul dérogatoire au moins aussi avantageuse, voire d'appliquer ce système alors même qu'elle n'y est pas obligée par la loi (entreprises de moins de 50 salariés, par exemple).
<b>Plan d'Épargne d'Entreprise (PEE)</b>	Système d'épargne collectif ouvrant aux salariés la faculté de se constituer, avec l'aide de leur entreprise, un portefeuille de valeurs mobilières.
<b>Plan d'Épargne Interentreprises (PEI)</b>	Plan d'épargne d'entreprise négocié en une seule fois pour plusieurs entreprises. Exemple : le PEI BTP, PEI négocié pour les entreprises du Bâtiment et des Travaux publics.
<b>Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO)</b>	Il a été instauré par la loi Fillon du 21 août 2003 portant réforme des retraites et dont l'objectif principal est de permettre la constitution d'une épargne avec l'aide de son entreprise en vue de la retraite. Ce dispositif remplace le Plan Partenarial d'Épargne Salariale Volontaire à 10 ans (PPESV). Exemple : le PERCO BTP, PERCO négocié pour les entreprises du BTP.





Pour connaître les valeurs de parts des fonds communs de placement  
et obtenir toute information les concernant, un site Internet est à votre disposition :

**[www.regardbtp.com](http://www.regardbtp.com)**



**[www.probtp.com](http://www.probtp.com)**

**PRO BTP FINANCE** Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 3 100 000 € – N° d'agrément AMF GP 97083  
Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 379 892 946 – RCS PARIS  
**REGARDBTP** Teneur de Comptes Conservateur de Parts – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 800 000 €  
Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – RCS PARIS 451 292 312

